

ÉTAT DES INÉGALITÉS DE REVENU AU CANADA ET AU QUÉBEC

Variations et analyses intragroupes

SANDY TORRES, MARIE MÉLANIE FONTAINE
et MARC-ANTOINE DIONNE



OBSERVATOIRE QUÉBÉCOIS
des **in**égalités

Évaluer • Éclairer • Éveiller

Basé à l'Université de Montréal, l'Observatoire québécois des inégalités est un courtier de connaissances scientifiques qui éclaire les réflexions et les prises de décision concernant les inégalités de revenu, d'opportunité et de qualité de vie

Le contenu de cette publication a été analysé, rédigé et édité par l'Observatoire.

Direction : Lorène Cristini, *directrice générale par intérim*

Rédaction et analyse : Sandy Torres, *rédactrice-analyste*

Recherche et analyse : Marie Mélanie Fontaine et Marc-Antoine Dionne

Édition, révision linguistique et mise en page : Marie Lamarre, *conseillère en valorisation de la recherche*

Diffusion et mise en page : Geneviève Joseph, *responsable des communications*

Ce projet a été réalisé grâce au soutien financier d'Emploi et Développement social Canada

Financé par le gouvernement du Canada par le biais du Programme de partenariats pour le développement social - volet Enfants et familles

Canada

La reproduction d'extraits est autorisée à des fins non commerciales, avec mention de la source. Toute reproduction partielle doit être fidèle au texte utilisé.

Pour citer ce document :

Sandy Torres, Marie Mélanie Fontaine et Marc-Antoine Dionne (2021), *État des inégalités de revenu au Canada et au Québec : variations et analyses intragroupes*, Montréal, Observatoire québécois des inégalités.

Observatoire québécois des inégalités
à l'Université de Montréal
3744 Jean-Brillant, bureau 515.26
Montréal (QC) H3T 1P1

© Observatoire québécois des inégalités, 2021



Comité aviseur

Céline Bellot, directrice, Observatoire des profilages

Érik Bouchard-Boulianne, économiste, Centrale des syndicats du Québec

Daniel Ducharme, chercheur, Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse

Marc-Édouard Joubert, président, Conseil régional FTQ Montréal métropolitain

Mélanie Julien, directrice par intérim de la recherche et de l'analyse, Conseil du statut de la femme

Lyne Latulippe, chercheure principale, Chaire de recherche en fiscalité et en finances publiques

L'Observatoire aimerait aussi remercier, pour leur collaboration, leur appui ou encore leurs conseils, les personnes suivantes :

Serge Petitclerc, porte-parole, Collectif pour un Québec sans pauvreté

Tanya Sirois, directrice générale, Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec

Quynh-Van Tran, économiste, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Sommaire

- L'Observatoire propose **un portrait approfondi** des inégalités de revenu au Canada et au Québec et de leur distribution selon diverses caractéristiques telles que le sexe, l'âge, le statut d'immigration ou le niveau de scolarité.
- Les **analyses statistiques à plusieurs égards inédites** des inégalités du revenu individuel exploitent des données brutes issues du fichier de microdonnées à grande diffusion de l'*Enquête canadienne sur le revenu* (ECR) de 2017.
- En 2017, l'indice moyen de Palma au Canada indique que la somme des revenus du marché détenue par les 10 % plus riches est 7,5 fois supérieure à la somme des revenus perçue par les 40 % moins nantis.
- Les transferts gouvernementaux sont à l'origine de plus ou moins deux tiers de la réduction des inégalités de revenu selon les provinces. Ils favorisent davantage la population québécoise : la province passe du 3^e rang des moins inégalitaires pour le revenu du marché au 1^{er} rang pour le revenu total (après transferts et avant impôt) et le revenu disponible (après impôt).
- L'indice de Palma du revenu du marché est au Québec deux fois plus élevé pour les **femmes** que pour les **hommes**.
- Les inégalités entre les **femmes séparées, divorcées ou veuves** sont très marquées pour le revenu du marché avec un indice de Palma de 47 contre 10 pour les hommes du même statut matrimonial au Québec.
- Les 10 % plus riches **personnes sans diplôme** gagnent près de trois fois plus que les 40 % plus pauvres non diplômées au Canada, et près de deux fois plus au Québec.
- Concernant les personnes ayant un statut de **résident non permanent**, la somme des revenus du marché des 10 % les plus riches est 16 fois supérieure à celle détenue par les 40 % plus pauvres au Québec et 11 fois au Canada. Après transferts et impôt, les indices diminuent respectivement à 2,4 et à 2,6.
- Les inégalités sont les plus marquées pour les individus dont la principale source de revenu provient d'un **travail autonome** avec un Palma de 3, au Québec comme au Canada.
- Parmi les catégories d'âge, les inégalités de revenu disponible sont élevées pour les **16-30 ans**, ainsi que leur taux de faible revenu (12 % au Québec et 14 % au Canada) calculé selon la mesure du panier de consommation (MPC).
- Les taux de faible revenu selon la MPC sont plus élevés en **milieu urbain** (10 % au Québec et au Canada) qu'en milieu rural (6 % et 7 %). Mais l'importance du faible revenu en **milieu rural** est également manifeste au regard des taux selon la mesure du faible revenu (15 % et 14 %).



Table des matières

Sommaire	4
Mise en contexte	6
Survol pancanadien des inégalités de revenu	14
<i>Comparaison de deux mesures des inégalités</i>	15
<i>Comparaison des inégalités des individus et des ménages</i>	20
<i>Évolution des inégalités de revenu entre 1990 et 2017</i>	22
Distribution intragroupe des inégalités de revenu au Québec et au Canada	28
<i>Introduction aux analyses</i>	29
<i>Différences selon le sexe : les femmes plus inégales entre elles</i>	32
<i>Âge : inégalités entre jeunes et entre personnes âgées</i>	40
<i>Statut matrimonial et type de famille</i>	45
<i>Niveau de scolarité : inégalités au sein d'un même niveau</i>	53
<i>Statut d'immigration</i>	59
<i>Source de revenu : les disparités du travail autonome</i>	65
<i>Région de résidence : l'angle territorial des inégalités de revenu</i>	68
<i>Synthèse des analyses intragroupes</i>	72
Conclusion	78
Bibliographie	81
Annexe des effectifs	90
Liste des figures et tableaux	98



Mise en contexte

Conséquences multiples des inégalités économiques

Les inégalités sont devenues un sujet contemporain de préoccupation, car il est de plus en plus admis qu'elles nuisent à la mobilité sociale, à la croissance économique et à la vie démocratique. Elles peuvent compromettre pour plusieurs personnes l'exercice des droits par exemple à l'éducation, au travail et à la santé. De nombreuses études se sont penchées, en particulier au tournant des années 2000 après deux décennies de croissance des inégalités économiques, sur les conséquences néfastes d'inégalités trop prononcées.

Les inégalités en général font référence à des différences jugées injustifiées entre personnes, entre groupes et dans l'accès à des éléments qui ont une valeur¹. Les inégalités économiques désignent en particulier les disparités dans la distribution de ressources valorisées entre les membres d'une société². Il est le plus souvent question de ressources matérielles essentiellement sous la forme de revenu et de richesse.

Dans nos sociétés dominées par le travail, le revenu constitue une source déterminante d'inégalités économiques et permet notamment d'accumuler de la richesse en achetant des biens ou en investissant dans des placements par exemple. Cette richesse, ou patrimoine, comprend l'ensemble des avoirs moins les dettes. La capacité inégale à épargner, à emprunter et à investir son argent peut influencer directement sur le revenu. Ainsi, les inégalités de richesse et de revenu sont étroitement liées.

Les inégalités économiques sont des écarts injustifiés de revenu et de richesse.

De quels ordres peuvent être les répercussions des inégalités de revenu et de richesse trop prononcées ? Il existe une abondante littérature au sujet de leurs multiples conséquences, qui touchent les individus, les organisations et la société entière.

- Une surexposition à certaines maladies et une espérance de vie réduite chez les personnes issues de milieux défavorisés sur les plans matériel et social³, ainsi qu'une augmentation du taux global de **mortalité**⁴. Le revenu est le déterminant le plus important de la santé, car il influe sur l'ensemble des conditions de vie⁵. Un faible revenu limite les ressources que les personnes peuvent mobiliser pour faire « des choix favorables au maintien d'un bon état de santé⁶ ». Les inégalités de revenu déterminent ainsi en grande partie les **inégalités de santé**.
- Un accès plus difficile à un **logement** abordable, c'est-à-dire qui coûte moins de 30 % du revenu avant impôt du ménage, dans un contexte de hausse du marché de l'immobilier qui engendre une augmentation des coûts locatifs et réduit l'accès à l'achat d'une première maison. La situation de « mal logement » a des effets négatifs sur la santé et de développement des enfants⁷ et entraîne bien d'autres



répercussions comme la moindre capacité à se constituer un **patrimoine** ou à investir dans l'éducation⁸.

- Un frein au recul de la **pauvreté**⁹.
- Une faible **mobilité sociale** ascendante¹⁰, soit la possibilité d'améliorer sa situation socioéconomique : pour un individu au cours de sa vie ou pour une génération par rapport à la précédente. Une récente recherche canadienne a établi un lien entre la hausse des inégalités de revenu et la diminution de la mobilité intergénérationnelle du revenu, tout particulièrement dans les milieux défavorisés¹¹. Une autre étude¹² a constaté que la mobilité au Québec se situait dans la moyenne canadienne, bien que Montréal affiche la plus faible mobilité sociale comparativement aux autres métropoles canadiennes.
- Un frein à la **productivité** des organisations, les grands écarts de rémunération nuisant au travail d'équipe, à la satisfaction au travail et à la rétention du personnel entre autres¹³.
- Une limitation de la **croissance économique**, bien que les travaux empiriques en la matière peinent à établir la corrélation¹⁴. Une analyse de l'OCDE conclut toutefois que les inégalités de revenu freinent la croissance économique à long terme¹⁵.
- Un risque pour la **cohésion sociale**¹⁶ et la **démocratie**¹⁷. Plusieurs recherches considèrent que le sentiment d'injustice nourri par des inégalités trop prononcées génère des tensions politiques, ainsi qu'une hausse de la criminalité, de la consommation de substances psychoactives, ou encore de la violence domestique.

Certaines conséquences de ces inégalités se sont manifestées au grand jour avec la crise sanitaire liée à la maladie à coronavirus 2019, et ce, au Québec et au Canada comme dans la plupart des pays touchés. En plus de révéler des inégalités déjà existantes, la pandémie de COVID-19 et les mesures préventives comme les fermetures d'écoles ou de services de garde ont pu les aggraver et même en générer de nouvelles, par exemple liées au recours au télétravail. Les personnes à faible revenu ou occupant un emploi à bas salaire, parmi lesquelles sont surreprésentées les femmes et les personnes immigrantes, ont été particulièrement affectées par la crise sanitaire¹⁸. Les personnes les moins nanties ont dû se tourner vers des aides gouvernementales, alors que les mieux nanties ont pu accumuler de l'épargne¹⁹. Il est à craindre que ce contexte produise des effets à long terme sur les inégalités économiques, mais aussi sur les inégalités sociales et de santé.

Un portrait inédit des inégalités de revenu

Les écrits recensés s'accordent sur une tendance canadienne à la hausse des inégalités de revenu depuis le début des années 1980, qui s'est poursuivie dans les années 1990, puis s'est stabilisée dans les années 2000. Cette hausse est marquée pour les inégalités de



revenu du marché (avant impôt). Lors de cette période, la part du revenu national qui revient aux 10 % hauts revenus a augmenté, tandis qu'une diminution suivie d'une stagnation a caractérisé la part des 40 % bas revenus et la taille des classes moyennes. Un rapport de l'Observatoire intitulé *Évolution des inégalités économiques au Canada et au Québec* retrace ces grandes tendances sans toutefois décrire les inégalités entre les individus au sein de chaque groupe²⁰.

Le présent rapport complète le portrait général des dernières décennies en se centrant sur les **inégalités de revenu** au moyen d'analyses exclusives selon plusieurs caractéristiques sociodémographiques des individus.

Avec le soutien financier d'Emploi et Développement social Canada, l'Observatoire propose de **dresser un portrait approfondi** des inégalités de revenu au Canada et au Québec. Cet état de situation se veut accessible et synthétique. Il est guidé par les questions de recherche suivantes :

- Quel est l'état le plus récent des inégalités de revenu au Canada et dans ses provinces ?
- Comment les inégalités de revenu se distribuent-elles selon diverses caractéristiques telles que le sexe, l'âge, le statut d'immigration ou le niveau de scolarité ?
- Quels sont les sous-groupes vulnérables qui se dégagent de la combinaison de plusieurs de ces caractéristiques ?

L'état des lieux proposé vise à **éclairer le débat public** en fonction des constats issus de la recherche et des données analysées. Il poursuit les objectifs spécifiques de :

- mettre en évidence comment les inégalités de revenu se distribuent selon diverses caractéristiques, et ce, dans une perspective intersectionnelle qui tente de prendre en compte les appartenances multiples des individus ;
- proposer des pistes d'explication qui étayent les constats établis ;

Le revenu

Le REVENU DU MARCHÉ comprend :

- le revenu d'emploi (salaires et traitements, revenus d'un travail autonome) ;
- le revenu de retraite privée ;
- le revenu de placements ;
- les pensions alimentaires ;
- d'autres revenus de sources privées.

Le REVENU TOTAL comprend le revenu du marché ainsi que les autres sommes d'argent reçues, provenant notamment des transferts gouvernementaux.

Le REVENU DISPONIBLE correspond au revenu après les redistributions et les retenues d'impôt faites par les gouvernements, soit au montant qu'un individu ou un ménage peut réellement dépenser ou épargner.

- sensibiliser le grand public, les instances décisionnelles et la société civile aux inégalités différenciées dégagées à partir d'analyses statistiques et de la littérature scientifique ;
- fournir une référence de base pour un débat mieux informé et pour de futures recherches.

Pour appuyer sa démarche de recherche, l'Observatoire a bénéficié des conseils d'un comité avisé formé de responsables d'organisations du milieu et de personnes expertes des inégalités socioéconomiques. Les membres du comité ont participé à l'orientation thématique du rapport et ont alimenté divers aspects de la question des inégalités économiques.

Précisions méthodologiques

La méthodologie de ce portrait repose sur des analyses statistiques à plusieurs égards inédites de données brutes. Ces analyses ont été effectuées à partir du fichier de microdonnées à grande diffusion de l'*Enquête canadienne sur le revenu* (ECR) de l'année 2017. Cette enquête est particulièrement intéressante, car elle contient à la fois de riches informations sur les caractéristiques socioéconomiques des répondants et répondantes ainsi que des données sur le revenu provenant des relevés T4 de l'Agence du revenu du Canada. Cela renforce la fiabilité des données par rapport aux enquêtes basées sur l'autodéclaration.

L'Enquête canadienne sur le revenu

L'*Enquête canadienne sur le revenu* (ECR) est une enquête transversale menée chaque année depuis 2012 auprès des ménages canadiens (sauf les résidents du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut) par Statistique Canada. L'objectif de l'ECR est de fournir des renseignements sur les revenus et sur les caractéristiques individuelles et familiales des Canadiennes et Canadiens âgés de 16 ans et plus.

AVANTAGE : la fiabilité des données, toutes les variables liées aux revenus étant issues de sources administratives puisque l'ECR est couplée avec les données fiscales des répondantes et répondants.

ÉCHANTILLON : composé de 92 000 individus représentatifs de l'ensemble de la population canadienne, dont 16 000 personnes dans la province du Québec, pour l'ECR 2017 (dernière année disponible du fichier de microdonnées à grande diffusion).



L'analyse des disparités de revenu dans la population a porté sur trois types de revenu :

- Le **revenu du marché**, avant transferts et impôt, qui correspond pour la majorité des individus au revenu d'emploi ;
- Le **revenu total** qui, en plus du revenu du marché, comprend les sommes perçues d'autres sources, en particulier les prestations issues des transferts gouvernementaux ;
- Le **revenu disponible**, après transferts et impôt, qui correspond au revenu net dont un individu ou un ménage dispose réellement.

Gini et Palma, deux mesures relatives qui éclairent les inégalités

L'INDICE DE GINI compare la répartition des revenus dans une population à un moment donné à une situation théorique d'égalité parfaite. Il varie de 0 à 1. Plus il se rapproche de 0, plus il tend vers l'égalité parfaite où tous les individus auraient le même revenu. Plus il se rapproche de 1, plus il tend vers une situation où un seul individu détiendrait la totalité des revenus. C'est un indicateur global, synthétique qui est utile pour comparer des périodes pour un même pays ou des pays entre eux. Par contre, il serait particulièrement sensible aux variations qui interviennent au milieu de la distribution des revenus et, au contraire, peu sensible à celles qui se produisent aux extrémités de la distribution des revenus.

L'INDICE DE PALMA mesure justement les inégalités entre les deux extrémités de la distribution des revenus, en général entre les 10 % revenus plus élevés et les 40 % revenus les plus bas (ou les quatre déciles inférieurs). Ce faisant, il exclut les revenus se situant entre le 4^e et le 9^e décile, soit grosso modo les classes moyennes. En divisant la somme des revenus perçus par les individus situés dans les 10 % hauts revenus par la somme qui revient aux individus situés dans les 40 % plus bas revenus, ce ratio indique combien de fois les 10 % les plus riches gagnent de plus que les 40 % les plus défavorisés.

Source : Nicolas Duvoux (2017). La mesure des inégalités, dans *Les inégalités sociales*, Paris, PUF, chap. 1, 13-22 ; Louis Maurin (2021). [Comment mesurer les inégalités de revenus ?](#), notes de l'Observatoire, 6, Observatoire des inégalités ; Sandrine Mesplé-Somps et Anne-Sophie Robilliard (2018). [Réduire les inégalités : enjeux conceptuels, statistiques et politiques](#), *Statéco*, INSEE, 112, p. 58 ; Simon Langlois et Mathieu Lizotte (2014). [L'indice de Palma, nouvelle mesure des inégalités au Québec et au Canada](#), *Revue vie économique*, 6(1) ; Anthony B. Atkinson (1970). [On the Measurement of Inequality](#), *Journal of Economic Theory*, 2, 244-263 ; Alex Cobham, Luke Schlog et Andy Sumner (2015). [Inequality and the Tails: The Palma Proposition and Ratio Revisited](#), *DESA Working Paper*, 143, ONU ; Joseph L. Gastwirth (2017). [Is the Gini Index of Inequality Overly Sensitive to Changes in the Middle of the Income Distribution?](#), *Statistics and Public Policy*, 4(1), 1-11.



Tout en s'appuyant sur les taux de faible revenu, l'analyse utilise principalement deux mesures d'inégalités de revenu :

- L'**indice de Palma**, qui indique le niveau de dispersion des revenus en comparant la somme des revenus détenue par les 10 % les plus riches avec celle détenue par les 40 % les plus défavorisés.
- L'**indice de Gini**, qui indique le niveau de concentration des revenus au sein de la population.

Les analyses générales qui sont faites comparent les types de revenus, les mesures de l'inégalité de revenu ainsi que les niveaux d'inégalité de revenu des individus et des ménages. Afin d'assurer une certaine continuité avec le rapport *Évolution des inégalités économiques au Canada et au Québec*, certaines provinces ont été regroupées en régions (provinces de l'Atlantique et des Prairies). Quant aux analyses spécifiques de sous-groupes de la population, elles portent sur les revenus des individus. Certaines modalités de variables ont été regroupées afin d'assurer la qualité des analyses.

Enfin, les constats sont appuyés par une revue de la littérature scientifique et grise (documentation hors édition comme des rapports d'organismes et des gouvernements). La recherche documentaire a principalement ciblé les inégalités de revenu au Canada et au Québec selon certaines caractéristiques individuelles ainsi que l'approche intersectionnelle.

Clé de lecture

Le présent rapport porte ainsi un **regard récent et approfondi sur les inégalités de revenu au Canada et au Québec basé sur des analyses inédites**. Il comprend deux parties.

- La première partie présente un survol des inégalités de revenu dans les provinces du Canada en comparant les indices de Gini et de Palma pour chaque type de revenu (marché, total et disponible) et en comparant les inégalités pour les individus et pour les ménages. Elle survole l'évolution des inégalités de revenu depuis 1990 à la lumière de ces nouvelles données.
- La deuxième partie détaille la façon dont les inégalités de revenu se distribuent selon le sexe, l'âge, le statut matrimonial et le type de famille, le niveau de scolarité, le statut d'immigration, la principale source de revenu et la région de résidence au moyen des indices de Palma et de Gini ainsi que des taux de faible revenu. Il s'en dégage un état de situation des inégalités de revenu au Québec et au Canada en 2017 qui est mis en perspective avec la littérature scientifique. Ce portrait trace aussi la voie à des analyses intersectionnelles.

Ce faisant, le présent rapport vise avant tout à présenter de nouvelles données sur la façon dont les inégalités de revenu touchent différents sous-groupes de la population. L'état de situation qu'il dresse constitue une base pour de futures analyses et recherches.



Notes de section

¹ Olivier Galland et Yannick Lemel (2018). *Sociologie des inégalités*, Paris, Armand Colin, p. 8 et 102-103 ; Stéphane Moulin (2016). *Inégalités : mode d'emploi. L'injustice au travail au Canada*, Canada, Les Presses de l'Université de Montréal, p. 43-77.

² Mircea Vultur et Jean Bernier (2013). [Inégalités structurelles et inégalités fractales dans le contexte postfordiste du marché du travail](#), *Revue Interventions économiques*, 47, p. 17.

³ Danielle Filion (2019). Les inégalités sociales en santé, dans Danielle Filion et Jocelyn Vinet, *Pauvreté, inégalités et problèmes sociaux*, 2^e éd, Fides Éducation, 99-121; Michael Tjepkema, Russell Wilkins et Andrea Long (2013). Cause-specific mortality by income adequacy in Canada: A 16-year follow-up study, *Health Reports*, 24(7), 14-22, n° 82-003-X au catalogue de Statistique Canada. Voir aussi Robert Pampalon, Denis Hamel et Philippe Gamache (2008). [Les inégalités sociales de santé augmentent-elles au Québec ?](#), INSPQ; Katherine Frohlich et al. (dir.) (2008). *Les inégalités sociales de santé au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.

⁴ Ibrahima Bocoum et al. (2019). Effect of Income Inequality on Health in Quebec: New Insights from Panel data, *Sustainability*, 11.

⁵ INSPQ. [Principaux déterminants de la santé – Environnement économique](#), mis à jour le 14 juillet 2016. (Consulté le 7 juin 2021)

⁶ Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (2016). *Mémoire sur le document de consultation intitulé « Solidarité et inclusion sociale : vers un troisième plan d'action gouvernemental »*, Québec, p. 32.

⁷ Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse (2020). *Mémoire à la commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse*, Québec, p. 78-86.

⁸ OCDE (2015). *Tous concernés : pourquoi moins d'inégalité profite à tous*, Paris, Éditions OCDE, p. 40.

⁹ CEPE (2019). *Influence de la croissance économique et des politiques fiscales sur la pauvreté au fil du temps*, Québec.

¹⁰ Lucas Chancel (2019). Ten facts about Inequality in Advanced Economies, *WID.world Working Paper 2019/15* ; OCDE (2019). *L'ascenseur social en panne ? Comment promouvoir la mobilité sociale*, Paris, Éditions OCDE.

¹¹ Marie Connolly et al. (2016). *La mobilité économique au Québec vue à travers la transmission intergénérationnelle des revenus*, rapport de recherche, n° 2016-PU-195586, FRQSC, Programme actions concertées.

¹² Sonny Scarfone et al. (2017). *Le Québec est-il égalitaire? Étude sur la mobilité sociale et l'égalité du revenu au Québec et au Canada*, Institut du Québec.

¹³ Raja Abid (2021). *Inégalités en milieux organisationnels*, Montréal, Observatoire québécois des inégalités, p. 23.

¹⁴ Sandrine Mesplé-Somps et Anne-Sophie Robilliard (2018). [Réduire les inégalités : enjeux conceptuels, statistiques et politiques](#), *Statéco*, INSEE, 112, p. 53-62.

¹⁵ OCDE (2015), *op. cit.*, chap. 2, 65-91.

¹⁶ INSPQ (2020). *COVID-19 : la résilience et la cohésion sociale des communautés pour favoriser la santé mentale et le bien-être*, Québec.

¹⁷ Jean-Pierre Derriennic (2019). *Les inégalités contre la démocratie*, Canada, PUL, p. 33-61.

¹⁸ Voir entre autres ASPQ (2020). *Impact de la pandémie de COVID-19 sur la santé et la qualité de vie des femmes au Québec*, Montréal, ASPQ / Observatoire québécois des inégalités ; ASPQ (2021). *Impact de la pandémie de COVID-19 sur la santé et la qualité de vie des personnes immigrantes au Québec*, [à paraître].

¹⁹ Voir le discours du 11 mars 2021 du sous-gouverneur à la Banque du Canada, [COVID-19, épargne et dépenses des ménages](#), p. 7-8 et le [taux d'épargne au 2^e trimestre 2020](#).

²⁰ Sandy Torres (2021). *Évolution des inégalités économiques au Canada et au Québec : tendances et causes*, Montréal, Observatoire québécois des inégalités.



Survol pancanadien des inégalités de revenu



Cette section présente un état récent des inégalités de revenu des individus au moyen des mesures du Gini et du Palma. Elle complète le portrait général¹ des tendances et des causes des inégalités économiques portant sur les quatre dernières décennies et principalement sur les ménages. Tout comme dans ce rapport, les données de l'*Enquête canadienne sur le revenu* (ECR) de 2017 révèlent que les inégalités de revenu sont importantes dans les provinces canadiennes et dans l'ensemble du Canada. Bien que des disparités importantes existent entre les provinces, les politiques sociales et fiscales via notamment les transferts gouvernementaux et le prélèvement de l'impôt ont pour effet de réduire les inégalités dans la société canadienne.

Comparaison de deux mesures des inégalités

Les inégalités de revenu individuel selon l'indice de Gini

Le tableau 1 détaille les indices de Gini du revenu individuel pour les trois types de revenus : marché, total et disponible. **En 2017, l'indice de Gini pour le revenu individuel du marché s'établissait à 0,57 pour l'ensemble du Canada, soit un niveau important d'inégalité.**

Tableau 1. Gini du revenu individuel du marché, total et disponible, provinces et Canada, 2017

	Revenu du marché	Revenu total	Revenu disponible
Ontario	0,59	0,50	0,46
Canada	0,57	0,48	0,44
Provinces de l'Atlantique	0,57	0,45	0,41
Provinces des Prairies	0,56	0,48	0,44
Québec	0,56	0,44	0,40
Colombie-Britannique	0,55	0,47	0,43

Source : Statistique Canada. *Enquête canadienne sur le revenu 2017*, fichier de microdonnées à grande diffusion. Calculs des auteurs. Note : Les calculs sont pondérés avec les poids d'échantillonnage fournis par Statistique Canada.

C'est en Ontario que l'indice était le plus élevé, avec un coefficient égal à 0,59, ce qui en fait la seule province avec un indice supérieur à la moyenne canadienne. C'est en Colombie-Britannique et au Québec que les indices étaient les moins élevés, avec respectivement 0,55 et 0,56. Concernant le revenu du marché, l'Ontario est donc la province la plus inégalitaire, tandis que la Colombie-Britannique et le Québec sont les provinces les moins inégalitaires.

L'indice de Gini au Canada diminue à 0,48 lorsque les transferts gouvernementaux sont pris en compte et à 0,44 après déduction des impôts, soit une diminution totale de 24 %. Au Québec, l'indice baisse globalement de 27 % passant respectivement de 0,56 (revenu du marché) à 0,44 (revenu total), puis à 0,40 (revenu disponible). Le Québec est la province la moins inégalitaire pour le revenu individuel disponible, avec les provinces de l'Atlantique (tableau 1).

Colombie-Britannique, Prairies et Québec : les provinces les moins inégalitaires pour le revenu du marché

En comparaison, **les inégalités de revenu sont plus marquées aux États-Unis**, mais aussi dans certains pays d'Europe (Grèce, Espagne, Portugal, Italie) et au Royaume-Uni² et l'effet de la fiscalité et de l'intervention de l'État par les transferts varie beaucoup entre pays.

Une des limites de l'indice de Gini est qu'il dresse un portrait général de l'inégalité à tous les niveaux de revenus et ne capte pas bien, par exemple, ce qu'il se passe aux extrémités de la distribution des revenus. Compte tenu de la croissance inégale des revenus des dernières décennies qui bénéficie largement aux personnes les mieux nanties au Canada, un indice qui ne représente pas bien les inégalités aux extrémités de la distribution ne rendrait pas tout à fait compte de l'état réel des inégalités. D'où l'intérêt de recourir à l'indice de Palma.

Les inégalités de revenu individuel selon l'indice de Palma

L'indice de Palma mesure l'écart de revenu entre les deux extrêmes de la distribution des revenus une année donnée : la somme des 10 % revenus les plus élevés est divisée par la somme des 40 % revenus les plus bas. L'intérêt de cet indice est d'éclairer ce qui se passe là où les inégalités sont les plus criantes.

L'indice de Palma éclaire là où les inégalités sont criantes.



Comprendre le Palma

L'INDICE DE PALMA est un ratio de parts de revenu du nom d'un économiste chilien dont l'idée est de comparer les revenus gagnés par les plus aisés à ceux gagnés par les plus pauvres, qui ont tendance à varier davantage selon les pays.

Avant de le calculer, il faut d'abord classer la population en ordre croissant des revenus, puis la décomposer en tranches de taille égale et savoir quelle part du revenu national est perçue par chacune d'elles.

Selon des tranches de 10 % ou déciles, le 1^{er} décile (D1) regroupe les 10 % revenus les plus bas et le 9^e décile (D9), qui fait référence à la valeur supérieure du 9^e décile, regroupe les 10 % revenus les plus élevés. Ainsi, D4 correspond aux 4 déciles inférieurs ou 40 % revenus au bas de l'échelle de la distribution des revenus.

L'indice de Palma rapporte la somme des revenus gagnés par les 10 % des individus ou des ménages situés au sommet de l'échelle sur la somme des revenus gagnés par les 40 % au bas de l'échelle. On abrège ce rapport par D9/D4.

Un indice de Palma égal à 1,0 signifie que la part de revenu des 10 % les plus riches équivaut à la part des 40 % les plus pauvres. Une valeur inférieure à 1,0 indique un niveau moindre d'inégalité, car les 40 % des plus pauvres reçoivent alors une part de revenu plus importante que les 10 % les plus riches. À l'inverse, une valeur supérieure à 1,0 signifie que les 40 % les plus pauvres gagnent moins que les 10 % les plus riches. C'est d'ailleurs ce qu'indiquent tous les indices de Palma présentés dans ce document.

Le tableau 2 détaille les indices de Palma pour le revenu du marché, le revenu total et le revenu disponible. En 2017, l'indice moyen de Palma au Canada pour le revenu du marché individuel est de 7,5. Cela signifie que la somme des revenus du marché individuel détenue par les 10 % plus riches est 7,5 fois supérieure à la somme des revenus perçue par les 40 % moins nantis. Autrement dit, **considérant le revenu avant impôt, les 10 % mieux nantis gagnent 7,5 fois plus que les 40 % plus défavorisés.**

Considérant le revenu avant impôt (revenu du marché), l'Ontario occupe la position la moins favorable au Canada, tandis que la Colombie-Britannique est la moins inégalitaire. En Ontario et dans les provinces de l'Atlantique, l'indice de Palma dépasse la moyenne nationale, avec respectivement un coefficient de 9,1 et 7,7. En revanche, au Québec, dans les Prairies et en Colombie-Britannique, les indices de Palma figurent en dessous de la moyenne canadienne, avec des coefficients respectifs de 6,6, de 6,5 et de 6.



Tableau 2. Palma du revenu individuel du marché, total et disponible, provinces et Canada, 2017

	Revenu du marché	Revenu total	Revenu disponible
Ontario	9,1	3,5	2,7
Provinces de l'Atlantique	7,7	2,4	1,9
Canada	7,5	3,0	2,3
Québec	6,6	2,3	1,8
Provinces des Prairies	6,5	3,0	2,3
Colombie-Britannique	6,0	2,8	2,3

Source : Statistique Canada. *Enquête canadienne sur le revenu 2017*, fichier de microdonnées à grande diffusion. Calculs des auteurs. Notes : L'indice de Palma présenté est le rapport D9/D4. Les calculs sont pondérés avec les poids d'échantillonnage fournis par Statistique Canada.

L'effet réducteur des transferts gouvernementaux

Le coefficient de Palma diminue, tout comme le coefficient de Gini, de manière significative après l'intervention de l'État, ce que la comparaison entre le revenu du marché et le revenu total met en évidence (tableau 2). Considérant le revenu total, l'indice de Palma au Canada diminue à 3, contre 7,5 pour le revenu du marché.

La prise en compte des transferts gouvernementaux réduit ainsi les indices de Palma de 53 % à 69 % suivant les provinces. C'est dans les provinces de l'Atlantique que la redistribution par les transferts gouvernementaux a le plus d'impact sur les inégalités. C'est en Colombie-Britannique où ceux-ci ont le moins d'impact. Les transferts gouvernementaux favorisent davantage la population québécoise, puisque les inégalités selon le revenu total y sont les moins élevées : la province passe du 3^e rang pour le revenu du marché au 1^{er} rang pour le revenu total.

Selon une analyse de Statistique Canada, les transferts des gouvernements font augmenter de façon significative le revenu total des familles des 1^{er} et 2^e quintiles du revenu, qui correspondent aux 40 % revenus les plus bas³. Plusieurs chercheurs

Les transferts gouvernementaux

Les TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX font référence aux prestations versées par les administrations publiques, selon la définition de Statistique Canada.

Exemples :

- pension de la Sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti pour les personnes âgées
- prestations des régimes de retraite publics (Régime de pensions du Canada et Régime des rentes du Québec)
- prestations de l'assurance-emploi pour les personnes ayant perdu leur emploi entre autres
- prestations fiscales, crédits ou allocations pour enfants
- prestations de l'assistance sociale
- crédits pour TPS/TVH

québécois ont déjà souligné cet effet réducteur des inégalités grâce aux transferts en rehaussant les revenus les plus faibles⁴.

Le tableau 2 présente également les indices de Palma pour le revenu après impôt (revenu disponible). L'indice de Palma au Canada passe alors à 2,3 (contre 3 pour le revenu total). **Les indices de Palma diminuent donc dans une moindre mesure lorsque les impôts sont pris en compte.** Des baisses allant de 18 % à 23 % sont enregistrées entre les indices du revenu total et du revenu disponible. C'est en Colombie-Britannique (18 %) que la baisse est la moins marquée. En revanche, l'incidence de l'imposition sur les inégalités est la plus marquée au Québec (22 %), en Ontario (23 %) et dans les Prairies (23 %).

Globalement, en 2017, c'est au Québec (baisse de 73 %) et dans les provinces de l'Atlantique (baisse de 75 %) que les transferts gouvernementaux et les impôts ont le plus d'impact sur la réduction des inégalités de revenu. Ceux-ci ont une incidence la moins importante dans les Prairies (baisse de 65 %) et en Colombie-Britannique (baisse de 62 %).

D'après les données, **les transferts gouvernementaux sont à l'origine de près des deux tiers de la réduction des inégalités.** Au regard de l'ampleur de cette atténuation, les transferts gouvernementaux apparaissent plus efficaces comme facteur de réduction des inégalités de revenu que la progressivité de l'impôt. Les transferts ont pour effet direct d'augmenter les revenus totaux des individus appartenant aux déciles inférieurs. La réduction des inégalités passe ainsi davantage par les dépenses gouvernementales que par les revenus⁵. L'imposition permet toutefois de maintenir des services publics de qualité et de financer les transferts sociaux.

Les transferts font diminuer les inégalités de revenu de près des deux tiers.

Comparaison des inégalités des individus et des ménages

Avec le coefficient de Palma comme avec le coefficient de Gini, les inégalités calculées avec les revenus familiaux ajustés sont inférieures à celles calculées avec les revenus individuels.

Le revenu familial ajusté

Le revenu peut être ajusté à l'aide d'une échelle d'équivalence pour comparer les revenus de familles de tailles différentes. Cette échelle permet précisément de prendre en compte les économies d'échelle réalisées par les familles de plus grande taille, dont la mise en commun des revenus et le partage des dépenses.

Le revenu familial ajusté correspond à la somme des revenus de tous les membres d'une famille économique divisée par la racine carrée de la taille de cette famille pour prendre en compte les économies d'échelle.

Le tableau 3 compare les indices de Palma selon les individus ou les ménages, et ce, pour les trois catégories de revenu (marché, total et disponible). Au Canada, pour le revenu du marché, **l'indice de Palma est de 7,5 lorsque mesuré avec les revenus individuels, mais de 2,8 lorsque mesuré avec les revenus familiaux ajustés.** Autrement dit, lorsque l'on considère les revenus des ménages, la somme des revenus du marché détenue par les 10 % plus riches tombe à près de 3 fois supérieure à la somme des revenus perçue par les 40 % moins nantis. De plus, les écarts observés entre les provinces tendent à s'amoinrir.

Comparaison internationale du Palma des ménages avec enfants

En 2014, le Canada se situait au 24^e rang sur 41 pays à revenu élevé, près du Royaume-Uni et de l'Australie mais devant les États-Unis, selon l'indice de Palma des ménages avec enfants.

- Suède : 0,76 (3^e rang)
- Pays-Bas : 0,83 (7^e rang)
- France : 0,94 (11^e rang)
- Royaume-Uni : 1,10 (23^e rang)
- Canada : 1,12 (24^e rang)
- Australie : 1,12 (25^e rang)
- États-Unis : 1,64 (35^e rang)
- Mexique : 2,80 (41^e rang)

Source : Centre de recherche de l'UNICEF (2017). Construire l'avenir : les enfants et les objectifs de développement durable dans les pays riches, *Bilan Innocenti 14*, Centre de recherche de l'UNICEF – Innocenti, Florence, figure 10.1, p. 37.



Tableau 3. Palma du revenu individuel et ajusté du marché, total et disponible, Canada et provinces, 2017

	Revenu du marché		Revenu total		Revenu disponible	
	Individuel	Ajusté	Individuel	Ajusté	Individuel	Ajusté
Ontario	9,1	3,0	3,5	1,8	2,7	1,5
Provinces de l'Atlantique	7,7	2,8	2,4	1,5	1,9	1,2
Canada	7,5	2,8	3,0	1,7	2,3	1,4
Québec	6,6	2,8	2,3	1,5	1,8	1,2
Provinces des Prairies	6,5	2,3	3,0	1,6	2,3	1,3
Colombie-Britannique	6,0	2,3	2,8	1,5	2,3	1,3

Source : Statistique Canada. *Enquête canadienne sur le revenu 2017*, fichier de microdonnées à grande diffusion. Calculs des auteurs. Notes : L'indice de Palma présenté est le rapport D9/D4. Les calculs sont pondérés avec les poids d'échantillonnage fournis par Statistique Canada.

Le tableau 4 compare quant à lui les indices de Gini selon les individus ou les ménages. Au Canada, l'indice de Gini ajusté passe de 0,47 pour les revenus du marché à 0,36 pour les revenus disponibles. Au Québec, le Gini passe respectivement de 0,47 à 0,34. Comme pour les revenus individuels, les transferts gouvernementaux et le prélèvement de l'impôt ont pour effet de réduire les inégalités de revenus ajustés. Les écarts de revenu diminuent de 28 % au Canada et de 23 % au Québec après transferts et impôt.

Tableau 4. Gini du revenu individuel et ajusté du marché, total et disponible, Canada et provinces, 2017

	Revenu du marché		Revenu total		Revenu disponible	
	Individuel	Ajusté	Individuel	Ajusté	Individuel	Ajusté
Ontario	0,59	0,48	0,50	0,40	0,46	0,36
Canada	0,57	0,47	0,48	0,39	0,44	0,36
Provinces de l'Atlantique	0,57	0,47	0,45	0,38	0,41	0,34
Provinces des Prairies	0,56	0,44	0,48	0,37	0,44	0,34
Québec	0,56	0,47	0,44	0,38	0,40	0,34
Colombie-Britannique	0,55	0,44	0,47	0,38	0,43	0,35

Source : Statistique Canada. *Enquête canadienne sur le revenu 2017*, fichier de microdonnées à grande diffusion. Calculs des auteurs. Note : Les calculs sont pondérés avec les poids d'échantillonnage fournis par Statistique Canada.

Ainsi, la mise en commun des revenus des membres d'un ménage et le partage des dépenses diminuent significativement les inégalités de revenu entre les moins nantis et les plus aisés.

Évolution des inégalités de revenu entre 1990 et 2017

La hausse des inégalités de revenu qui a eu lieu au cours des 40 dernières années découle en grande partie de la montée de la part des 10 % hauts revenus dans le revenu national, ainsi que le décrit le rapport *Évolution des inégalités économiques au Canada et au Québec*. Les inégalités de revenu sont toutefois soumises à de multiples forces et dynamiques, de la mondialisation des échanges et des évolutions technologiques⁶ en passant par les politiques sociales et fiscales, et ce, à différentes échelles par exemple locales, régionales, provinciales et nationales⁷. Les tendances dégagées dans ce précédent rapport notamment au moyen de l'indice de Gini des revenus des ménages mettent en évidence une augmentation des inégalités durant les années 1990, puis une stabilisation au cours des années 2000. Qu'en est-il avec la mesure du Palma des revenus individuels ?

Cette section propose un survol de l'évolution des disparités de revenu des individus au moyen de l'indice de Palma pour constater une tendance semblable à la stabilité dans les récentes décennies. Ainsi, l'évolution des inégalités de revenu va dans le même sens quelle que soit l'unité d'analyse ou la mesure retenue.

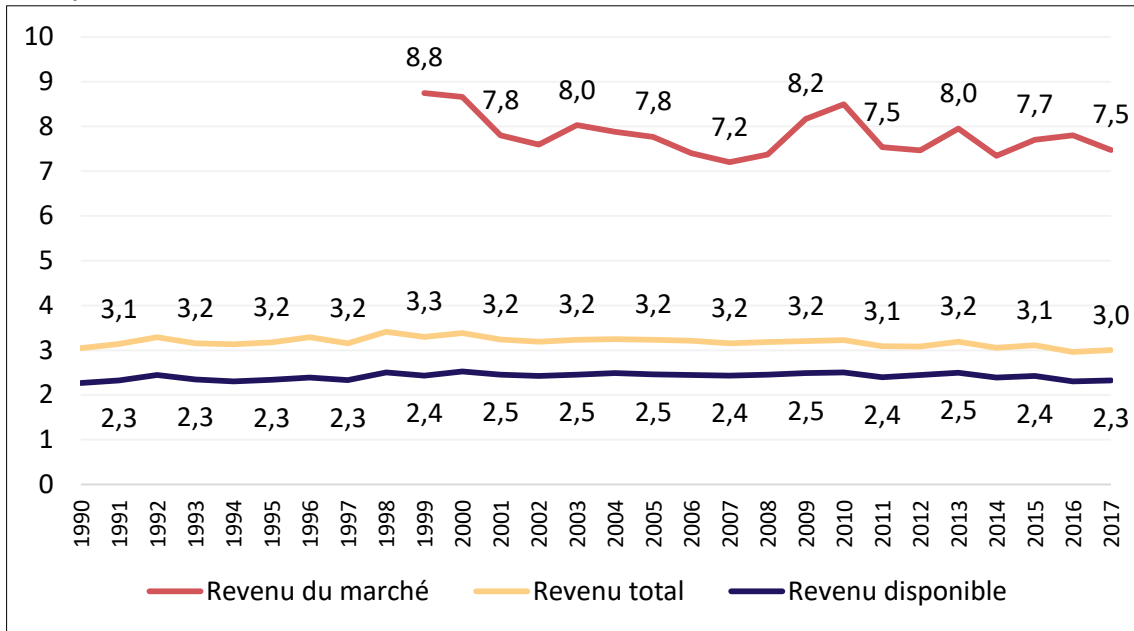
Les inégalités de revenu mesurées par le Palma sont stables depuis les années 2000 au Canada.

Le Québec est moins inégalitaire par rapport au Canada

Les figures 1 et 2 présentent les évolutions de l'indice de Palma au Canada et au Québec entre 1990 et 2017. Le Palma du revenu du marché se maintient entre 7 et 8 au Canada. Depuis le début des années 2000, il se maintient aux alentours de 7 au Québec. En 2017, les 10 % des individus les mieux nantis gagnaient 6,6 fois plus que les 40 % les moins nantis.

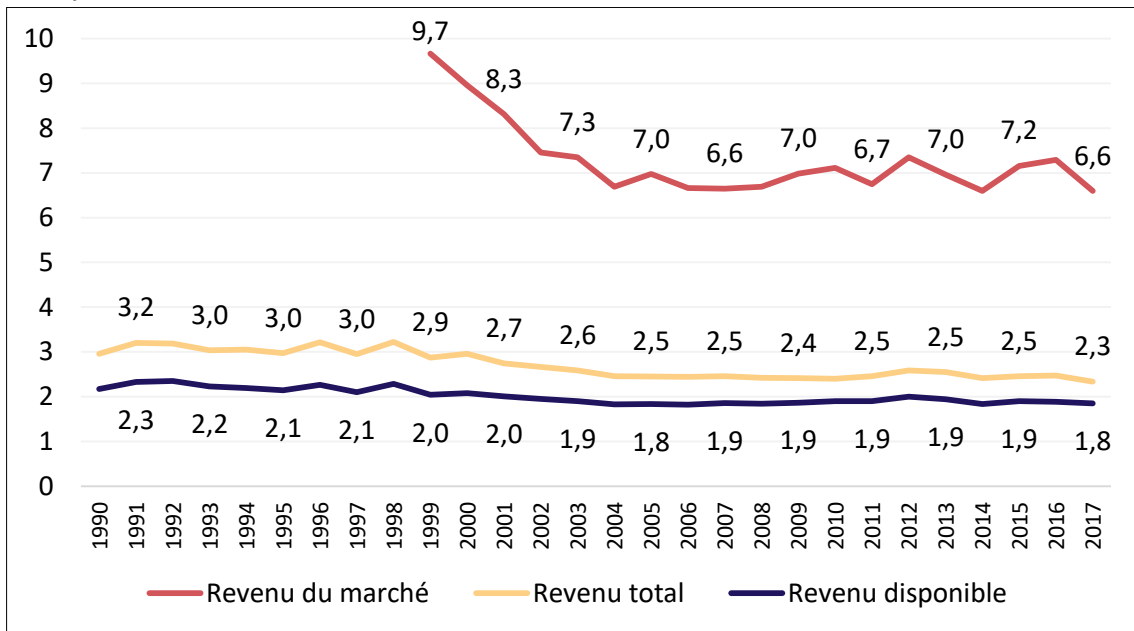
Les inégalités de revenu disponible mesurées avec l'indice de Palma sont également inférieures au Québec par rapport à l'ensemble du Canada : elles se situent un peu en dessous de 2 depuis le début des années 2000 dans la province, alors qu'elles fluctuent entre 2,3 et 2,5 au Canada.

Figure 1. Palma du revenu individuel du marché, total et après impôt, Canada, 1990-2017, en dollars constants de 2016



Source : Calculs des auteurs à partir de l'Enquête sur les finances des consommateurs, 1990-1997, l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1998-2011 et l'Enquête canadienne sur le revenu, 2012-2017.
 Note : Les indices du revenu du marché ne sont pas représentés avant 1999 en raison de la grande volatilité des données.

Figure 2. Palma du revenu individuel du marché, total et après impôt, Québec, 1990-2017, en dollars constants de 2016



Source : Calculs des auteurs à partir de l'Enquête sur les finances des consommateurs, 1990-1997, l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1998-2011 et l'Enquête canadienne sur le revenu, 2012-2017.
 Note : Les indices du revenu du marché ne sont pas représentés avant 1999 en raison de la grande volatilité des données.

Selon une analyse considérant la période allant de 1976 à 2011, les inégalités de revenu disponible sont moins élevées au Québec que dans le reste du Canada, particulièrement au cours des années 2000, en raison de l'effet plus important qu'y tient la redistribution par les transferts et l'impôt⁸. Cela dit, plusieurs analystes remarquent que les **mécanismes de la redistribution** réduisent moins efficacement les inégalités de revenu disponible en particulier au tournant des années 2000, dans la province comme au Canada. Cette moindre efficacité contribuerait à une stagnation des inégalités de revenu disponible⁹.

La position plus favorable du Québec par rapport à l'ensemble du Canada pourrait trouver une explication dans les évolutions divergentes selon les provinces de la part des 10 % revenus au sommet de la distribution du revenu national disponible¹⁰. Pendant que cette part poursuivait sa croissance dans les Prairies, en Ontario et en Colombie-Britannique¹¹, elle se stabilisait au Québec à partir de la moitié des années 1990. Quant à la part du revenu national disponible captée par les 40 % revenus au bas de la répartition, elle a peu varié dans le temps et selon les provinces¹².

Un autre élément à prendre en compte pour interpréter la stabilisation des inégalités de revenu dans l'ensemble du Canada concerne la **croissance des salaires** et la diminution de la dispersion salariale observées au début des années 2000 en particulier dans les provinces pétrolières. En effet, l'Alberta, la Saskatchewan et Terre-Neuve-et-Labrador ont connu une augmentation des salaires en raison de la flambée du prix du pétrole et de la mise en place d'une économie basée sur l'extraction des ressources, selon une étude pancanadienne¹³ examinant cette période jusque vers 2013. L'augmentation des salaires s'est faite en faveur des faibles et modestes revenus de travailleurs peu scolarisés comparativement aux travailleurs qualifiés. De plus, dans ces provinces, cette croissance s'est étendue à d'autres industries : l'entrée d'argent pour le personnel du secteur en effervescence a des répercussions sur le salaire du personnel de tous les autres secteurs¹⁴. Les facteurs habituellement utilisés pour décrire

Seuils des 40 % bas revenus et des 10 % hauts revenus

En 2017, un individu faisait partie des quatre premiers déciles de la distribution des revenus avec un revenu total (après transferts et avant impôt) de :

- 25 000 \$ ou moins au Québec;
- 25 400 \$ ou moins au Canada.

En 2017, un individu faisait partie du décile supérieur avec un revenu total de :

- 82 525 \$ ou plus au Québec;
- 94 025 \$ ou plus au Canada.

À noter que le seuil pour faire partie des 40 % est tiré vers le bas en raison de revenus de travail autonome qui peuvent être négatifs. En les excluant, le seuil s'établit à 35 825 \$ au Québec et à 36 600 \$ au Canada. Les seuils pour faire partie des 10 % revenus d'emploi les plus élevés sont respectivement de 90 750 \$ et de 105 025 \$.

Source : Statistique Canada. *Enquête canadienne sur le revenu 2017*, fichier de microdonnées à grande diffusion. Calculs des auteurs.

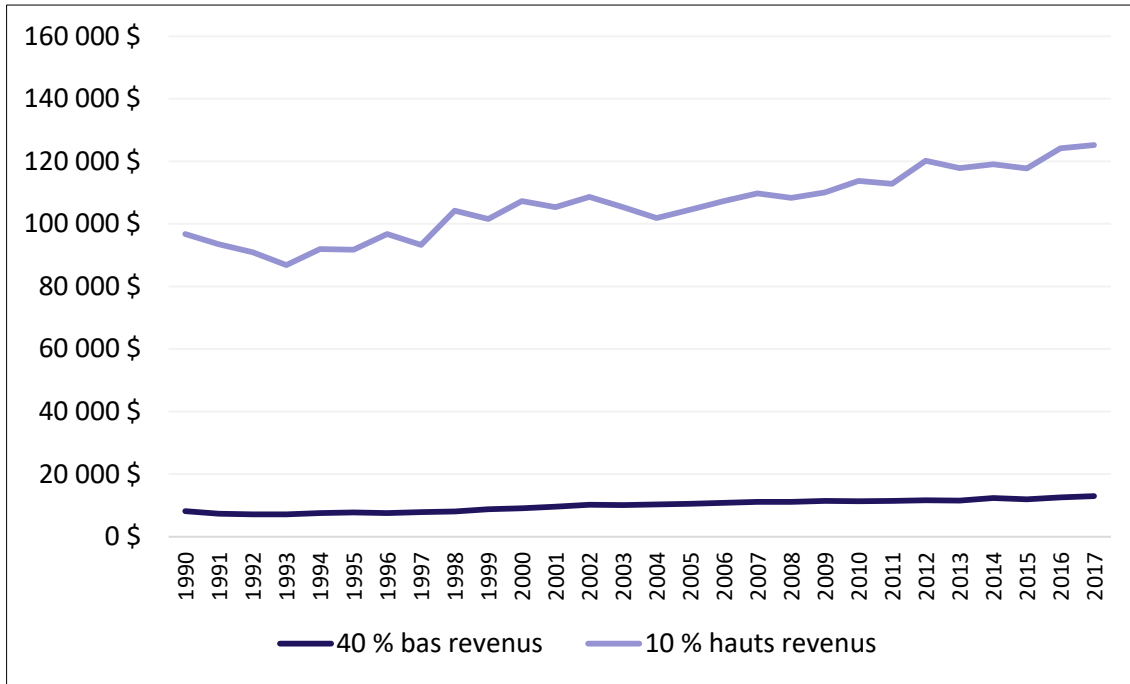
les augmentations de salaire (les années d'expérience, le niveau de scolarité et le type d'industrie) ont alors peu d'incidence.

De plus, les **hausse du salaire minimum** en particulier, observées dans la plupart des provinces au cours des années 2000 et 2010, sont mises en avant par une étude pour expliquer l'augmentation plus importante des bas salaires par rapport aux revenus intermédiaires¹⁵.

Au regard de la moyenne du revenu total pour chacun de ces groupes à l'extrémité de la distribution du revenu, les écarts se sont toutefois accentués entre 1990 et 2017. Les figures 3 et 4 portent sur l'évolution du revenu moyen total des individus au Québec et au Canada en dollars constants de 2017. Entre 1990 et 2017, le revenu moyen des 10 % plus riches est passé dans la province de 96 734 \$ à 125 247 \$, soit une augmentation de 30 %, tandis que le revenu moyen des 40 % les plus pauvres est passé de 8 157 \$ à 13 001 \$, représentant une augmentation de 59 %. En revanche, au Canada, en valeurs relatives, l'augmentation a été un peu plus importante pour les hauts revenus : le revenu moyen total des 10 % individus les mieux nantis a augmenté de 39 % sur la période considérée (de 107 535 \$ à 149 311 \$) et de 37 % pour les 40 % les moins nantis (de 9 057 \$ à 12 425 \$).

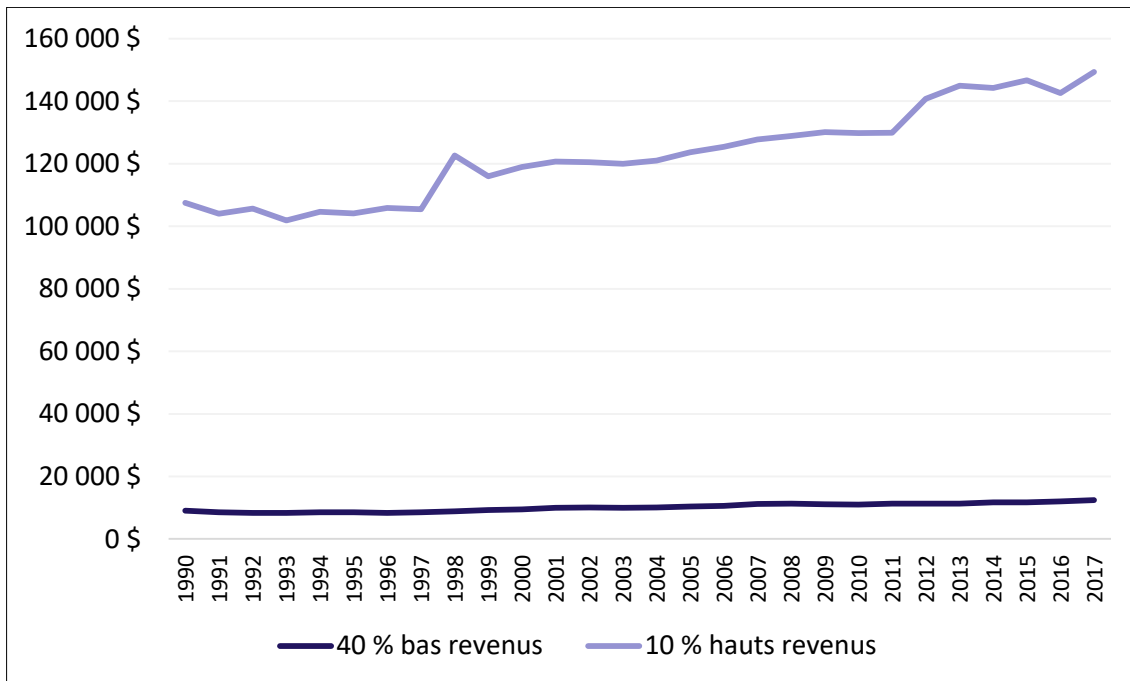
En valeur absolue cependant, l'augmentation du revenu moyen s'est élevée à 28 513 \$ pour les plus riches contre 4 844 \$ pour les plus pauvres au Québec (figure 3) et respectivement à 41 776 \$ et à 3 368 \$ au Canada (figure 4).

Figure 3. Moyenne du revenu individuel total, Québec, 1990-2017, en dollars constants de 2017



Source : Calculs des auteurs à partir de l'Enquête sur les finances des consommateurs, 1990-1997, l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1998-2011 et l'Enquête canadienne sur le revenu, 2012-2017.

Figure 4. Moyenne du revenu individuel total, Canada, 1990-2017, en dollars constants de 2017



Source : Calculs des auteurs à partir de l'Enquête sur les finances des consommateurs, 1990-1997, l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, 1998-2011 et l'Enquête canadienne sur le revenu, 2012-2017.

Notes de section

¹ Sandy Torres (2021). *Évolution des inégalités économiques au Canada et au Québec : tendances et causes*, Montréal, Observatoires québécois des inégalités.

² OCDE (2020). [Données / Inégalité de revenu](#). (Consulté le 7 décembre 2020)

³ Statistique Canada (2003). [Le revenu au Canada](#), n° 75-202-XIF au catalogue, chap. 3, 38-53.

⁴ Simon Langlois et Mathieu Lizotte (2014). [L'indice de Palma, nouvelle mesure des inégalités au Québec et au Canada](#), *Revue vie économique*, 6(1) ; Stéphane Crespo et Sylvie Rheault (2014). L'inégalité du revenu disponible des ménages au Québec et dans le reste du Canada : bilan de 35 années, *Données sociodémographiques en bref*, Institut de la statistique du Québec, 19(1), p. 3.

⁵ Olivier Jacques et Alain Noël (2014). *Tous bénéficient, tous contribuent : préserver et bonifier les assises fiscales du modèle québécois*, mémoire présenté à la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise, Université de Montréal.

⁶ Mircea Vultur et Jean Bernier (2013). [Inégalités structurelles et inégalités fractales dans le contexte postfordiste du marché du travail](#), *Revue Interventions économiques*, 47.

⁷ Nicole Fortin et al. (2012). Canadian Inequality: Recent Developments and Policy Options, *Canadian Public Policy*, 38(2), 121-145 ; Yannick Marchand, Jean Dubé et Sébastien Breau (2019). *Exploring the causes and consequences of regional income inequality in Canada*, Working Paper, Donald J. Savoie Institute, Université de Moncton.

⁸ Crespo et Rheault, *op. cit.*

⁹ Langlois et Lizotte, *op. cit.*; Crespo et Rheault, *op. cit.*, p. 3. Pour le Canada, voir Andrew Heisz et Brian Murphy (2016). The Role of Taxes and Transfers in Reducing Income Inequality, dans David A. Green, W. Craig Riddell et France St-Hilaire (dir.), *Income Inequality: The Canadian Story*, Canada, Institute for Research on Public Policy, 435-477.

¹⁰ Michael Veall (2012). Top income shares in Canada: recent trends and policy implications, *The Canadian Journal of Economics*, 45(4), 1247-1272.

¹¹ Sandy Torres, *op. cit.*, p. 45-48.

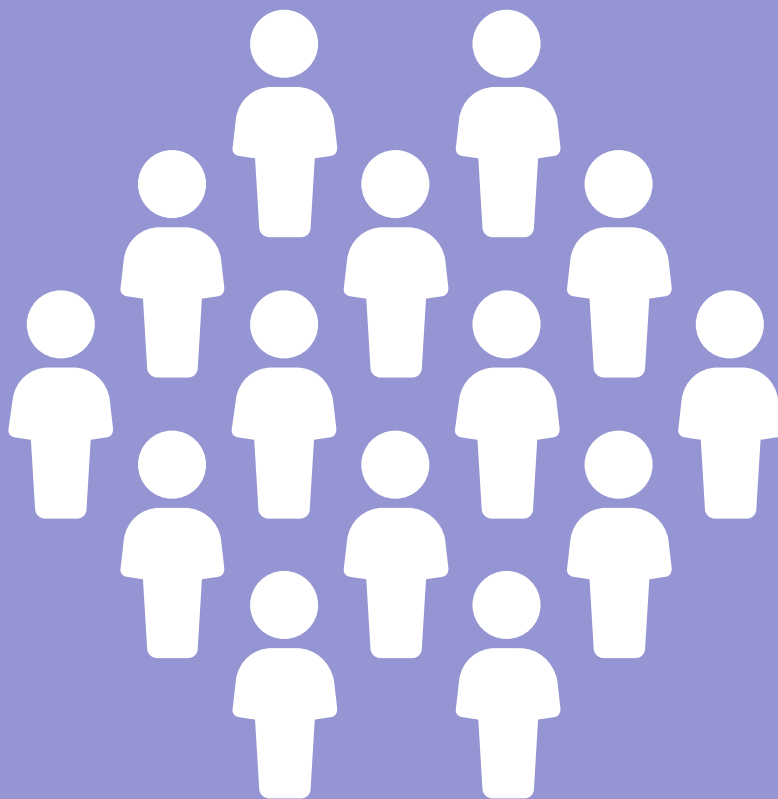
¹² Sandy Torres, *op. cit.*, p. 51-52.

¹³ Nicole Fortin et Thomas Lemieux (2015). [Changes in wage inequality in Canada: An Interprovincial perspective](#), *Canadian Journal of Economics*, 48(2), 682-713 ; Joseph Marchand (2015). [The distributional impacts of an energy boom in Western Canada](#), *Canadian Journal of Economics*, 48(2), 714-735 ; David A. Green et Benjamin Sand (2014). *Has the Canadian Labour Market Marked Polarized?*, Working paper 133, Canadian Labour Market and Skills Researcher Network (CLSRN).

¹⁴ Paul Beaudry, David A. Green et Benjamin Sand (2012). Does industrial composition matter for wages? A test of search and bargaining theory, *Econometrica*, 80(3), 1063-1104.

¹⁵ Fortin et Lemieux, *op. cit.*

Distribution intragroupe des inégalités de revenu au Québec et au Canada



Introduction aux analyses

Comment les inégalités de revenu se distribuent-elles dans la population selon le sexe, l'âge, la scolarité, etc. ? Une vaste littérature traite des différences qui existent entre des groupes selon diverses caractéristiques. Dans cette veine, l'analyse différenciée selon les sexes (ADS) a permis entre autres de mettre en évidence les disparités de revenu qui existent et persistent entre les femmes et les hommes. L'analyse différenciée selon les sexes plus (ADS+), ou l'analyse comparative entre les sexes (ACS+), va plus loin en prenant en compte non seulement les différences biologiques, économiques, socioculturelles, etc. entre les femmes et les hommes, mais aussi l'effet de facteurs comme l'âge, l'origine ethnique, la religion, le handicap¹.

Quant à l'analyse intersectionnelle, elle prend en compte les appartenances multiples des personnes, au-delà des catégories binaires telles que hommes/femmes. Cette approche consiste à cerner les inégalités produites par l'interaction ou interdépendance de formes de domination ou d'exclusion². Elle permet entre autres de mettre en évidence l'hétérogénéité de groupes ou de sous-groupes considérés a priori comme homogènes.

L'intersectionnalité

La notion d'intersectionnalité, d'abord décrite par la juriste afro-américaine Kimberlé Williams Crenshaw en 1989, a été forgée par des théoriciennes féministes aux États-Unis pour souligner la double discrimination, issue du sexisme et du racisme, subie par les femmes noires. Le « croisement de plusieurs positions sociales défavorisées » fait en sorte que la discrimination vécue est singulière et que les préjudices subis sont « augmentés ».

Par la suite, le concept s'est étendu à d'autres domaines, par exemple les inégalités sociales et les inégalités de santé. Il permet de souligner plus largement les multiples appartenances des individus, qui leur confèrent une expérience particulière avec ses avantages et désavantages.

Source : Val Morrison et Pascale Mantoura (2020). *Approches politiques de réduction des inégalités de santé*, Montréal, CCNPPS, p. 3 ; Fiche « [intersectionnalité](#) » du *Grand dictionnaire terminologique*, en ligne ; Institut canadien d'information sur la santé (2020). *Mesurer les inégalités en santé : trousse d'outils – glossaire*, Ottawa, ON, ICIS.

Ces angles d'analyse peuvent s'appliquer aux disparités de revenu entre individus partageant une même caractéristique, par exemple parmi les femmes ou parmi les personnes d'un même niveau de scolarité. D'ailleurs, la mesure du Palma est particulièrement propice à l'examen de ces inégalités intragroupes, c'est-à-dire à l'intérieur d'un groupe.



De plus, une recherche québécoise³ qui examine les inégalités de revenu disponible selon diverses caractéristiques des ménages soutient que les différences s’observeraient davantage à l’intérieur de groupes (intragroupe) et moins entre les groupes (intergroupe). Les inégalités à l’intérieur des groupes renverraient à des « inégalités fractales⁴ » dans la mesure où elles « fractionnent » les groupes sociaux. Ces inégalités témoigneraient d’une hétérogénéité croissante à l’intérieur de sous-groupes de personnes partageant des caractéristiques communes.

Cette partie examine précisément la distribution différenciée des inégalités de revenu individuel intragroupes à partir des caractéristiques suivantes :

- le sexe,
- l’âge,
- le statut matrimonial et le type de famille,
- le niveau de scolarité,
- le statut d’immigration (statut légal au Canada),
- la principale source de revenu
- la région de résidence.

Le fichier public de l’ECR

Afin de préserver la confidentialité des informations, le fichier de microdonnées à grande diffusion de l’*Enquête canadienne sur le revenu* (ECR) contient moins de catégories et de façon générale moins de détails que le fichier confidentiel. Pour cette raison, par exemple, le fichier public ne contient pas de données sur les Autochtones.

Source : Statistique Canada. [Enquête canadienne sur le revenu \(ECR\)](#) (Consulté le 11 juin 2021).

Il s’agit de caractéristiques qui sont disponibles dans le fichier de microdonnées à grande diffusion de l’*Enquête canadienne sur le revenu* (ECR). En détaillant les différences intragroupes et en explorant certains croisements, **les analyses qui suivent constituent une étape vers des analyses intersectionnelles plus poussées.**

Les analyses présentées s’appuient sur les indices de Palma et de Gini. Les valeurs avant et après impôt sont parfois comparées. Toutefois, cette comparaison n’est pas toujours illustrée pour l’indice de Palma afin d’assurer la lisibilité des figures, certaines valeurs avant impôt étant particulièrement élevées. Elles sont alors mentionnées sans être illustrées. Le portrait des inégalités de revenu qui s’en dégage est mis en perspective avec celui qui ressort de l’examen des taux de faible revenu.

Par ailleurs, les effectifs sur lesquels sont basés tous les calculs se trouvent en annexe.

Les limites de l'indice de Palma

L'indice de Palma a quelques limites. Étant donné qu'il compare des sommes de revenus, la présence de valeurs négatives ou d'une grande quantité de 0 dans les revenus des 40 % plus faibles revenus peut entraîner d'importantes variations de la valeur du Palma ou même des valeurs négatives qui sont difficiles à interpréter.

De plus, il est probable que la somme des revenus des 10 % plus riches soit sous-estimée étant donné que les hauts revenus sont moins bien représentés dans les enquêtes statistiques. Il est donc possible que l'indice de l'inégalité qui en résulte soit lui aussi sous-estimé.

Enfin, deux indices de Palma ne sont pas forcément comparables puisqu'ils sont des mesures relatives des inégalités pour des distributions données. Par exemple, un sous-groupe qui affiche de faibles revenus, ou un plus grand niveau de pauvreté, pourrait à première vue être considéré comme moins inégal qu'un autre sous-groupe. Il convient donc de nuancer l'interprétation d'un indice de Palma, notamment en ayant recours à d'autres mesures.

Différences selon le sexe : les femmes plus inégales entre elles

Il y a une abondante littérature au sujet des disparités de revenu entre les sexes⁵. La surreprésentation des femmes dans des professions à bas salaires⁶, temporaires et à temps partiel ainsi que l'iniquité salariale expliquent les écarts de revenu qui persistent entre les travailleuses et les travailleurs.

Tout en étant discriminées par rapport aux hommes sur le plan des salaires et de la progression de carrière en particulier, il y a aussi de fortes différences entre les femmes elles-mêmes selon leur emploi, leur scolarité et leur origine ethnoculturelle⁷. Peu d'études se sont toutefois penchées sur les écarts à l'intérieur de chaque groupe selon le sexe.

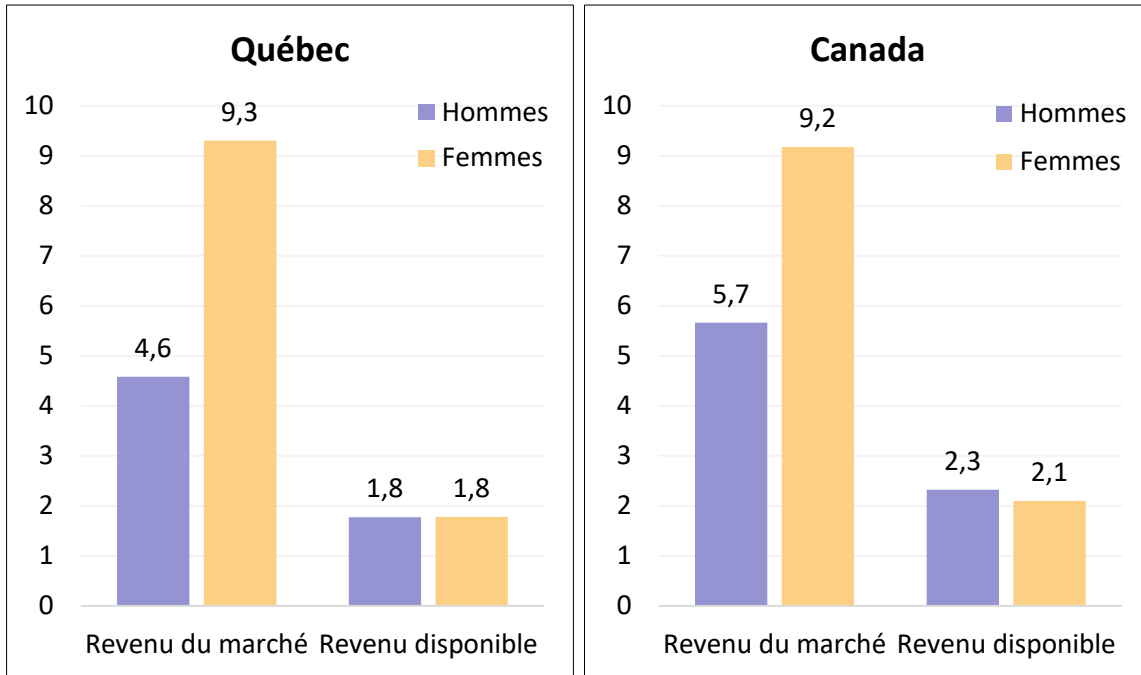
Les inégalités de revenu du marché sont très prononcées entre les femmes

Quand elles sont mesurées avec l'indice global de Gini, les inégalités de revenu s'établissent à un niveau similaire pour chacun des sexes, au Québec comme au Canada (figure 6). En revanche, quand l'attention se porte sur les extrémités de la distribution du revenu comme le ratio interdécile du Palma le permet, le portrait est bien différent : les inégalités de revenu du marché sont nettement prononcées entre les femmes.

Considérant le revenu du marché, **les 10 % femmes les plus riches gagnent 9,3 fois plus que les 40 % femmes les plus pauvres au Québec** (figure 5). Les inégalités sont moins prononcées parmi les hommes avec un indice de Palma à 4,6. Au Canada, les inégalités entre les hommes sont plus prononcées qu'au Québec.

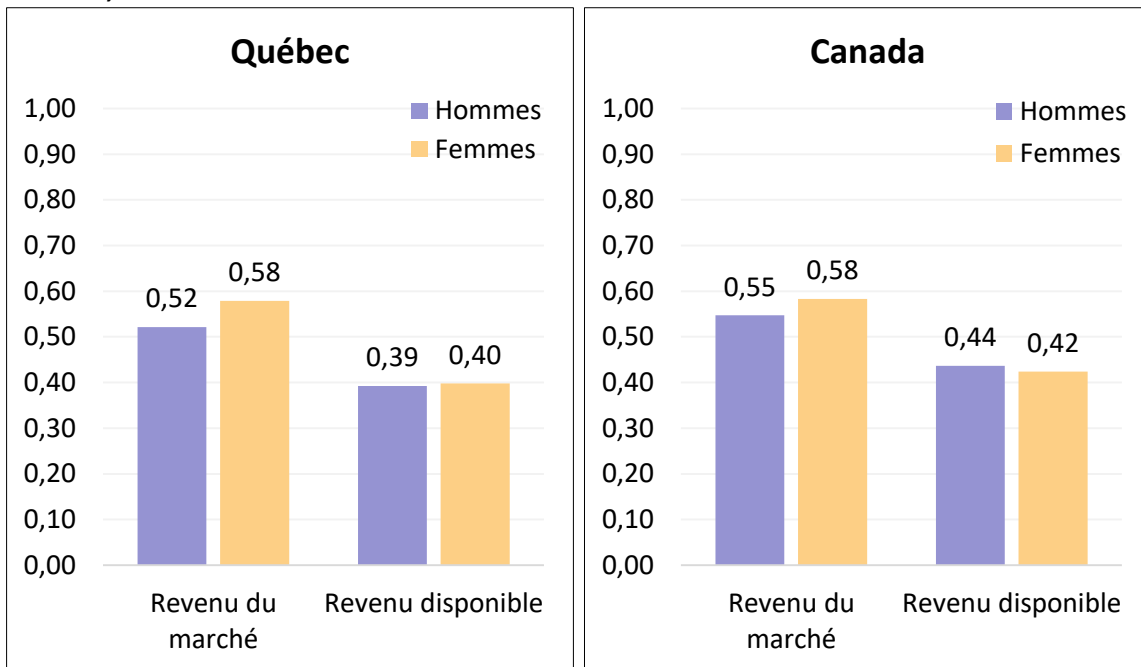
L'indice de Palma du revenu du marché est deux fois plus élevé pour les femmes que pour les hommes.

Figure 5. Palma du revenu individuel du marché et disponible selon le sexe, Québec et Canada, 2017



Source : Statistique Canada. *Enquête canadienne sur le revenu 2017*, fichier de microdonnées à grande diffusion. Calculs des auteurs. Notes : L'indice de Palma présenté est le rapport D9/D4. Les calculs sont pondérés avec les poids d'échantillonnage fournis par Statistique Canada.

Figure 6. Gini du revenu individuel du marché et disponible selon le sexe, Québec et Canada, 2017



Source : Statistique Canada. *Enquête canadienne sur le revenu 2017*, fichier de microdonnées à grande diffusion. Calculs des auteurs. Note : Les calculs sont pondérés avec les poids d'échantillonnage fournis par Statistique Canada.

La redistribution profite davantage aux femmes

Les mesures redistributives comme les transferts gouvernementaux et l'impôt réduisent davantage les inégalités de revenu pour les femmes que pour les hommes. Sans doute faut-il y voir, entre autres, l'effet positif des prestations pour enfants sur le revenu des mères, comme une récente étude canadienne l'a souligné⁸. Au Québec, les inégalités entre femmes se situent à 9,3 pour le revenu du marché (avant impôt) selon l'indice de Palma, mais se réduisent à 1,8 pour le revenu disponible (après transferts et impôt). Ainsi, en 2017, les femmes faisant partie des 10 % les plus riches gagnent près de deux fois plus que celles appartenant aux 40 % moins nanties après l'effet réducteur de la redistribution par l'État.

Par ailleurs, les inégalités du revenu disponible sont moindres au Québec par rapport au reste du Canada, et ce, autant pour les hommes que pour les femmes. Elles se situent à 1,8 pour les deux sexes au Québec, contre 2,3 pour les hommes et 2,1 pour les femmes au Canada (figure 5). Cela se vérifie également avec le coefficient de Gini, bien que la province rejoigne la moyenne canadienne concernant les inégalités entre les femmes (0,40 contre 0,42, figure 6).

Les écarts de revenu entre hommes et femmes demeurent

Comment expliquer que les inégalités de revenu du marché soient deux fois plus prononcées pour les femmes selon l'indice de Palma ? En fait, **les femmes sont plus nombreuses à gagner un faible revenu et même à avoir un revenu nul**. Il y a aussi un peu plus de femmes dans les déciles inférieurs.

La moyenne des revenus du marché est nettement inférieure pour les femmes au Québec (tableau 5) comme au Canada (tableau 6), et ce, particulièrement parmi les 40 % plus bas revenus. Au Québec, dans les quatre déciles inférieurs de la distribution, la part des revenus qui revient aux femmes représente 36 % de la part qui revient aux hommes. Dans le décile supérieur, soit les 10 % plus hauts revenus, la part qui revient aux femmes représente en revanche 73 % de celle qui revient aux hommes. Au Canada, ces parts sont respectivement de 41 % et de 73 %.

Dans les déciles inférieurs, la part des revenus gagnés par les femmes représente seulement 36 % de celle gagnée par les hommes au Québec et 41 % au Canada.

Tableau 5. Statistiques du revenu individuel du marché selon le décile et le sexe, Québec, 2017

	40 % bas revenus		10 % hauts revenus	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Effectif	1 394 473	1 367 251	344 112	336 005
Moyenne	2 671 \$	7 543 \$	100 684 \$	140 730 \$
Somme	3 724 246 390 \$	10 313 532 993 \$	34 646 604 206 \$	47 286 202 351 \$

Source : Statistique Canada. *Enquête canadienne sur le revenu 2017*, fichier de microdonnées à grande diffusion. Calculs des auteurs. Note : Les calculs sont pondérés avec les poids d'échantillonnage fournis par Statistique Canada.

Tableau 6. Statistiques du revenu individuel du marché selon le décile et le sexe, Canada, 2017

	40 % bas revenus		10 % hauts revenus	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Effectif	6 073 195	5 868 862	1 510 691	1 465 028
Moyenne	3 080 \$	7 773 \$	113 671 \$	176 338 \$
Somme	18 707 486 920 \$	45 617 397 965 \$	171 721 632 294 \$	258 340 092 688 \$

Source : Statistique Canada. *Enquête canadienne sur le revenu 2017*, fichier de microdonnées à grande diffusion. Calculs des auteurs. Note : Les calculs sont pondérés avec les poids d'échantillonnage fournis par Statistique Canada.

Les écarts de revenu persistent donc entre les femmes et les hommes (en faveur de ces derniers)⁹, bien que la rémunération horaire des femmes ait davantage augmenté en proportion que celle des hommes au cours de la dernière décennie au Québec¹⁰. Les différences persistantes de rémunération sont à mettre en parallèle avec un taux d'activité féminin qui évolue peu depuis 10 ans et un nombre d'heures travaillées inférieurs (surreprésentation féminine dans le travail à temps partiel) ainsi que la surreprésentation féminine dans des emplois à bas salaires.

Plusieurs études estiment qu'une grande partie des écarts de rémunération, le « *gender pay gap* », s'explique par la faible présence des femmes dans les très hauts revenus et les industries plus rémunératrices comme le domaine des sciences, technologies, génie et mathématiques (STGM)¹¹. L'obstacle du **plafond de verre** tiendrait un rôle majeur dans l'écart global de rémunération. La sous-représentation des femmes parmi les très hauts revenus contribuerait ainsi à la persistance de l'écart salarial entre les sexes¹². La moindre présence des femmes parmi les 1 % revenus au sommet de la distribution pourrait trouver une explication dans leurs responsabilités familiales, puisque celles qui gagnent les

La faible présence des femmes dans les très hauts revenus expliquerait une grande part de l'écart salarial persistant.

revenus les plus élevés sont moins susceptibles que leurs homologues masculins d'être mariées ou de vivre en union libre et d'avoir des enfants¹³.

Les hommes seuls et les femmes âgées sont davantage exposés à la pauvreté

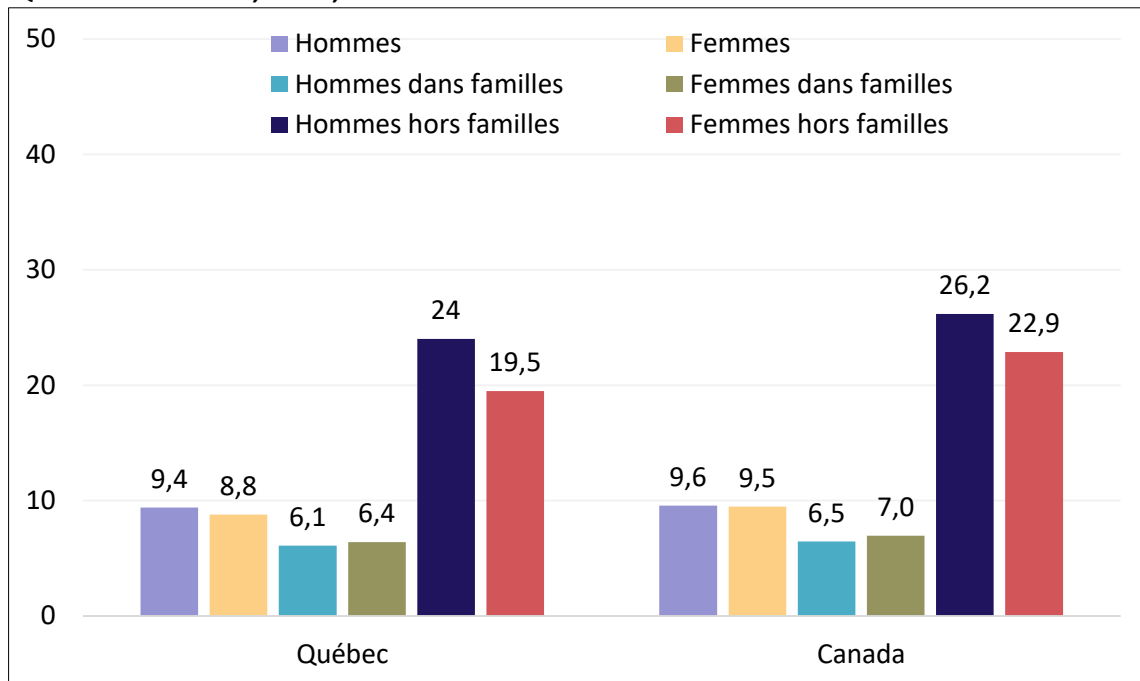
La mesure du faible revenu selon le sexe apporte un autre éclairage. Les taux de faible revenu présentés dans la figure 7 présentent peu de différences selon le sexe des individus, au Québec comme au Canada. En revanche, l'analyse différenciée selon le sexe du taux de faible revenu des personnes seules (hors familles) révèle que les hommes sont encore plus désavantagés que les femmes.

Les personnes sont considérées hors famille économique si elles ne vivent pas dans une famille économique, qui se compose d'au moins deux personnes apparentées habitant dans le même logement. Autrement dit, il s'agit des **personnes vivant seules ainsi que des personnes seules vivant avec des personnes auxquelles elles ne sont pas apparentées** (ex. en colocation).

Au Québec, 24 % des hommes hors familles vivent sous le seuil de faible revenu selon la mesure du panier de consommation (MPC) contre 19,5 % des femmes au Québec. Au Canada, c'est le cas de 26 % des hommes hors familles contre 23 % des femmes hors famille. À l'échelle du pays, la pauvreté est donc un peu plus accentuée et le taux féminin tend à s'approcher du taux masculin. Pour les deux sexes cependant, les taux de faible revenu sont nettement plus élevés pour les personnes seules, au Québec comme au Canada.

*Au Québec, 24 % des hommes seuls
et 19,5 % des femmes seules vivent sous
le seuil permettant de couvrir leurs
besoins de base.*

Figure 7. Taux de faible revenu des personnes d'après la MPC (base 2008) selon le sexe, Québec et Canada, 2017, en %



Source : Statistique Canada. *Enquête canadienne sur le revenu 2017*, fichier de microdonnées à grande diffusion. Note : Les taux sont pondérés avec les poids d'échantillonnage fournis par Statistique Canada.

De plus, la prise en considération à la fois du sexe et de l'âge met en évidence la **vulnérabilité des femmes âgées** (non illustré). Selon la MPC, il y a peu de différences selon l'âge et le sexe : le taux de faible revenu des femmes de 60 ans et plus se situe à 5,2 % au Québec (6,1 % pour les hommes) et à 6,4 % au Canada (6,3 % pour les hommes). Par contre, selon la mesure du faible revenu (MFR), qui est une mesure relative calculée par rapport au revenu médian, la situation dépeinte est tout autre : le taux de faible revenu des femmes de 60 ans et plus s'élève à 25 % contre 17 % pour les hommes du même âge au Québec et respectivement à 18 % et à 13 % au Canada. Un portrait de l'Observatoire¹⁴ explorant diverses sources d'inégalités de revenu entre personnes âgées a souligné que les écarts observés au détriment des femmes provenaient notamment du montant des prestations de retraite, qui dépend des cotisations prélevées au fil des années de travail. De plus, certaines femmes n'ont pas cumulé suffisamment d'heures de travail au cours de leur vie active pour percevoir des prestations.

Pour aller plus loin

L'analyse des inégalités de revenu selon le sexe pourrait être poursuivie en croisant d'autres caractéristiques telles que le niveau de scolarité ou le statut d'immigration. D'ailleurs, plusieurs études¹⁵ ont établi l'existence d'inégalités de revenu selon le genre et selon l'origine ethnoculturelle qui prévalent sur le marché du travail à travers le Canada.

Diverses politiques (égalité des sexes, participation des femmes sur le marché du travail, lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, etc.) permettent de réduire les écarts de revenu entre les sexes. En particulier, il est possible de lutter contre la sous-représentation des femmes aux échelons supérieurs de revenu par des politiques d'équité salariale¹⁶. De plus, la persistance des inégalités de revenu entre les sexes à niveau de scolarité et à emploi équivalents laisse penser que les responsabilités parentales pèsent plus lourd pour les femmes, les amenant à faire des choix de carrière qui facilitent la conciliation travail-famille. Enfin, une réduction des inégalités passe sans doute également par une meilleure reconnaissance de certains emplois à prédominance féminine tels que les emplois du soin¹⁷.

Conséquences de la COVID-19 sur les femmes

Les femmes ont été durement touchées par la pandémie de COVID-19 à plusieurs titres : emploi, revenu, santé physique et mentale, famille, conciliation travail-famille, etc. Leur surreprésentation dans les emplois à bas salaire, dans les emplois à temps partiel et dans les emplois en contact avec le public les a en particulier exposées à des risques accrus pour leur santé et pour leur sécurité financière. De plus, ce sont encore les femmes qui portent la plupart du fardeau des tâches domestiques et qui ont entre autres assuré l'éducation des enfants à la maison lors de fermetures des écoles.

Source : Conseil du statut de la femme. [Dossier Les femmes et la pandémie](#) (Consulté le 2 juin 2021) ; Agence de la santé publique du Canada (2020). *Du risque à la résilience : une approche axée sur l'équité concernant la COVID-19*, rapport de l'administratrice en chef de la santé publique du Canada ; Pierre-Loup Beauregard et al. (2020) *Primary School Reopenings and Parental Work*, Groupe de recherche sur le capital humain, ESG, UQAM ; Titan Alon et al. (mars 2020). [The Impact of COVID-19 on Gender Equality](#), National Bureau of Economic Research, Working Paper 26947 ; Megan Tobias Neely (2020). [Essential and Expendable: Gendered Labor in the Coronavirus Crisis](#), *Gender News*, The Clayman Institute for Gender Research.



Le faible revenu selon la MPC et la MFR

Le TAUX DE FAIBLE REVENU correspond au pourcentage de personnes dont le revenu se situe sous un seuil de faible revenu. Ce seuil se calcule selon la MESURE DU PANIER DE CONSOMMATION (MPC) ou la MESURE DU FAIBLE REVENU (MFR).

- La MPC est une mesure absolue de la pauvreté qui estime le revenu nécessaire, dans une région donnée, pour se procurer un panier de biens et de services jugés essentiels pour couvrir les besoins de base (se nourrir, se vêtir, se loger, se divertir, etc.). Cette mesure tient compte de différences locales du coût de la vie à un moment donné et de la taille des ménages, mais elle suppose des mises à jour. Mesure officielle du taux de pauvreté au Canada depuis 2018, elle permet de comparer les provinces entre elles. Le Québec reconnaît, quant à lui, la MPC comme seuil de couverture des besoins de base, et non comme seuil de la pauvreté, selon les recommandations du Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE).
- La MFR est une mesure relative de la pauvreté qui sert à calculer un seuil de référence en dessous duquel une personne est considérée à faible revenu. Ce seuil correspond à 50 % du revenu médian après impôt (valeur centrale séparant les personnes ayant un revenu en deux parties égales). Cette mesure tient compte de la taille des ménages (revenu ajusté pour refléter les économies d'échelle), mais elle est peu pertinente pour les comparaisons entre provinces en raison de l'utilisation du revenu médian canadien alors que le revenu médian varie d'une province à l'autre. À noter que l'Institut de la statistique du Québec calcule la MFR à partir du revenu médian québécois.

Source : Dominique Pinard (avril 2018). *Changements méthodologiques : mesure de faible revenu de la famille de recensement selon le Fichier des familles T1*, Statistique Canada, n° 75-002-M au catalogue ; ISQ, *Revenu – Définitions, méthodologie et informations utiles* (Consulté le 29 avril 2021) ; CEPE (2020), *op. cit.* ; Alain Noël (novembre 2017). [Mesurer la pauvreté](#), *Options politiques*.

Âge : inégalités entre jeunes et entre personnes âgées

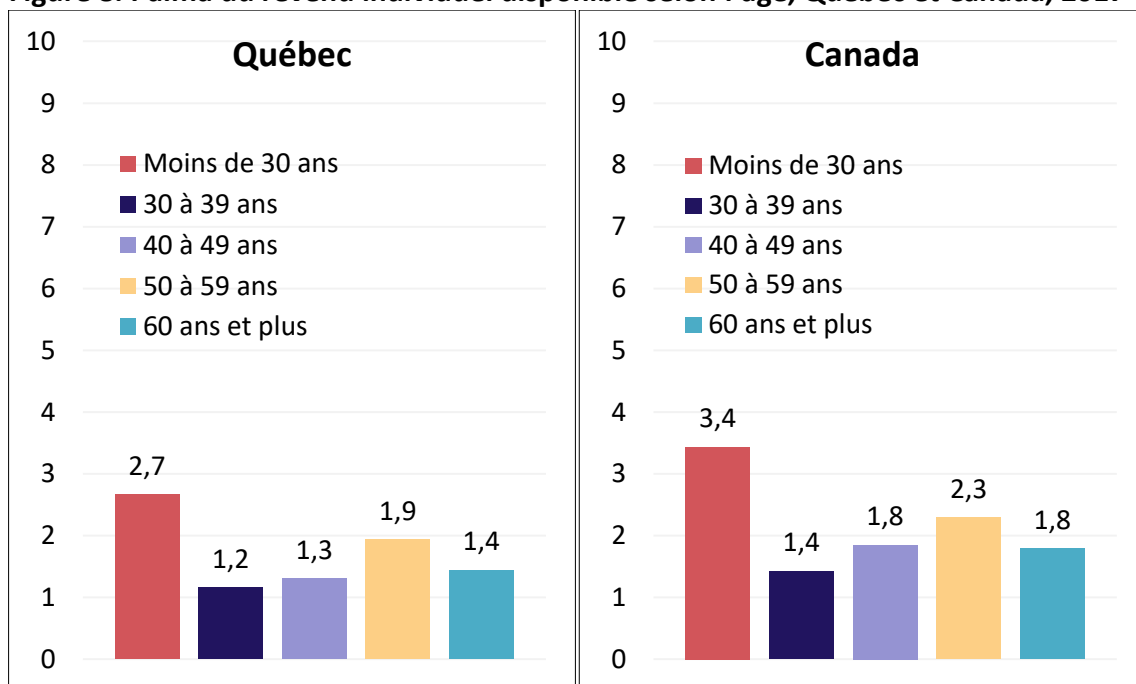
Les données figurant dans le fichier à grande diffusion de l'Enquête canadienne sur le revenu (ECR) se présentent pour la plupart par tranche de cinq années de 0 à 70 ans, puisqu'une seule personne âgée de 16 ans et plus dans le ménage est sélectionnée pour répondre aux questions la concernant et à celles qui concernent sa famille. Toutes les informations sur les revenus proviennent de leur déclaration fiscale. Les données ont été regroupées en cinq catégories d'âge.

L'analyse des inégalités de revenu disponible qui existent à l'intérieur des catégories d'âge indique que, d'une part, les jeunes sont le groupe où les inégalités sont les plus élevées et, d'autre part, il y a moins d'inégalités toutes catégories confondues au Québec par rapport au Canada.

Les inégalités varient selon le cycle de vie

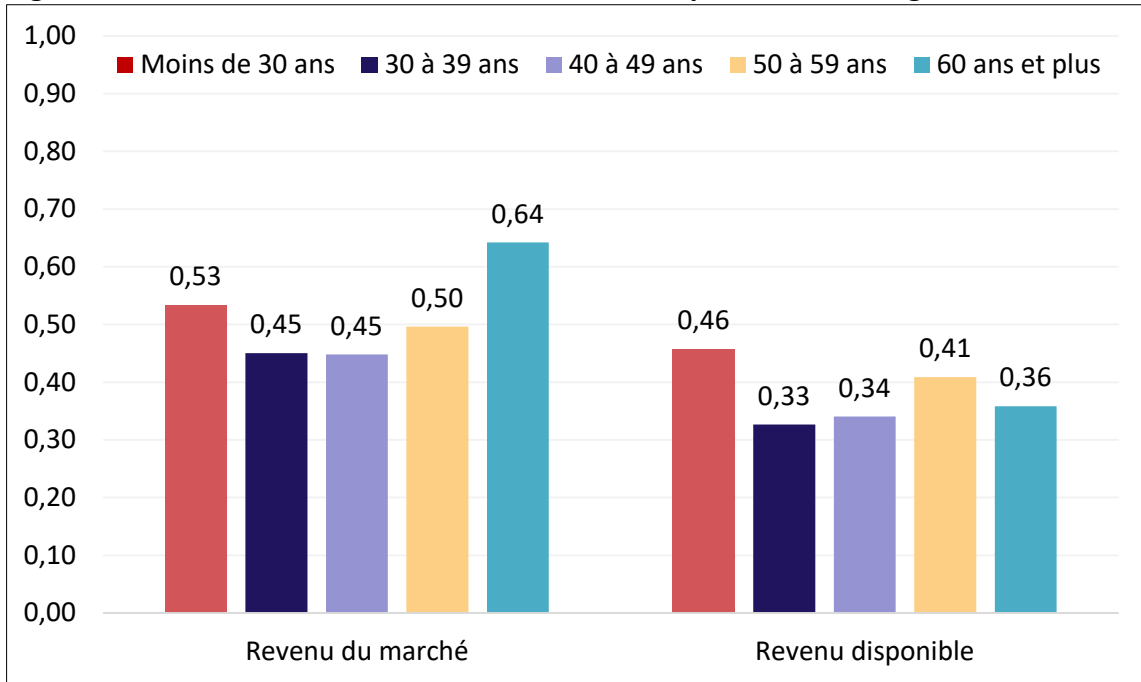
Au Québec comme au Canada, les 10 % jeunes les plus riches (16 à 30 ans) perçoivent un revenu environ trois fois supérieur à celui des 40 % jeunes les plus pauvres (figure 8).

Figure 8. Palma du revenu individuel disponible selon l'âge, Québec et Canada, 2017



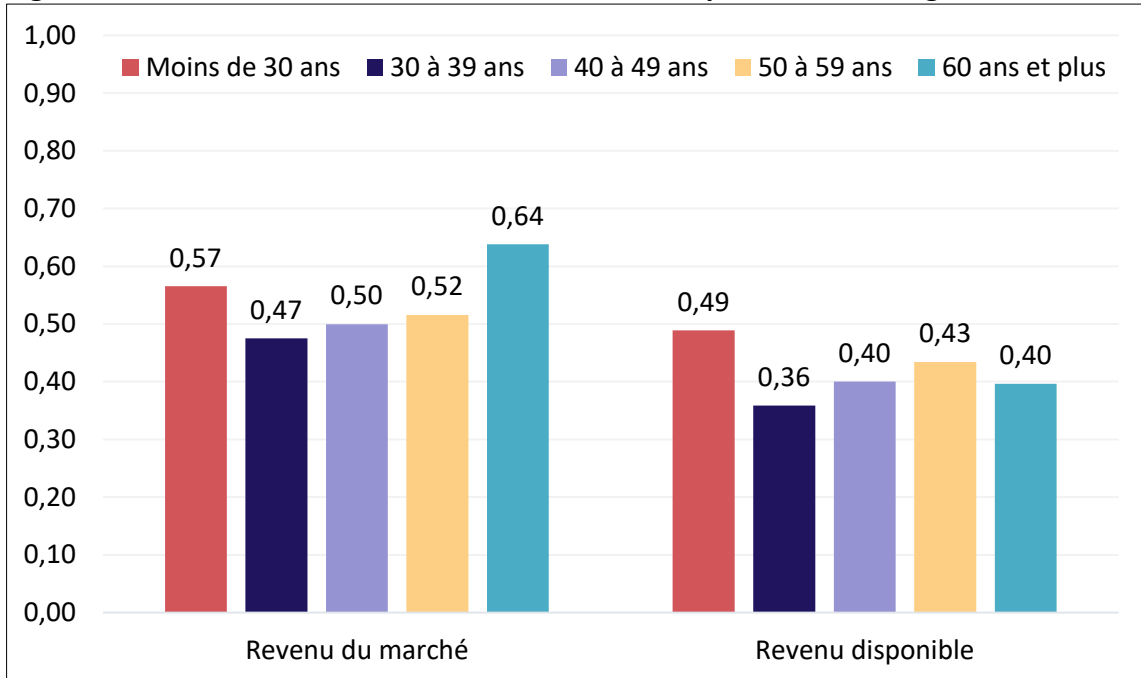
Source : Statistique Canada. *Enquête canadienne sur le revenu 2017*, fichier de microdonnées à grande diffusion. Calculs des auteurs. Notes : L'indice de Palma présenté est le rapport D9/D4. Les calculs sont pondérés avec les poids d'échantillonnage fournis par Statistique Canada.

Figure 9. Gini du revenu individuel du marché et disponible selon l'âge, Québec, 2017



Source : Statistique Canada. *Enquête canadienne sur le revenu 2017*, fichier de microdonnées à grande diffusion. Calculs des auteurs. Note : Les calculs sont pondérés avec les poids d'échantillonnage fournis par Statistique Canada.

Figure 10. Gini du revenu individuel du marché et disponible selon l'âge, Canada, 2017



Source : Statistique Canada. *Enquête canadienne sur le revenu 2017*, fichier de microdonnées à grande diffusion. Calculs des auteurs. Note : Les calculs sont pondérés avec les poids d'échantillonnage fournis par Statistique Canada.

Toutefois, **les inégalités le revenu du marché (non illustré) sont importantes parmi les 60 ans et plus** dont le Palma s'élève à 26 au Québec et à 18 au Canada. Pour la plupart retraitées, ces personnes sont nombreuses à avoir des revenus du marché nul. Les transferts gouvernementaux, qui comprennent notamment le paiement des pensions du régime public de retraite du Québec et du Canada ainsi que le Supplément de revenu garanti, font chuter le Palma du revenu total à 1,8 pour le Québec et à 2,2 pour le Canada (non illustré). Quant au prélèvement de l'impôt, il fait diminuer les indices respectivement à 1,4 et à 1,8 (figure 8).

La mesure du Gini au sein des catégories d'âge mène aux mêmes conclusions (figures 9 et 10). Les inégalités sont les plus prononcées parmi les jeunes de moins de 30 ans au regard du revenu disponible (0,46 au Québec et 0,49 au Canada), mais c'est plutôt le cas des personnes de 60 ans et plus (0,64 au Québec comme au Canada) au regard du revenu du marché.

Par ailleurs, la comparaison des indices de Gini du revenu avant et après impôt montre que les effets des transferts gouvernementaux et de l'imposition sont similaires pour le Québec et pour le Canada.

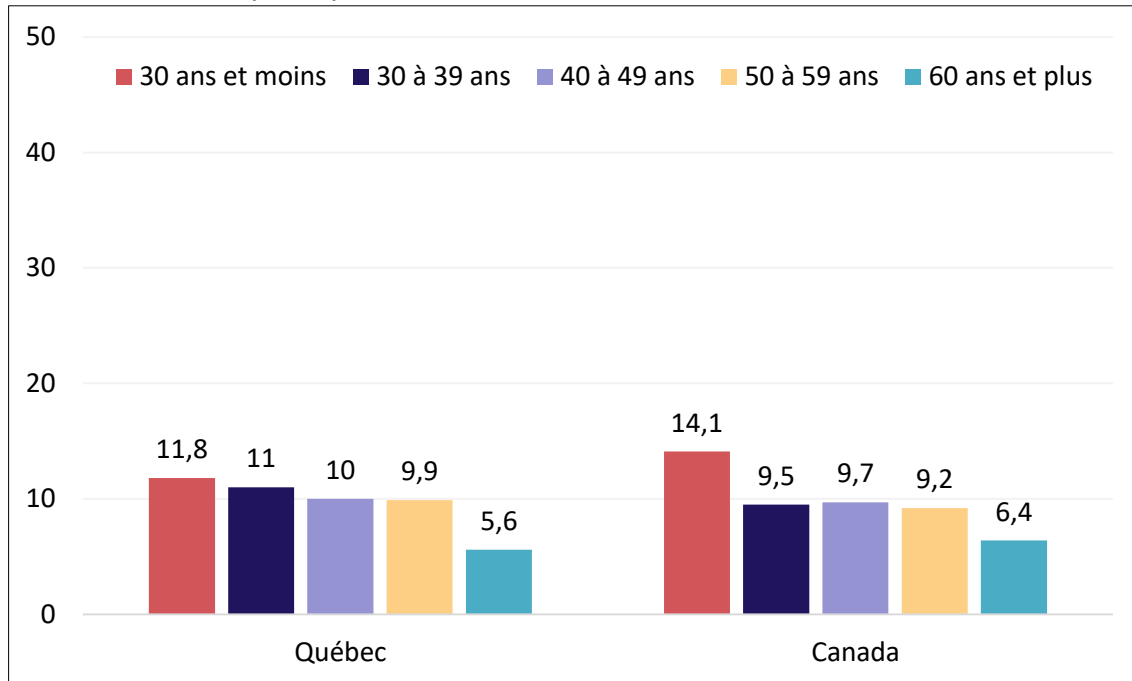
Davantage de jeunes à faible revenu

Si les inégalités de revenu disponible sont les plus prononcées parmi les jeunes, le faible revenu est aussi plus fréquent pour cette catégorie d'âge. **Près de 12 % au Québec et 14 % au Canada des 16-30 ans ont un revenu qui se situe en dessous du seuil de faible revenu calculé selon la MPC** (figure 11). Ces constats sont à mettre en parallèle avec la surreprésentation des jeunes dans le travail atypique qui, tout en offrant de la flexibilité, est aussi source de précarité, ainsi que leur surreprésentation dans l'emploi moins qualifié¹⁸. De plus, il faudrait également tenir compte des trajectoires scolaires des jeunes qui travaillent tout en étudiant.

Il y a plus d'inégalités et de pauvreté chez les jeunes.

Les taux de faible revenu sont les plus bas pour les 60 ans et plus, comme l'illustre la figure 11. À noter toutefois que le taux de faible revenu selon la MFR (non illustré) est plus élevé pour les 60 ans et plus (21 % au Québec et 16 % au Canada). D'un côté, cette mesure tendrait à surestimer la pauvreté de ce groupe, car elle se base sur la médiane des revenus pour établir le seuil de faible revenu. Or les personnes vivant d'une pension ont de plus faibles revenus que le reste de la population. D'un autre côté, la différence entre les deux mesures du faible revenu (MPC et MFR) pourrait illustrer que la couverture des besoins de base ne signifie pas nécessairement une sortie de la pauvreté.

Figure 11. Taux de faible revenu des personnes d'après la MPC (base 2008) selon l'âge, Québec et Canada, 2017, en %



Source : Statistique Canada. *Enquête canadienne sur le revenu 2017*, fichier de microdonnées à grande diffusion. Note : Les taux sont pondérés avec les poids d'échantillonnage fournis par Statistique Canada.

Pour aller plus loin

Concernant les personnes âgées, si les inégalités observées pour le revenu du marché sont prononcées, elles sont néanmoins substantiellement réduites grâce aux politiques sociales et fiscales¹⁹. En d'autres termes, une analyse de plusieurs cohortes d'aînés²⁰ estime que ce sont plutôt les gains dont le revenu du marché se compose essentiellement qui contribuent aux inégalités et que l'effet des transferts gouvernementaux est « plutôt neutre ».

L'analyse des inégalités de revenu observées parmi les jeunes pourrait être approfondie en examinant en particulier leurs trajectoires scolaires et professionnelles²¹. En effet, il y a lieu de penser que les disparités sont très prononcées aux plus jeunes âges entre ceux et celles qui travaillent et les autres qui se consacrent exclusivement aux études.

Par ailleurs, les trajectoires de revenus des individus sont devenues plus tardives en raison de la démocratisation de l'accès à l'éducation supérieure. D'un autre côté, le cumul d'un travail tout en suivant des études est aussi une « tendance lourde » au Québec ainsi qu'au Canada²².

Conséquences de la COVID-19 sur les jeunes

Les conséquences de la pandémie sur le marché du travail ont particulièrement touchées les jeunes en raison de leur présence importante dans des emplois moins bien rémunérés et des secteurs d'activités les plus affectés par les fermetures ou le ralentissement économique ainsi que de leur moindre ancienneté. Les moins de 35 ans ont subi les pertes d'emploi les plus importantes par rapport à l'ensemble de la population active. Elles ont été plus faibles pour les jeunes détenant un diplôme universitaire.

Selon une analyse de Statistique Canada, une perte d'emploi entraîne une perte de gains à court terme mais aussi à long terme.

De plus, les personnes aux études et les élèves ont vécu des adaptations de leur mode d'apprentissage en raison de l'enseignement en ligne. Ces bouleversements ont eu des effets à court terme entre autres sur la santé mentale, et qui pourraient se répercuter à plus long terme sur leur qualité de vie. L'OCDE a estimé que les perturbations dans le système scolaire pourraient entraîner pour chaque élève une baisse de 3 % de ses revenus tout au long de sa carrière, avec une incidence plus importante pour les élèves défavorisés.

Source : Sylvain Bourdon et al. (2020). Des pertes d'emploi plus importantes chez les jeunes moins diplômés, surtout les jeunes femmes, ainsi que chez ceux travaillant à temps partiel, [La jeunesse en chiffres n° 2](#), Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec ; Charles Fleury et al. (2020). Des jeunes inégaux face à la pandémie : situation de l'emploi en juillet 2020 et impact de la crise selon la catégorie de travailleur et la syndicalisation, [La jeunesse en chiffres n° 4](#), Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec ; AXTRA (2021). [Les impacts de la COVID-19 au Québec : revue de littérature](#) ; Ping Ching Winnie Chan, René Morissette et Hanqing Qiu (2020). [La COVID-19 et la suppression d'emplois : une réflexion à plus long terme](#), n° 45280001 au catalogue de Statistique Canada ; Eric A. Hanushek et Ludger Woessmann (2020). *The Economic Impacts of Learning Losses*, Paris, Éditions de OCDE.

Statut matrimonial et type de famille

Les changements sociodémographiques influent sur l'évolution des inégalités de revenu. Ainsi, la baisse de la fécondité, l'augmentation des séparations et des divorces ainsi que le vieillissement de la population et l'allongement de l'espérance de vie ont entraîné une réduction de la taille des ménages²³. La composition des ménages s'est également modifiée avec « la montée du mode de vie en solitaire²⁴ ». Les ménages composés d'une personne représentaient le tiers des ménages au Québec et plus du quart au Canada en 2016²⁵.

C'est dans ce contexte que les variations des inégalités de revenu selon le statut matrimonial des individus peuvent s'interpréter. Le statut matrimonial fait référence à la situation personnelle par rapport au mariage et plus largement à la vie conjugale. Selon la classification de Statistique Canada, un individu peut être considéré comme étant marié, vivant en union libre (conjoint de fait), étant célibataire (jamais marié), séparé, divorcé ou veuf.

Les inégalités sont marquées pour les personnes ne vivant pas en couple

Au Québec comme au Canada, les inégalités de revenu sont les plus marquées pour les personnes ne vivant pas en couple. Il y a davantage d'inégalités parmi les personnes célibataires (ne vivant pas avec une personne en tant que couple) avec un indice de Palma du revenu disponible de 2,5 dans la province et de 3,1 pour l'ensemble du pays (figure 12). Ainsi, **les personnes célibataires appartenant aux 10 % les plus riches gagnent entre deux et trois fois plus que les 40 % les moins nanties**. La variable de l'âge serait toutefois à considérer, étant donné que les plus jeunes sont plus souvent célibataires et que les inégalités sont élevées parmi les jeunes (voir section précédente).

Les personnes vivant seules

Entre 1981 et 2016, la proportion de personnes vivant seules est passée :

- de 8 % à 17 % au Québec ;
- de 9 % à 14 % au Canada.

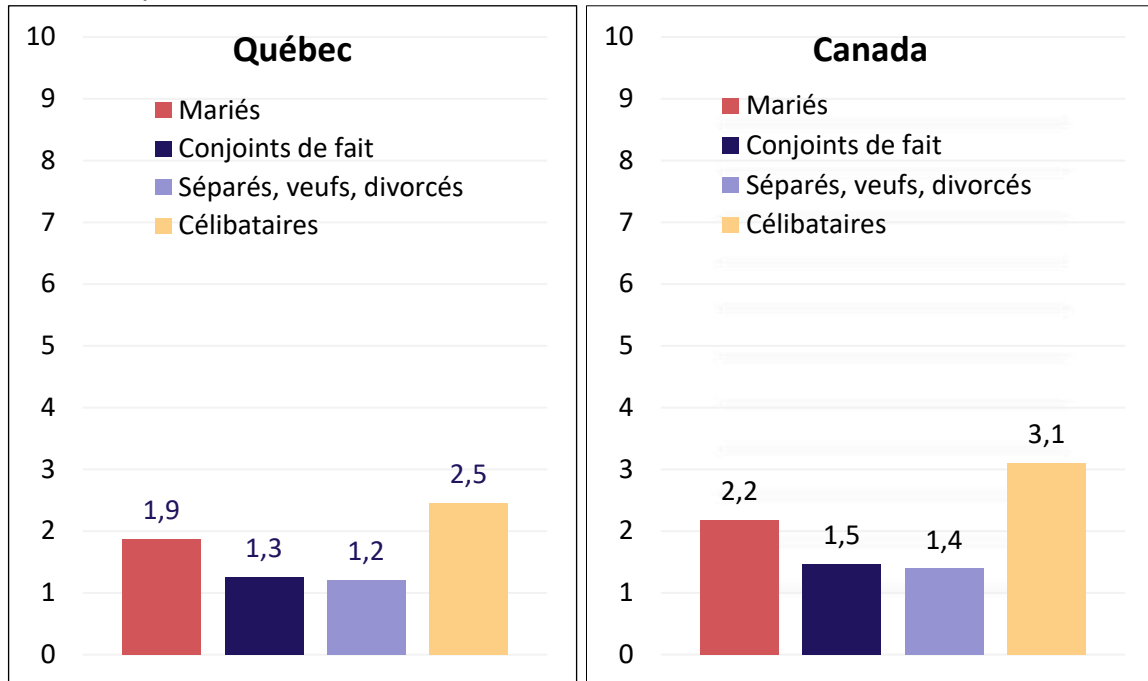
Source : Anne Binette Charbonneau (2018). Combien de personnes vivent seules au Québec en 2016 ?, *Données sociodémographiques en bref*, 22(2), 1-7 et Jackie Tang, Nora Galbraith et Johnny Truong (2019). *Vivre seul au Canada, Regards sur la société canadienne*, n° 75-006-X au catalogue, Statistique Canada.

Ensuite, ce sont les personnes mariées qui présentent l'indice d'inégalité de revenu disponible le plus élevé comparativement aux autres statuts matrimoniaux (1,9 au Québec et 2,2 au Canada).

D'une façon générale, les inégalités de revenu après transferts et impôt sont plus prononcées au Canada comparativement au Québec, quel que soit le statut matrimonial.



Figure 12. Palma du revenu individuel disponible selon le statut matrimonial, Québec et Canada, 2017

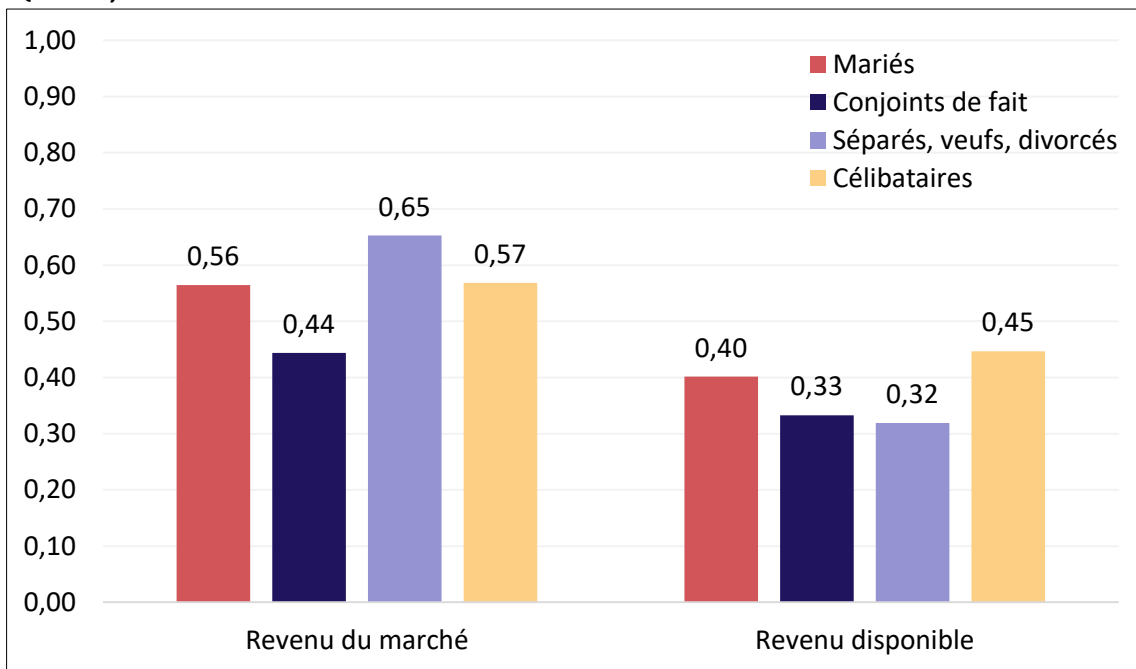


Source : Statistique Canada. *Enquête canadienne sur le revenu 2017*, fichier de microdonnées à grande diffusion. Calculs des auteurs. Notes : L'indice de Palma présenté est le rapport D9/D4. Les calculs sont pondérés avec les poids d'échantillonnage fournis par Statistique Canada.

À noter que pour le revenu du marché (non illustré), ce sont pour les personnes séparées, divorcées ou veuves que les écarts sont très élevés. En effet, au Québec, l'indice de Palma est de 29,6 pour ces individus contre 7,5 pour les mariés, 7,1 pour les célibataires et 2,4 pour les conjoints de fait (respectivement 14,8; 6,4; 8,2 et 2,8 au Canada). Les écarts étant trop grands, ces valeurs ne sont pas représentées dans une figure. De plus, **les inégalités entre les femmes séparées, divorcées ou veuves sont très marquées** avec un indice de Palma de 47 contre 10 pour les hommes du même statut matrimonial au Québec. Ces fortes disparités s'observent également pour le Canada (Palma de 18 pour les femmes et de 8 pour les hommes).

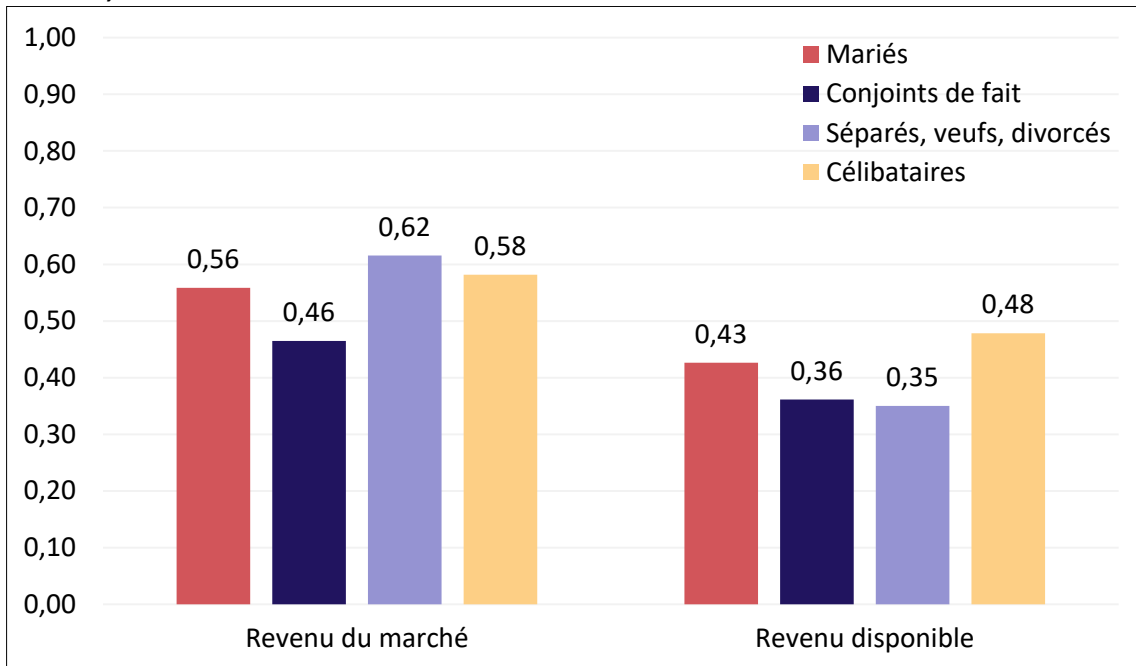
La mesure du Gini met également en évidence que les inégalités de revenu disponible sont plus élevées parmi les personnes célibataires, tandis que c'est le cas des personnes séparées, divorcées ou veuves pour le revenu du marché (figures 13 et 14).

Figure 13. Gini du revenu individuel du marché et disponible selon le statut matrimonial, Québec, 2017



Source : Statistique Canada. *Enquête canadienne sur le revenu 2017*, fichier de microdonnées à grande diffusion. Calculs des auteurs. Note : Les calculs sont pondérés avec les poids d'échantillonnage fournis par Statistique Canada.

Figure 14. Gini du revenu individuel du marché et disponible selon le statut matrimonial, Canada, 2017



Source : Statistique Canada. *Enquête canadienne sur le revenu 2017*, fichier de microdonnées à grande diffusion. Calculs des auteurs. Note : Les calculs sont pondérés avec les poids d'échantillonnage fournis par Statistique Canada.

La comparaison avant et après impôt des indices de Gini du revenu individuel montre l'effet réducteur sur les inégalités de la redistribution par les transferts gouvernementaux et le prélèvement de l'impôt. Cet effet réducteur est manifeste pour les personnes séparées, divorcées ou veuves, qui bénéficient sans doute de prestations diverses notamment liées aux familles avec enfant, à la retraite ou à la vieillesse, dont l'indice de Gini passe de 0,65 pour le revenu de marché à 0,32 pour le revenu disponible au Québec (figure 13). Au Canada, l'indice de Gini passe de 0,62 à 0,35 (figure 14).

La pauvreté touche davantage les personnes seules

Le taux de faible revenu selon la mesure du panier de consommation (MPC) indique que 15,6 % au Québec et 16,5 % au Canada des célibataires vivaient sous le seuil de pauvreté en 2017 (figures 15 et 16).

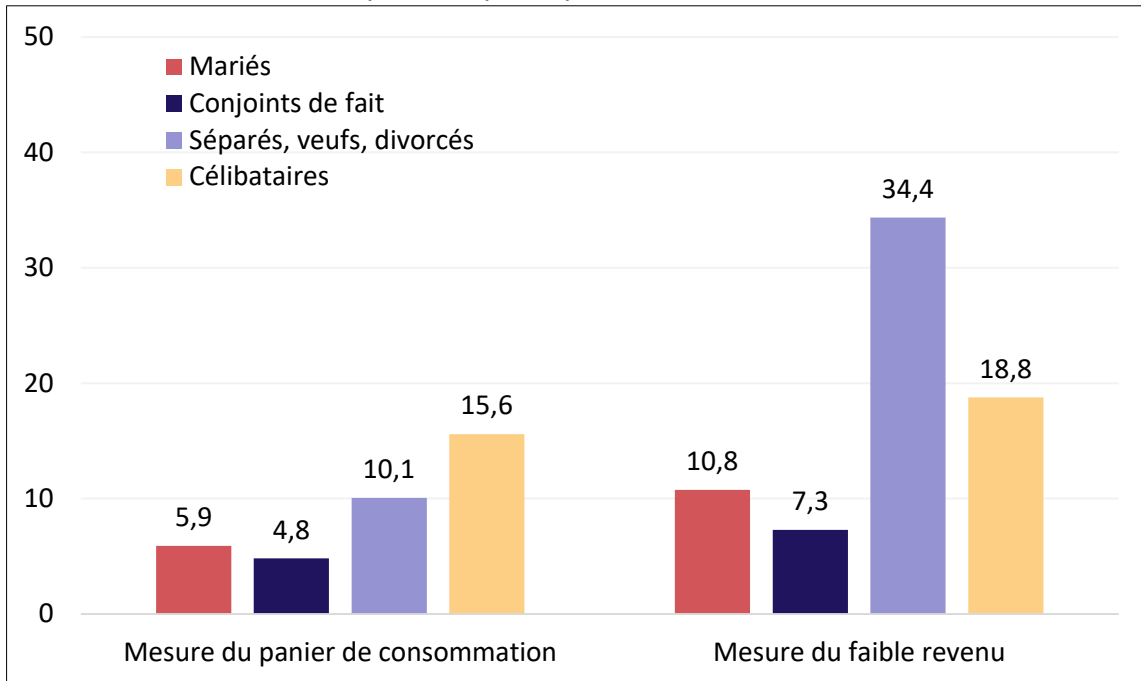
Selon la mesure du faible revenu (MFR), ce ne sont toutefois pas les personnes les plus exposées à la pauvreté. C'est plutôt le cas des personnes séparées, divorcées ou veuves qui étaient 34 % à vivre sous le seuil de faible revenu en 2017 au Québec, soit un taux trois fois plus élevé que celui des personnes mariées ou vivant en union libre. Un peu plus haut, il a d'ailleurs été mentionné que les inégalités de revenu du marché parmi les femmes séparées, divorcées ou veuves étaient très élevées avec un indice de Palma de 47.

La situation est similaire au Canada, bien que le taux de faible revenu des personnes séparées, divorcées ou veuves se situe au niveau moins élevé de 25 % (figure 16).

Par ailleurs, comment interpréter les différences qu'il peut parfois y avoir entre les deux mesures des seuils de faible revenu? Ces différences tiennent en grande partie à la façon de calculer le faible revenu (voir encadré plus haut). Comme la MFR se calcule à partir du revenu médian, le taux basé sur la MFR varie en fonction de l'écart de revenu entre les personnes à faible revenu et les autres, tandis que le taux basé sur la MPC varie en fonction du revenu dont disposent les personnes à faible revenu²⁶. Ces deux mesures apparaissent ainsi complémentaires pour décrire les situations de faible revenu.

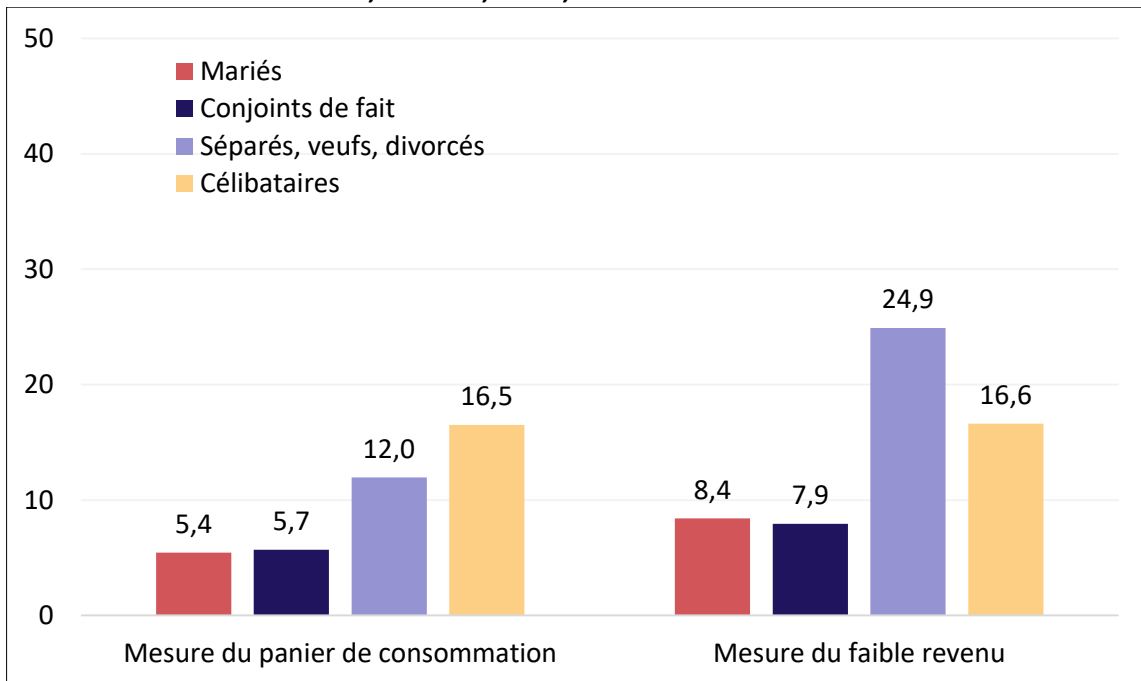
Le taux de faible revenu selon la MFR est trois fois plus élevé chez les personnes séparées, divorcées ou veuves que chez les mariées ou en union libre.

Figure 15. Taux de faible revenu des personnes d'après la MPC (base 2008) et la MFR selon le statut matrimonial, Québec, 2017, en %



Source : Statistique Canada. *Enquête canadienne sur le revenu 2017*, fichier de microdonnées à grande diffusion. Note : Les [seuils de faible revenu](#) sont calculés à partir du revenu disponible individuel. Les taux sont pondérés avec les poids d'échantillonnage fournis par Statistique Canada.

Figure 16. Taux de faible revenu des personnes d'après la MPC (base 2008) et la MFR selon le statut matrimonial, Canada, 2017, en %



Source : Statistique Canada. *Enquête canadienne sur le revenu 2017*, fichier de microdonnées à grande diffusion. Note : Les taux sont pondérés avec les poids d'échantillonnage fournis par Statistique Canada.

La vulnérabilité des familles monoparentales, en particulier des mères seules

Il est bien documenté que les personnes seules, de même que les familles monoparentales sont davantage exposées à la pauvreté²⁷. La vulnérabilité des familles monoparentales se dégage de l'examen des figures suivantes qui présentent les taux de faible revenu selon le type de famille.

L'indice de Palma (non illustré) du revenu disponible des familles monoparentales se situe à 2,2 au Québec, avec peu de différence entre le sexe du chef de famille. Or, si le niveau d'inégalités au sein de ces familles ne paraît pas à première vue préoccupant, c'est en revanche le cas des taux de faible revenu. Dans la province, le taux selon la MPC s'établit à 9,1 % pour l'ensemble des familles, mais grimpe à 19,6 % pour les familles monoparentales et à 21 % pour celles qui ont une femme à leur tête (figure 17). La différence entre les sexes des parents en situation de monoparentalité est plus accentuée selon la MFR (29,3 % pour les femmes contre 16,4 % pour les hommes).

Par ailleurs, la situation des familles monoparentales et en particulier celles ayant à leur tête une femme semble encore plus alarmante dans l'ensemble du Canada avec des taux de faible revenu selon la MPC de 23,3 % et de 25,8 % respectivement (figure 18).

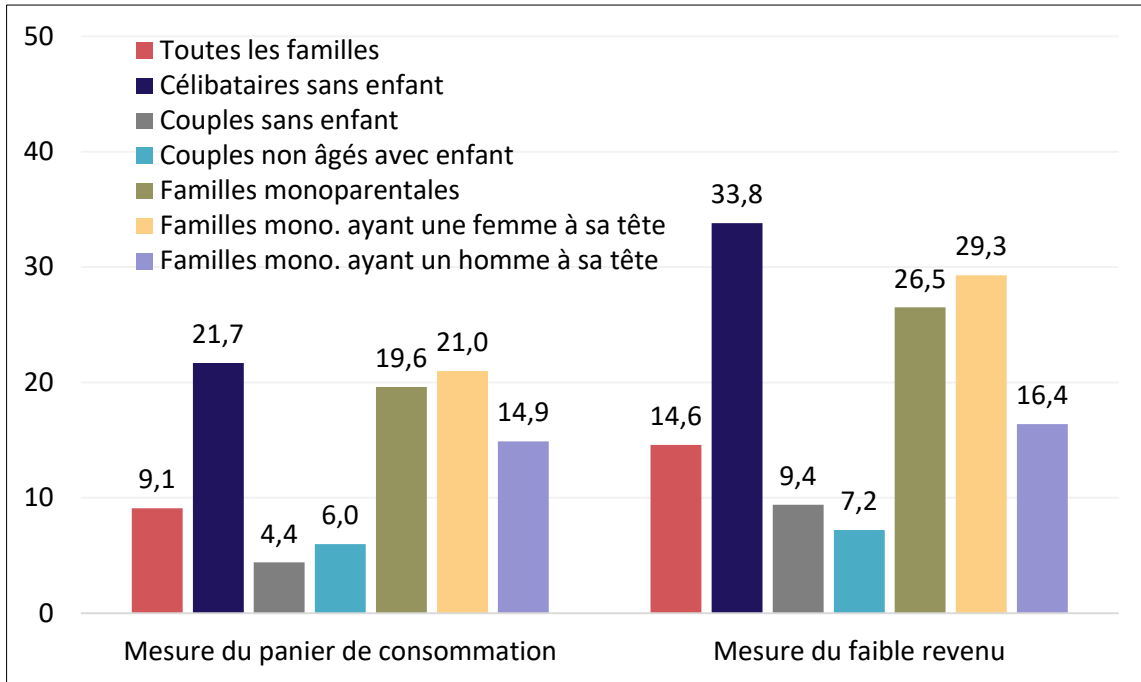
Les familles monoparentales

La part des familles monoparentales dans l'ensemble des familles avec enfants :

- 29,5 % au Québec en 2016 ;
- 20 % au Canada en 2014.

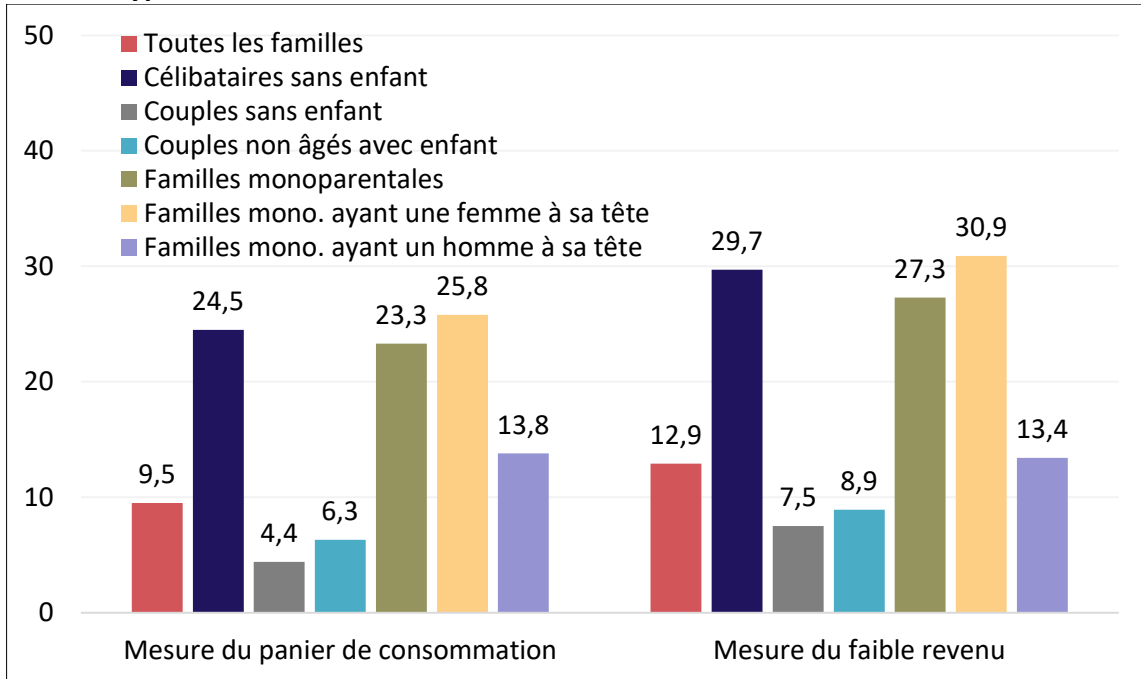
Source : ISQ, [Familles selon la structure, la présence d'enfants et l'âge des enfants, Québec, 1986-2016](#) et Statistique Canada, [Familles monoparentales](#) (Consulté de 13 mai 2021).

Figure 17. Taux de faible revenu des personnes d'après la MPC (base 2008) et la MFR selon le type de famille, Québec, 2017, en %



Source : Statistique Canada. *Enquête canadienne sur le revenu 2017*, fichier de microdonnées à grande diffusion. Note : Les taux sont pondérés avec les poids d'échantillonnage fournis par Statistique Canada.

Figure 18. Taux de faible revenu des personnes d'après la MPC (base 2008) et la MFR selon le type de famille, Canada, 2017, en %



Source : Statistique Canada. *Enquête canadienne sur le revenu 2017*, fichier de microdonnées à grande diffusion. Note : Les taux sont pondérés avec les poids d'échantillonnage fournis par Statistique Canada.

Pour aller plus loin

Il serait pertinent d'éclaircir les facteurs qui expliquent les inégalités plus prononcées observées parmi les célibataires, qui affichent aussi des taux de faible revenu élevés. Qui sont les célibataires appartenant aux 10 % les plus riches et qui sont ceux et celles qui font partie des 40 % les plus pauvres ? Un portrait plus approfondi pourrait être fait en croisant des caractéristiques comme le niveau de scolarité, le sexe, l'âge, le statut d'immigration, etc.



Niveau de scolarité : inégalités au sein d'un même niveau

Parmi les caractéristiques qui influencent grandement les inégalités de revenu figure le niveau d'études²⁸. Les écarts de revenu sont marqués entre les personnes ayant une faible scolarité et les personnes ayant fait des études supérieures. Les inégalités apparaissent également importantes parmi les personnes ayant un même niveau de scolarité. Suivre des études peut mener à des situations d'emploi fort diversifiées selon les secteurs d'activités et selon l'adéquation entre les qualifications et le poste occupé²⁹.

Le niveau de scolarité désigne ici le plus haut niveau d'études complété et comporte quatre catégories :

- « Sans diplôme », qui comprend les personnes ayant un niveau inférieur au diplôme d'études secondaires ;
- « Diplôme d'études secondaires », qui inclut les personnes ayant obtenu un DES et celles qui ont des études postsecondaires partielles ;
- « Diplôme postsecondaire », qui regroupe les personnes détenant un diplôme ou un certificat postsecondaire non universitaire ;
- « Diplôme universitaire », qui inclut aussi le certificat universitaire.

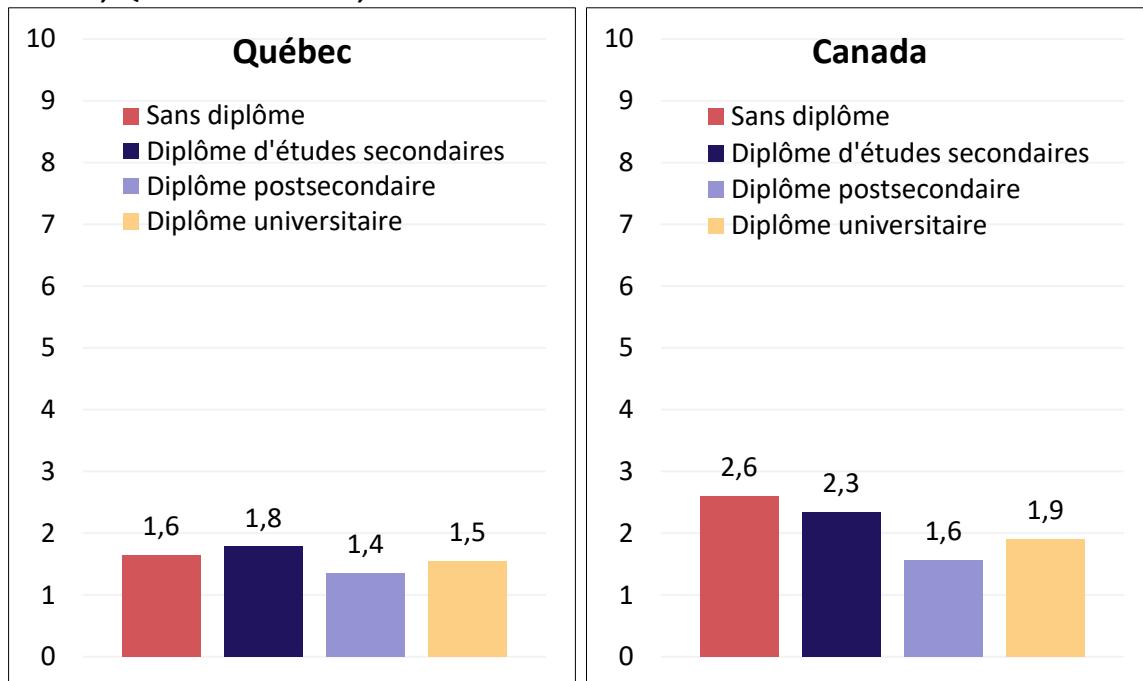
Les variables disponibles dans le fichier de microdonnées à grande diffusion de l'*Enquête canadienne sur le revenu* (ECR) ne permettent pas de dégager un portrait selon les filières, les programmes et les cycles universitaires.

Les inégalités de revenu disponible sont un peu moins prononcées au Québec

Quel que soit le niveau de scolarité, les inégalités de revenu disponible (figure 19) mesurées avec l'indice de Palma sont moindres au Québec comparativement au Canada. La différence est la plus importante pour les personnes sans diplôme : au Canada, la somme des revenus détenus par les 10 % plus riches personnes non diplômées est près de trois fois supérieure à la somme des revenus perçus par les 40 % plus pauvres non diplômées, tandis qu'elle est près de deux fois supérieure au Québec. La redistribution par les transferts gouvernementaux et l'impôt, qui est plus importante dans la province, joue certainement un rôle (ce que démontre par ailleurs les figures 20 et 21).

S'il y a moins d'inégalités entre les individus sans diplôme au Québec qu'au Canada, les taux de faible revenu qu'ils affichent sont en revanche beaucoup plus élevés dans la province (voir plus loin figures 22 et 23).

Figure 19. Palma du revenu individuel disponible selon le plus haut niveau de scolarité atteint, Québec et Canada, 2017



Source : Statistique Canada. *Enquête canadienne sur le revenu 2017*, fichier de microdonnées à grande diffusion. Calculs des auteurs. Notes : L'indice de Palma présenté est le rapport D9/D4. Les calculs sont pondérés avec les poids d'échantillonnage fournis par Statistique Canada.

Les mêmes constats peuvent être dressés à l'échelle de la province ou du pays quant aux indices de Gini (figure 20 et 21). D'abord, **plus le niveau de scolarité augmente, plus les inégalités s'amenuisent** : par exemple au Québec, le Gini du revenu du marché passe de 0,69 pour les individus sans diplôme, à 0,56 pour les détenteurs et détentrices d'un DES et à 0,48 pour les personnes qui ont terminé leurs études postsecondaires. En revanche, le Gini se maintient à 0,47 pour les personnes détenant un diplôme universitaire. Ce niveau élevé de l'indice pourrait s'expliquer par le fait que les femmes sont davantage diplômées que les hommes, sachant que les inégalités entre les femmes sont très prononcées (voir section plus haut).

Les diplômé(e)s universitaires

En 2016, la part des titulaires d'un diplôme universitaire dans la population des 25-64 ans atteignait :

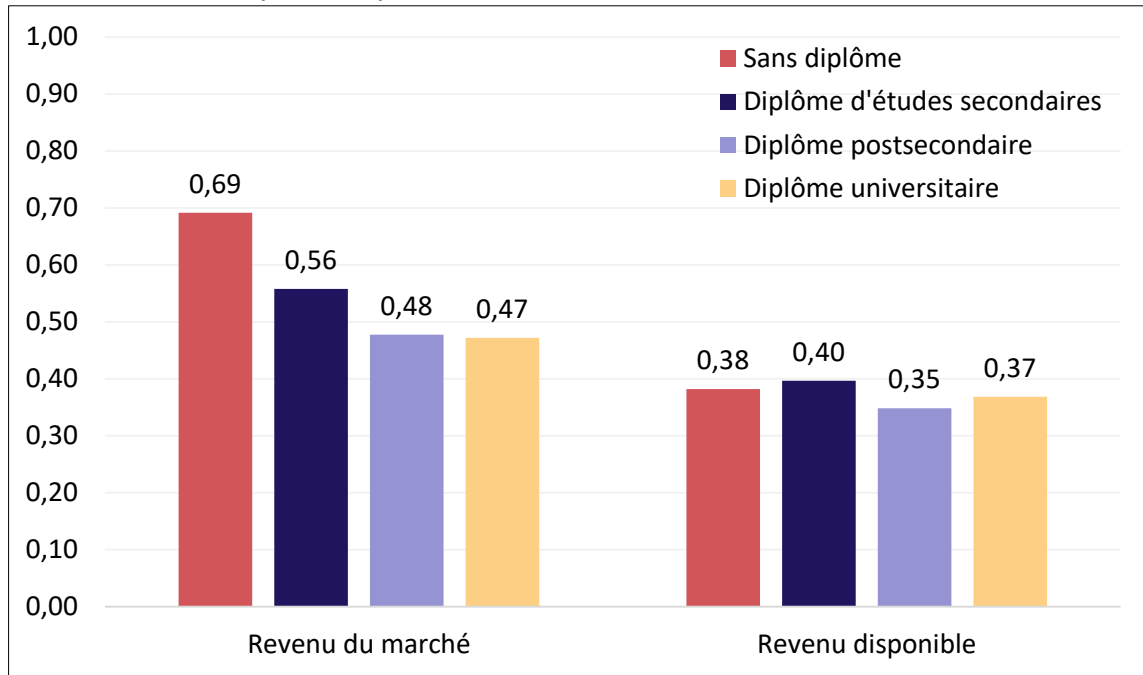
- chez les femmes 28 % au Québec et 31 % au Canada ;
- chez les hommes 23 % au Québec et 26 % au Canada.

L'écart est plus grand chez les 25-34 ans :

- 38 % des femmes ont un grade universitaire au Québec et 41 % au Canada ;
- 26 % des hommes au Québec et 29 % au Canada.

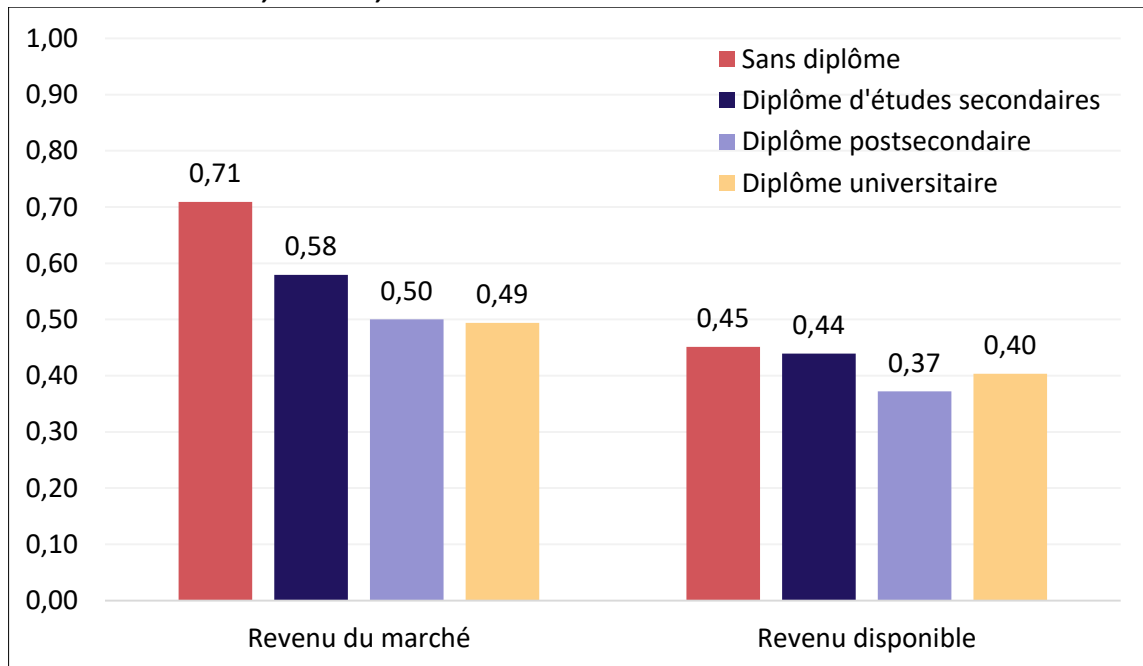
Source : Christine Lessard (2020). [Les titulaires d'un grade universitaire au Québec : ce qu'en disent les données du Recensement de 2016](#), Québec, ISQ, p. 26 et 45.

Figure 20. Gini du revenu individuel du marché et disponible selon le plus haut niveau de scolarité atteint, Québec, 2017



Source : Statistique Canada. *Enquête canadienne sur le revenu 2017*, fichier de microdonnées à grande diffusion. Calculs des auteurs. Note : Les calculs sont pondérés avec les poids d'échantillonnage fournis par Statistique Canada.

Figure 21. Gini du revenu individuel du marché et disponible selon le plus haut niveau de scolarité atteint, Canada, 2017



Source : Statistique Canada. *Enquête canadienne sur le revenu 2017*, fichier de microdonnées à grande diffusion. Calculs des auteurs. Note : Les calculs sont pondérés avec les poids d'échantillonnage fournis par Statistique Canada.

La comparaison des indices de Gini avant et après impôt met en évidence que les inégalités de revenu du marché sont les plus élevées pour les individus sans diplôme, mais que les inégalités parmi ces personnes diminuent le plus avec la prise en compte des transferts gouvernementaux et de l'impôt. Pour ce groupe, l'indice passe de 0,69 à 0,38 au Québec (figure 20) et de 0,71 à 0,45 au Canada (figure 21), soit les diminutions les plus importantes.

La redistribution réduit de façon la plus importante les inégalités parmi les personnes ayant une faible scolarité.

La pauvreté touche les personnes sans diplôme, mais n'épargne pas les titulaires d'un diplôme universitaire

L'examen des mesures de l'inégalité du revenu disponible (indices de Gini et de Palma) ne laisse pas voir de différences notables selon le niveau de scolarité, tout particulièrement au Québec. Toutefois, bien que les mécanismes de la redistribution atténuent les inégalités, les taux de faible revenu varient avec le niveau de scolarité.

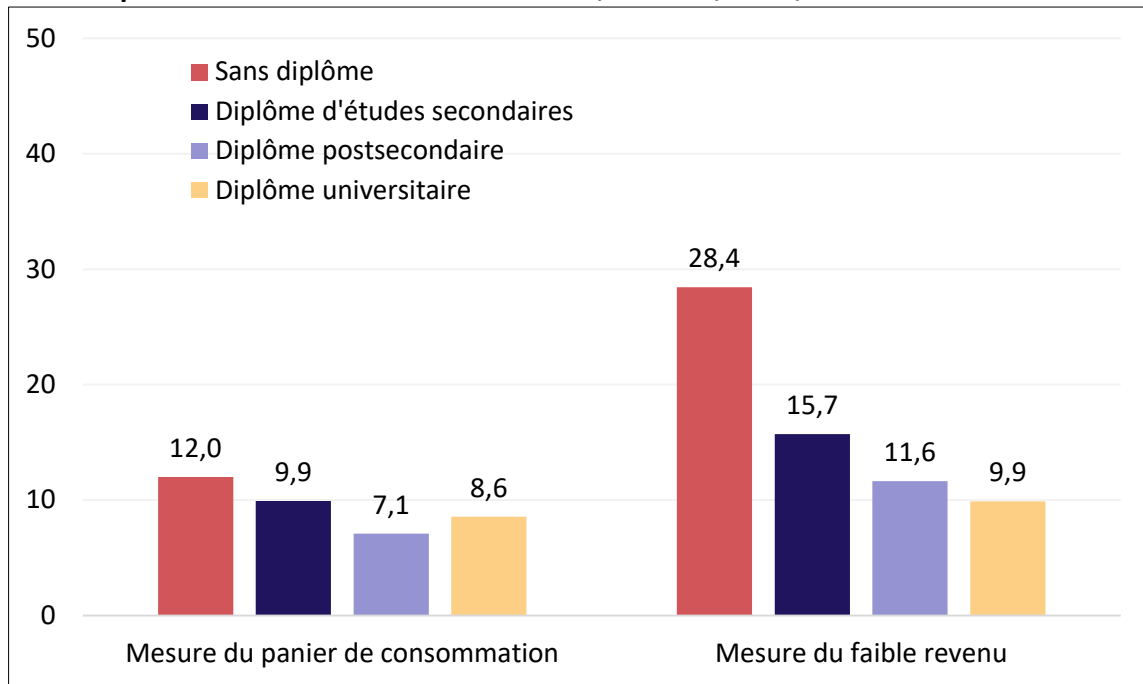
Les taux de faible revenu sont les plus marqués pour les personnes ayant un faible niveau de scolarité au Québec et au Canada, et ce, selon la MPC ou la MFR.

Dans la province (figure 22), 12 % des personnes sans diplôme vivent en dessous du seuil de faible revenu selon la MPC. Ce taux baisse à 10 % pour les détenteurs et détentrices d'un DES et à 7 % pour les personnes qui ont terminé leurs études postsecondaires. L'obtention d'un diplôme universitaire n'empêche toutefois pas près de 9 % des titulaires de vivre sous le seuil de revenu leur permettant de se procurer un panier de biens et de services de base.

En revanche, le taux de faible revenu selon la MFR baisse à mesure que la scolarité augmente : il passe de 28 % pour les personnes sans diplôme à 16 % pour celles possédant un DES, à 12 % pour celles ayant un diplôme postsecondaire et à 10 % pour celles détenant un diplôme universitaire (figure 22). Pour rappel, ce taux étant calculé à partir du revenu médian, il traduit l'écart de revenu entre les personnes à faible revenu et les autres. Le Canada présente une situation similaire (figure 23), mais avec des taux inférieurs par rapport au Québec pour tous les niveaux de scolarité.

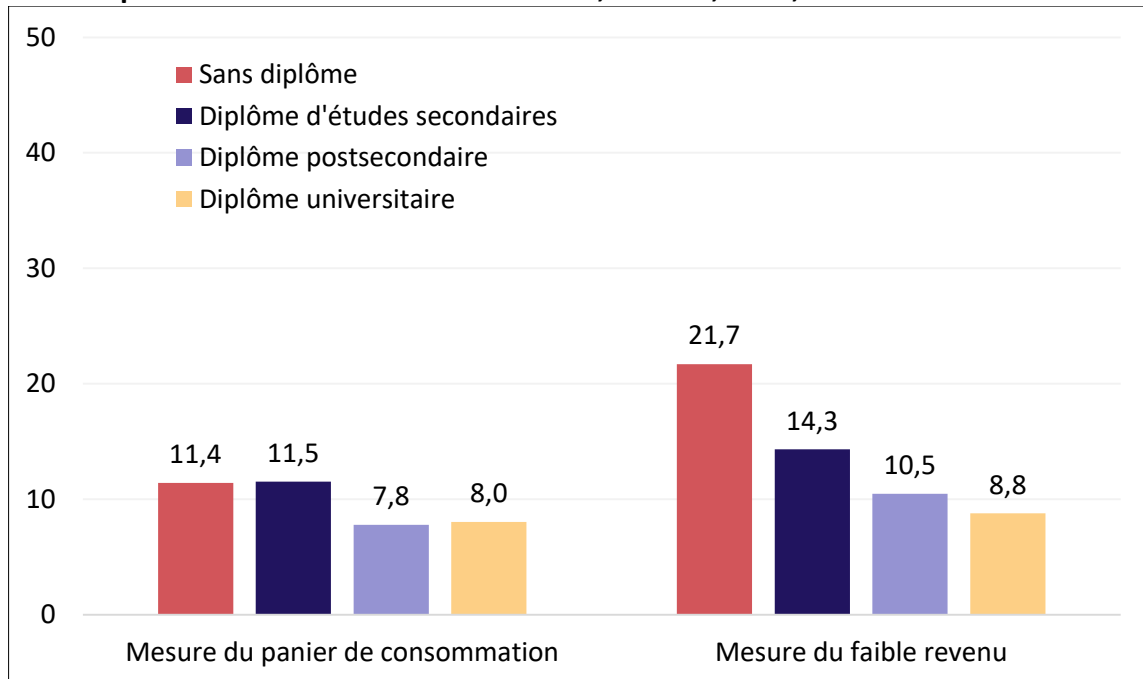
Il n'y a presque pas de différences selon les sexes pour chaque niveau de scolarité quand le faible revenu est mesuré d'après la MPC, contrairement à la MFR. Selon la MFR, **les différences entre les sexes s'accroissent au détriment des femmes à mesure que la scolarité diminue**, au Québec comme au Canada (non illustré). Les femmes sans diplôme sont les plus désavantagées au regard du taux de faible revenu selon la MFR qu'elles affichent, soit 33 % contre 24 % pour les hommes au Québec et respectivement 25 % contre 19 % au Canada.

Figure 22. Taux de faible revenu des personnes d'après la MPC (base 2008) et la MFR selon le plus haut niveau de scolarité atteint, Québec, 2017, en %



Source : Statistique Canada. *Enquête canadienne sur le revenu 2017*, fichier de microdonnées à grande diffusion. Note : Les taux sont pondérés avec les poids d'échantillonnage fournis par Statistique Canada.

Figure 23. Taux de faible revenu des personnes d'après la MPC (base 2008) et la MFR selon le plus haut niveau de scolarité atteint, Canada, 2017, en %



Source : Statistique Canada. *Enquête canadienne sur le revenu 2017*, fichier de microdonnées à grande diffusion. Note : Les taux sont pondérés avec les poids d'échantillonnage fournis par Statistique Canada.

Pour aller plus loin

Ces analyses pourraient être prolongées par des croisements du niveau de scolarité avec par exemple le statut d'immigration et le sexe. Selon une analyse de l'Institut de la statistique du Québec, les titulaires d'un grade universitaire issus de l'immigration, particulièrement si elle est récente, demeurent désavantagés sur le marché du travail³⁰. De plus, les personnes immigrantes, et les femmes un peu plus que les hommes, sont davantage exposées à la **surqualification** notamment³¹. Au Québec, le taux de surqualification des personnes immigrantes âgées de 25 à 54 ans est plus élevé chez les femmes et chez l'ensemble de cette population arrivée au Québec depuis moins de 5 ans³². Ce phénomène est à relier aux choix faits en matière de politique d'immigration.

Plus largement, à **niveau de scolarité égal, les écarts salariaux au détriment des femmes persistent** par exemple au sein du groupe des diplômés universitaires³³. En 2019, cette situation reste inchangée, et ce, quel que soit le niveau de scolarité³⁴.

33 %, c'est le taux de faible revenu selon la MFR des femmes sans diplôme au Québec.

Enfin, les inégalités en matière de scolarité et de revenu sont interreliées³⁵ et constituent des facteurs déterminants de la **mobilité intergénérationnelle du revenu**³⁶. Les sociétés les moins inégalitaires se caractérisent par une forte mobilité d'une génération à l'autre, c'est-à-dire l'amélioration du statut socioéconomique des enfants par rapport à celui de leurs parents. Les politiques favorisant l'accès à l'éducation, et ce, à chacun de ses niveaux, de l'éducation préscolaire à l'éducation universitaire, peuvent atténuer les inégalités liées au milieu social d'origine et favoriser l'égalité des chances³⁷.

Statut d'immigration

L'intégration socioéconomique des personnes issues de l'immigration constitue un vaste champ de recherches. Celles-ci portent notamment sur la pauvreté, les inégalités des chances sur le marché du travail, les écarts de rémunération et plus largement les inégalités de revenu et de patrimoine³⁸. Il est documenté que les personnes immigrantes sont surreprésentées au bas de la répartition des revenus, ont un taux de chômage plus élevé et sont plus affectées par les ralentissements de l'activité économique.

Les écarts de revenu demeurent entre les personnes natives et les personnes immigrantes. Toutefois, une étude récente³⁹ fait état d'une amélioration des taux d'emploi et des revenus des nouveaux immigrants (dont l'arrivée se situe entre 1 et 5 ans) lors des deux premières années de leur installation au Canada. Les changements apportés aux politiques d'immigration et une conjoncture économique favorable (à l'exception de la récession de 2008-2009) auraient contribué à diminuer certaines inégalités sur le marché du travail selon cette étude. Par contre, les écarts de rémunération seraient encore grands entre les nouvelles immigrantes et les femmes nées au Canada⁴⁰.

Les différences de revenu qui existent entre les personnes immigrantes elles-mêmes semblent en revanche moins étudiées. Les données qui suivent portent sur trois groupes définis selon leur statut d'immigration. Il s'agit des personnes immigrantes, qui désignent des personnes admises au Canada et qui n'y sont donc pas nées. C'est ce qui les distingue des Canadiens et Canadiennes de naissance, ou non-immigrants. Enfin, les personnes originaires d'un autre pays dont la résidence est temporaire se distinguent des personnes immigrantes auxquelles le Canada a accordé un droit de résidence permanente.

Les trois statuts légaux

STATUT NON-IMMIGRANT : personnes qui ont la citoyenneté canadienne de naissance.

STATUT IMMIGRANT : personnes à qui le droit a été accordé de résider au Canada en permanence. L'immigration économique, le regroupement familial et les motifs d'ordre humanitaire sont les trois catégories d'immigration.

STATUT RÉSIDENT NON PERMANENT : personnes originaires d'un autre pays titulaires d'un permis de travail ou d'un permis d'études ou revendiquant un statut de réfugié.

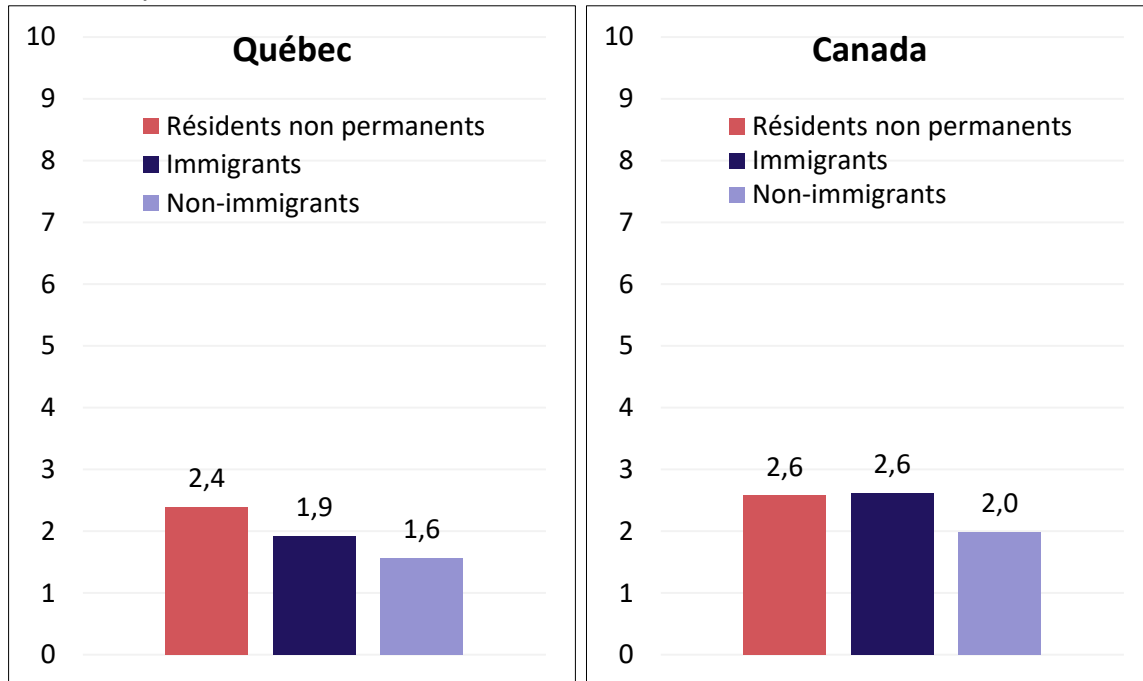
Source : Statistique Canada, [Statut d'immigrant](#), Dictionnaire, Recensement de la population, 2016, mise à jour le 25 octobre 2017.

Les inégalités de revenu disponible sont plus élevées au Canada

D'une façon générale, les inégalités mesurées avec le Palma du revenu disponible apparaissent plus prononcées au Canada qu'au Québec, en particulier entre personnes immigrantes dont l'indice atteint 2,6 au pays contre 1,9 dans la province (figure 24).



Figure 24. Palma du revenu individuel disponible selon le statut d'immigrant, Québec et Canada, 2017



Source : Statistique Canada. *Enquête canadienne sur le revenu 2017*, fichier de microdonnées à grande diffusion. Calculs des auteurs. Notes : L'indice de Palma présenté est le rapport D9/D4. L'enquête comprend les personnes immigrantes résidant dans une RMR d'au moins 500 000 habitants. Les calculs sont pondérés avec les poids d'échantillonnage fournis par Statistique Canada.

Selon le revenu disponible présenté sur la figure 24, les inégalités sont les moins élevées parmi les Canadiens et Canadiennes de naissance avec un Palma de 1,6 au Québec et de 2 au Canada. Toutefois, concernant le revenu du marché (données non illustrées), ce sont les personnes immigrantes qui sont les moins inégales entre elles, au Québec (5,1) comme au Canada (6,3), contre respectivement 7 et 7,2 pour les citoyennes et citoyens canadiens de naissance. Par ailleurs, ces derniers semblent davantage bénéficier des mécanismes de redistribution par l'État que les immigrants et immigrantes. En effet, par exemple **au Québec, l'indice de Palma des personnes natives passe de 7 pour le revenu avant impôt (non illustré) à 1,6 pour le revenu après impôt (figure 24)**, tandis qu'il passe de 5,1 à 1,9 pour les personnes immigrantes.

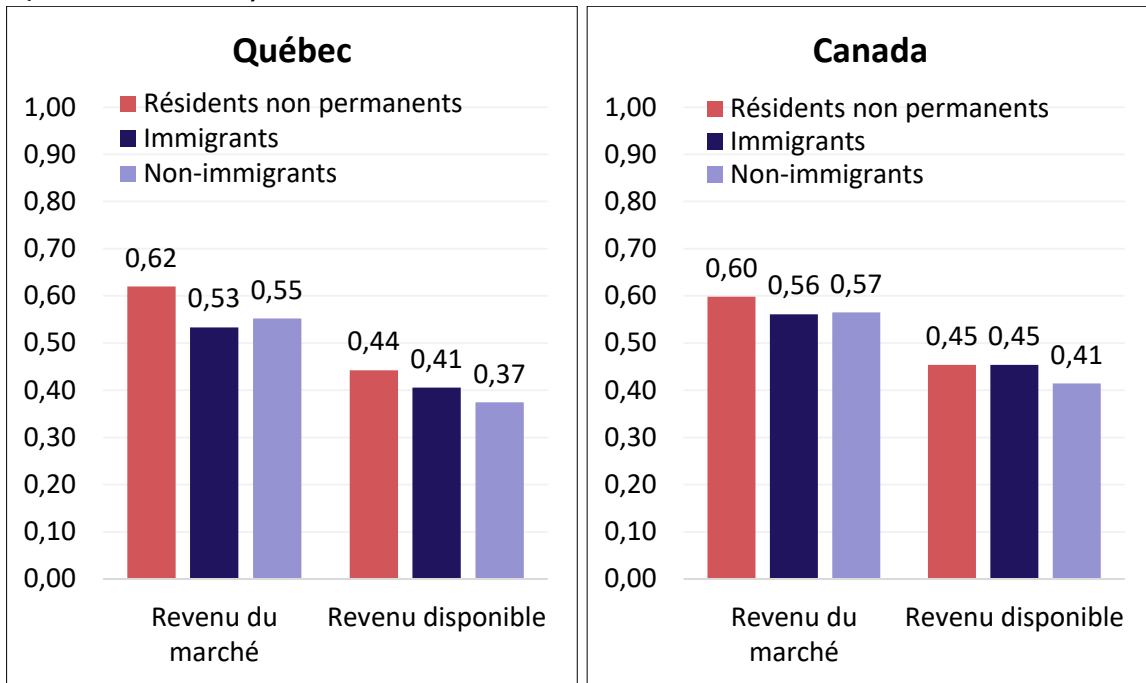
Quant aux résidentes et résidents non permanents, la somme des revenus du marché des 10 % les plus riches est 16 fois supérieure à celle détenue par les 40 % plus pauvres au Québec et 11 fois au Canada (non illustré). Cette catégorie comprend une hétérogénéité de situations, puisqu'elle réunit des personnes aussi bien aux études que sur le marché du travail ou revendiquant un statut de réfugié. Après transferts et impôt, les indices d'inégalité de ce sous-groupe s'établissent respectivement à 2,4 et à 2,6 (figure 24).

En croisant le statut d'immigration, le sexe et le niveau de scolarité, il apparaît que l'indice de Palma du revenu du marché au Québec grimpe à 36,3 pour les femmes et à 20,4 pour

les hommes ayant un statut de résident temporaire et titulaires d'un diplôme postsecondaire ou universitaire. Parmi ces femmes et ces hommes **les inégalités sont donc plus marquées** que parmi les immigrantes et immigrants (respectivement 12,3 et 10,8) et que parmi les natives et les natifs (12,1 et 9,3) du même niveau de scolarité. Ces différences s'observent également pour le Canada.

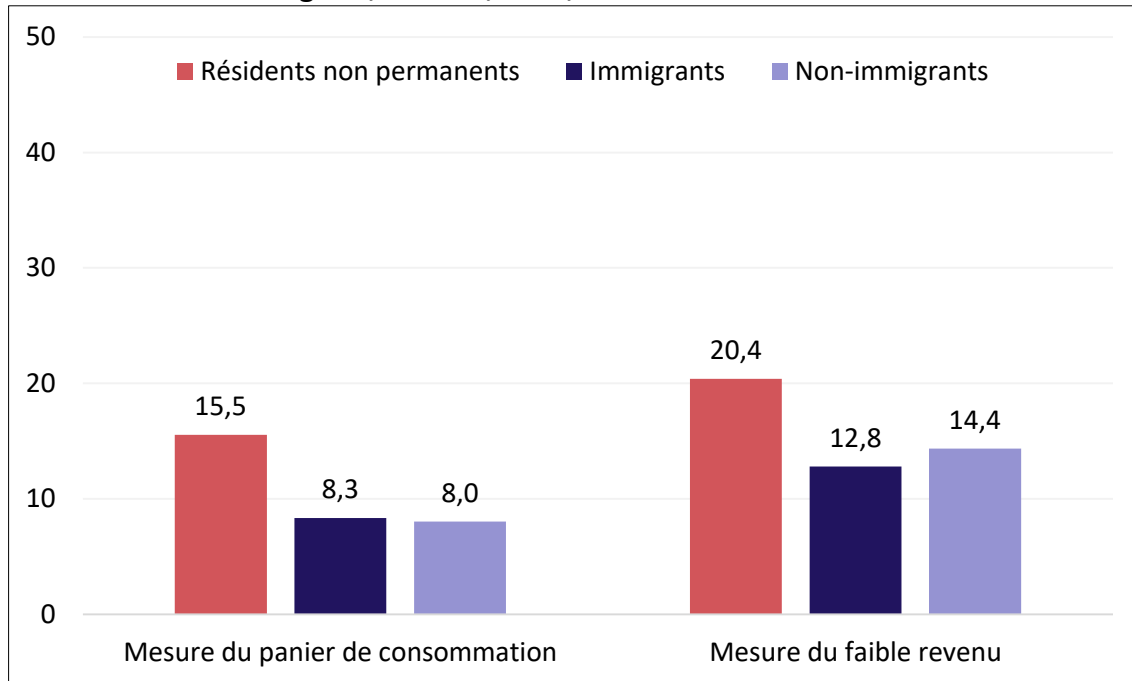
Quant aux indices de Gini présentés sur la figure 25, ils indiquent des tendances similaires pour les inégalités de revenu du marché et disponible (figure 25). Les différences entre le Québec et le Canada sont toutefois moins marquées.

Figure 25. Gini du revenu individuel du marché et disponible selon le statut d'immigrant, Québec et Canada, 2017



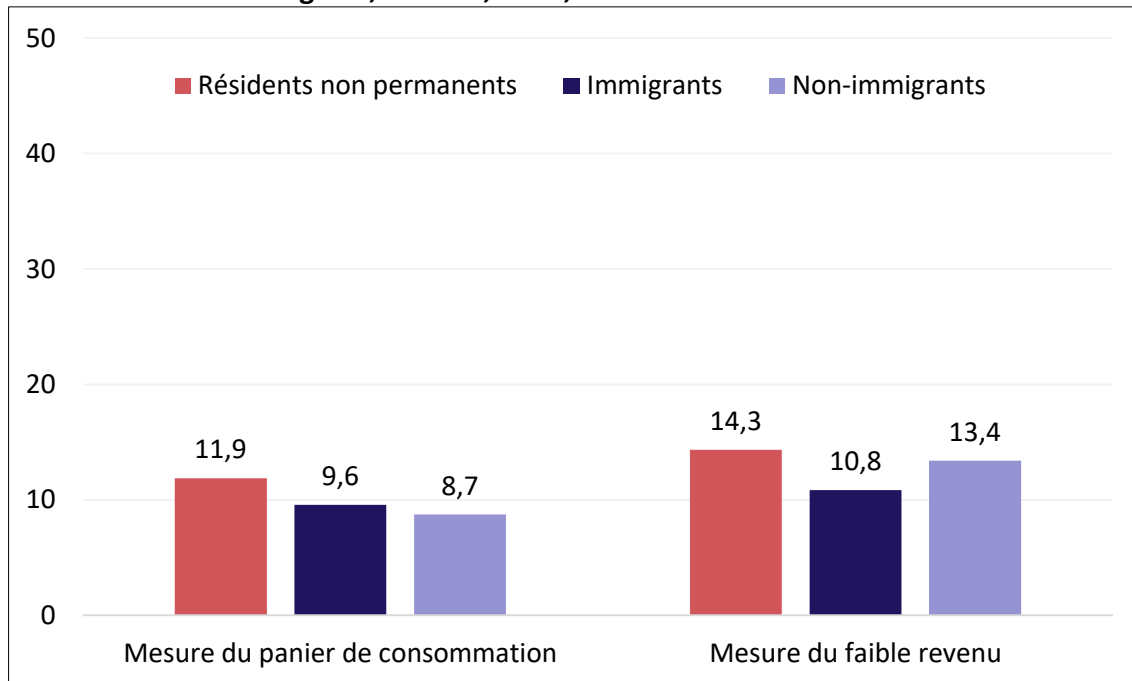
Source : Statistique Canada. *Enquête canadienne sur le revenu 2017*, fichier de microdonnées à grande diffusion. Calculs des auteurs. Notes : L'enquête comprend les personnes immigrantes résidant dans une RMR d'au moins 500 000 habitants. Les calculs sont pondérés avec les poids d'échantillonnage fournis par Statistique Canada.

Figure 26. Taux de faible revenu des personnes d'après la MPC (base 2008) et la MFR selon le statut d'immigrant, Québec, 2017, en %



Source : Statistique Canada. *Enquête canadienne sur le revenu 2017*, fichier de microdonnées à grande diffusion. Note : Les taux sont pondérés avec les poids d'échantillonnage fournis par Statistique Canada.

Figure 27. Taux de faible revenu des personnes d'après la MPC (base 2008) et la MFR selon le statut d'immigrant, Canada, 2017, en %



Source : Statistique Canada. *Enquête canadienne sur le revenu 2017*, fichier de microdonnées à grande diffusion. Note : Les taux sont pondérés avec les poids d'échantillonnage fournis par Statistique Canada.

Les résidents et résidentes temporaires sont plus exposés au faible revenu

Qu'en est-il des taux de faible revenu au sein de chacun des groupes distingués par le statut d'immigration ? Les résidents et résidentes temporaires ont les taux les plus élevés : 15,5 % selon la MPC et 20,4 % selon la MFR au Québec en 2017 (figure 26). Ces taux de faible revenu sont supérieurs dans la province comparativement au Canada où ils se situent à 11,9 % et à 14,3 % (figure 27).

D'une façon générale, ces taux de faible revenu plus élevés parmi les personnes dont le séjour est temporaire peuvent s'expliquer par le fait que ce sous-groupe comprend des personnes poursuivant des études ou exerçant un travail agricole saisonnier.

Pour aller plus loin

Afin d'approfondir l'analyse des inégalités de revenu entre les personnes immigrantes, il conviendrait d'examiner la durée de leur séjour (arrivée nouvelle, récente ou de longue date), la maîtrise de la langue ainsi que leur situation d'emploi selon le sexe, le niveau de scolarité ou leur appartenance à une minorité visible. Par exemple, il a été démontré que l'écart salarial qui existait entre les personnes immigrantes et natives variait largement selon le pays d'origine où le diplôme le plus élevé a été obtenu⁴¹. D'ailleurs, les personnes immigrantes originaires d'Afrique affichent le taux d'emploi le plus bas et le taux de chômage le plus élevé de tous les groupes d'immigrants, et l'écart entre leurs taux et ceux des natives et natifs est particulièrement marqué lorsque leur arrivée au Canada remonte à 5 ans ou moins⁴².

Par ailleurs, les résultats présentés sont à mettre en perspective avec les politiques d'immigration, qui établissent entre autres les critères de sélection à l'entrée au pays. Les modifications apportées au fil des années à l'échelle canadienne ou québécoise ont des répercussions sur les caractéristiques socioéconomiques des nouveaux arrivants et arrivantes, par exemple par la hausse du niveau de scolarité ou la connaissance de la langue à l'arrivée au pays ou par l'augmentation de la part de l'immigration économique.

Conséquences de la COVID-19 sur les personnes immigrantes

La pandémie de COVID-19 a affecté de façon disproportionnée la santé physique et mentale et la qualité de vie des personnes immigrantes en raison de leur situation d'emploi et de leurs conditions de logement notamment.

L'Institut SHERPA a mené une recherche qualitative sur les conséquences de la première vague de COVID-19 sur les personnes immigrantes ou appartenant à des minorités visibles habitant des quartiers défavorisés de Montréal. Cette recherche exploratoire a conclu que l'identité ethnoculturelle était un facteur parmi d'autres pour expliquer la vulnérabilité face à la pandémie. Cette vulnérabilité s'expliquerait par **l'interaction de multiples facteurs** (économiques, sociaux, culturels) comme un faible niveau de littératie, un statut migratoire précaire, une arrivée récente sur le territoire, le vécu de racisme, l'occupation d'un emploi dans un secteur à haut risque d'exposition à la COVID-19 et la défavorisation socioéconomique. Les différences à l'intérieur des minorités ethnoculturelles seraient plus importantes que celles qui existent entre ces minorités et la majorité.

Source : Agence de la santé publique du Canada (2020). *Du risque à la résilience : une approche axée sur l'équité concernant la COVID-19*, rapport de l'administratrice en chef de la santé publique du Canada ; Daniel Côté, Jessica Dubé et Jorge Frozzini (2020). Précarité du travail et inégalités sociales de santé : quelles leçons à tirer de la pandémie de COVID-19 ?, dans Bob W. White et Maude Arsenault (dir.), *L'interculturel en temps de pandémie*, LABBRI ; Janet Cleveland et al. (2020). [Impacts de la crise de la COVID-19 sur les « communautés culturelles » montréalaises](#), Montréal, Institut universitaire SHERPA.

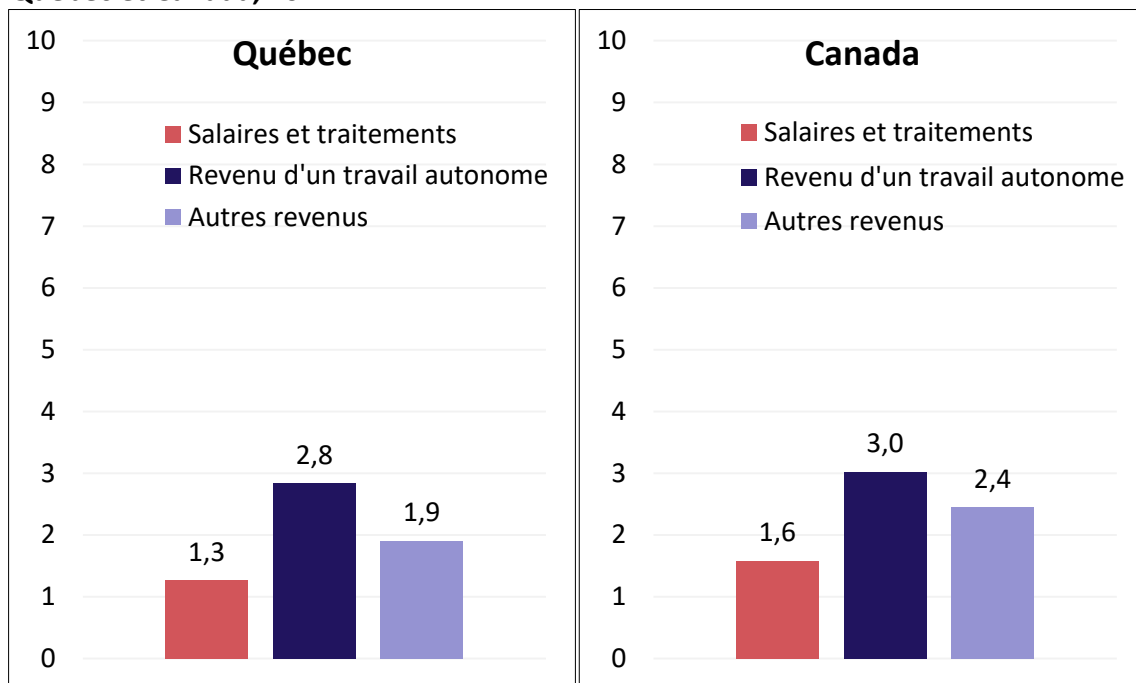
Source de revenu : les disparités du travail autonome

Les sources de revenu font référence aux paiements reçus et comprennent cinq catégories : les salaires et traitements, le revenu d'un travail autonome, les transferts gouvernementaux, les revenus de placements et les autres revenus. L'analyse qui suit distingue les deux revenus d'emploi (salaires et travail autonome) et regroupe les autres sources. Les effectifs détaillés figurent toutefois en annexe.

Le travail autonome est source d'inégalités marquées

Les inégalités sont les plus marquées pour les individus dont la principale source de revenu provient d'un travail autonome, sans différences notables entre le Québec et le Canada (figure 28). Ainsi, les 10 % des personnes ayant les plus hauts revenus provenant d'un travail autonome gagnent trois fois plus que les 40 % ayant les plus bas revenus. Autrement dit, les revenus du travail autonome sont plus dispersés : ils comprennent en particulier des revenus négatifs.

Figure 28. Palma du revenu individuel disponible selon la principale source de revenu, Québec et Canada, 2017



Source : Statistique Canada. Enquête canadienne sur le revenu 2017, fichier de microdonnées à grande diffusion. Calculs des auteurs. Notes : L'indice de Palma présenté est le rapport D9/D4. Les calculs sont pondérés avec les poids d'échantillonnage fournis par Statistique Canada.

Les disparités qui existent entre les individus qui vivent d'un travail autonome sont documentées. Ces derniers ont des conditions de travail et des revenus fort hétérogènes selon qu'ils font des affaires depuis longtemps, selon la profession exercée, selon le capital accumulé (comme des biens immobiliers) ou encore selon leur niveau de

protection sociale⁴³. Aussi les revenus de certains travailleurs et travailleuses autonomes s'apparentent-ils à de bas salaires. D'ailleurs, en 2017, le taux de faible revenu selon la MPC s'élève à près de 16 % pour les personnes dont la principale source de revenu provient d'un travail autonome au Québec et à près de 17 % au Canada (figure 30).

Par ailleurs, le travail autonome est considéré comme un travail atypique, en opposition au travail traditionnel qui renvoie à l'emploi salarié permanent à temps plein. Plus sujet à des situations de précarité d'emploi, le travail atypique a connu une forte augmentation jusqu'à la fin des années 1990 pour se stabiliser par la suite⁴⁴.

Le même constat se dégage des indices de Gini présentés dans la figure 29. Par contre, le Gini mesuré avec les revenus du marché montre que ce sont les individus rassemblés sous la catégorie « Autres » qui présentent les plus fortes inégalités. Cette catégorie regroupe toutefois des sources de revenu fort diverses (transferts gouvernementaux, revenus de placements et autres revenus tels que les pensions de retraite). Elle comprend de nombreuses personnes retraitées vivant de revenus de pension.

Pour aller plus loin

Les premiers constats établis au regard de la source de revenu montrent qu'il serait pertinent de poursuivre l'analyse en effectuant des croisements avec l'âge, le sexe et le niveau de scolarité. Par exemple, il serait intéressant de connaître le profil des travailleurs et travailleuses autonomes faisant partie des 10 % plus riches ainsi que le profil de ceux et celles appartenant aux 40 % au bas de l'échelle des revenus.

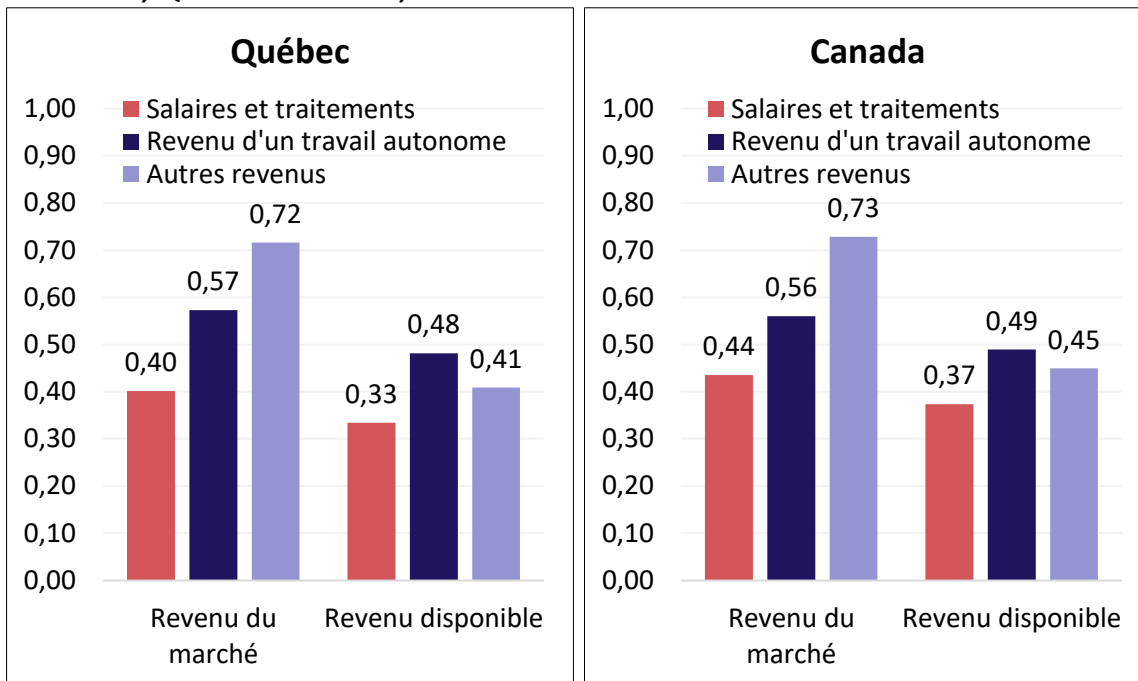
L'emploi atypique

En plus du travail indépendant, l'emploi atypique comprend l'emploi à temps partiel, occasionnel ou temporaire et l'emploi salarié exercé via une agence de location de personnel. En 2019, il représentait 36 % des emplois au Québec et 37 % au Canada.

- 67 % des emplois des 15-24 ans relèvent du travail atypique au Québec (63 % au Canada).
- 43 % des emplois des travailleurs et travailleuses sans diplôme relèvent du travail atypique au Québec (54 % au Canada).

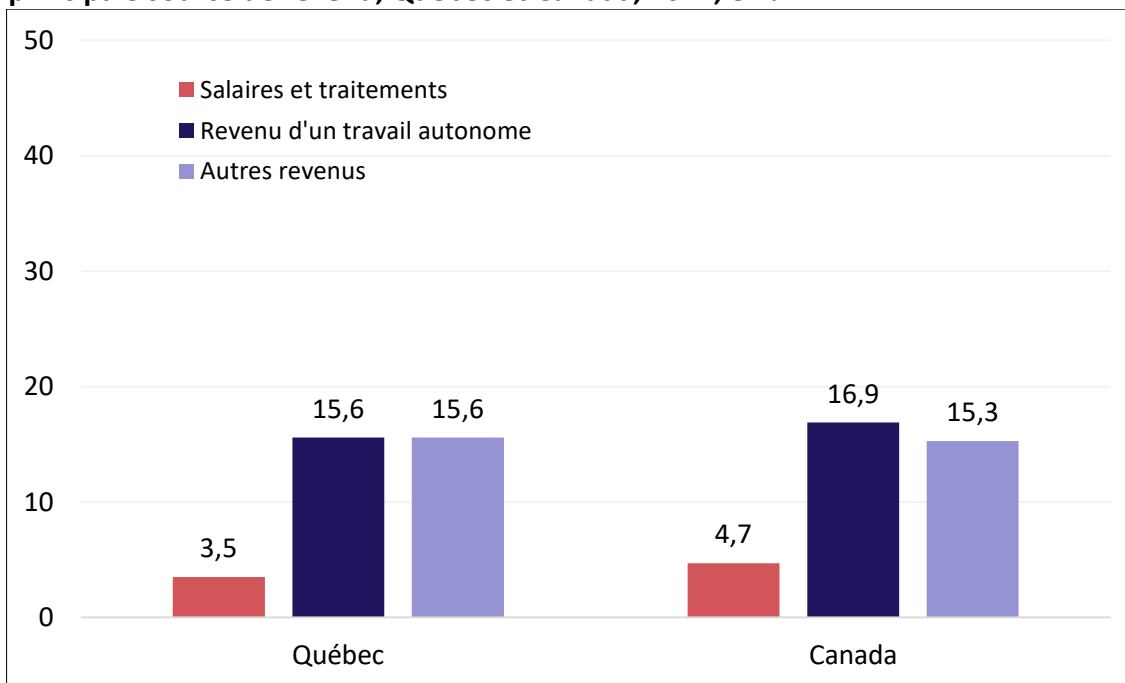
Source : Institut de la statistique du Québec, *Emploi typique et atypique, données annuelles, Québec*, Tableau [Taux d'emploi atypique selon diverses caractéristiques](#), Québec, Ontario et Canada, (Consulté le 10 mai 2021).

Figure 29. Gini du revenu individuel du marché et disponible selon la principale source de revenu, Québec et Canada, 2017



Source : Statistique Canada. Enquête canadienne sur le revenu 2017, fichier de microdonnées à grande diffusion. Calculs des auteurs. Note : Les calculs sont pondérés avec les poids d'échantillonnage fournis par Statistique Canada.

Figure 30. Taux de faible revenu des personnes d'après la MPC (base 2008) selon la principale source de revenu, Québec et Canada, 2017, en %



Source : Statistique Canada. Enquête canadienne sur le revenu 2017, fichier de microdonnées à grande diffusion. Note : Les taux sont pondérés avec les poids d'échantillonnage fournis par Statistique Canada.

Région de résidence : l'angle territorial des inégalités de revenu

Des inégalités entre ruraux et entre urbains

Bien que les inégalités de revenu selon la région de résidence soient un peu moins présentes au Québec qu'au Canada, elles sont comparables avec celles observées dans l'ensemble du pays, quelle que soit la mesure de l'inégalité utilisée.

Régions urbaine et rurale

RÉGION URBAINE* : Située dans une région métropolitaine de recensement (RMR), zone de regroupement des villes de plus de 100 000 habitants. Cette zone regroupe 73 % de la population de l'Enquête canadienne sur le revenu 2017 (ECR).

RÉGION RURALE : Située à l'extérieur d'une RMR ou d'une agglomération de recensement (AR), regroupant 10 % de la population de l'ECR.

* À noter que la population urbaine de l'ECR résidant dans une AR, zone dont le noyau comporte au moins 10 000 habitants, a été exclue des analyses, ce qui représente 17 % de la population de l'ECR.

Considérant le revenu après impôt, l'inégalité mesurée par le Palma est similaire entre individus résidant en zone rurale et entre individus habitant en zone urbaine. En milieu rural comme en milieu urbain, les inégalités de revenu entre individus sont réduites après le paiement des transferts gouvernementaux et le prélèvement de l'impôt. Cet effet réducteur est davantage prononcé pour les résidents et résidentes des milieux ruraux puisque le Palma passe de 7,9 pour le revenu du marché à 1,5 pour le revenu disponible au Québec et de 8,2 à 1,9 au Canada (figure 31).

L'effet réducteur de la redistribution semble plus important en milieu rural.

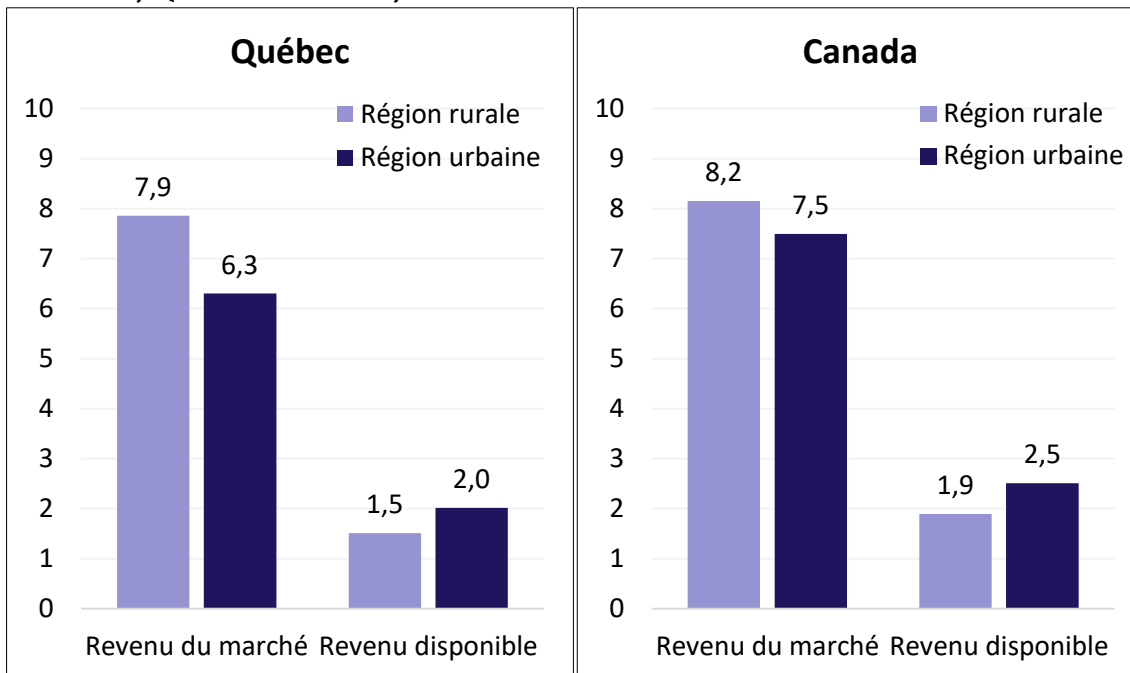
Les constats à tirer des indices de Gini présentés dans la figure 32 vont dans le même sens.

Mesurées par le Palma ou le Gini, **les inégalités du revenu disponible paraissent légèrement plus élevées dans les milieux urbains.**

Les taux de faible revenu selon la MPC (figures 33 et 34) sont plus élevés en milieu urbain (10 % au Québec et au Canada) qu'en milieu rural (6 % et 7 %). Mais l'importance du faible revenu en milieu rural est également manifeste au regard des taux selon la MFR qui rejoignent les taux enregistrés en milieu urbain : soit 15 % en zone rurale comme urbaine au Québec (figure 33) et respectivement 14 % et 13 % au Canada (figure 34).

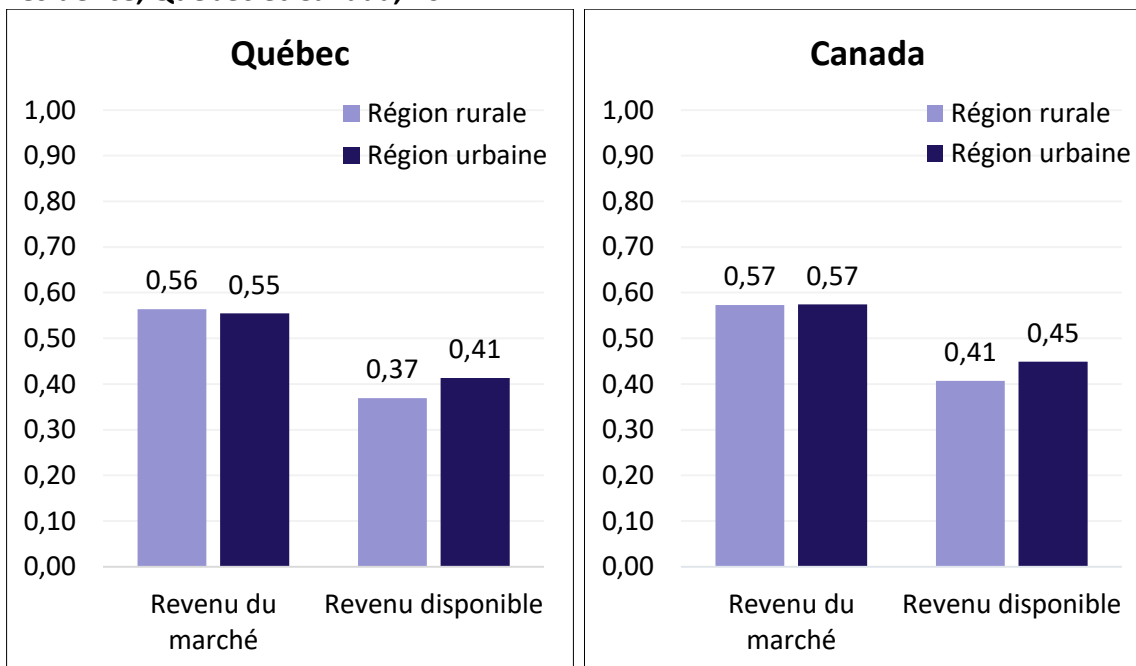


Figure 31. Palma du revenu individuel du marché et disponible selon la région de résidence, Québec et Canada, 2017



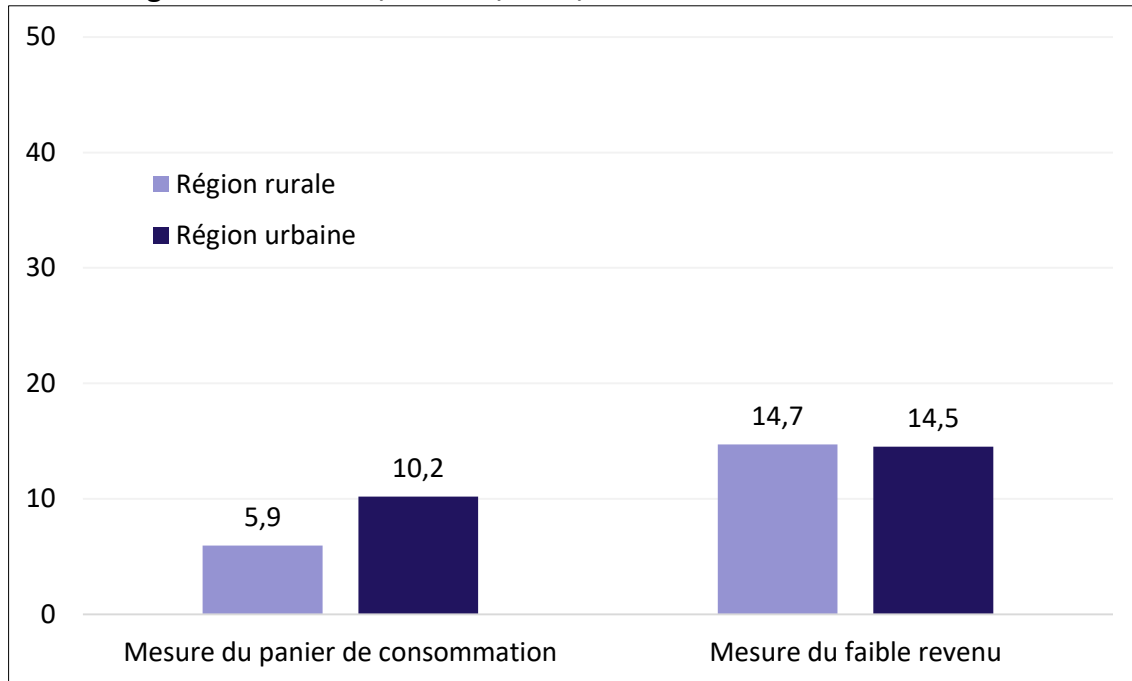
Source : Statistique Canada. *Enquête canadienne sur le revenu 2017*, fichier de microdonnées à grande diffusion. Calculs des auteurs. Notes : L'indice de Palma présenté est le rapport D9/D4. Les calculs sont pondérés avec les poids d'échantillonnage fournis par Statistique Canada.

Figure 32. Gini du revenu individuel du marché et disponible selon la région de résidence, Québec et Canada, 2017



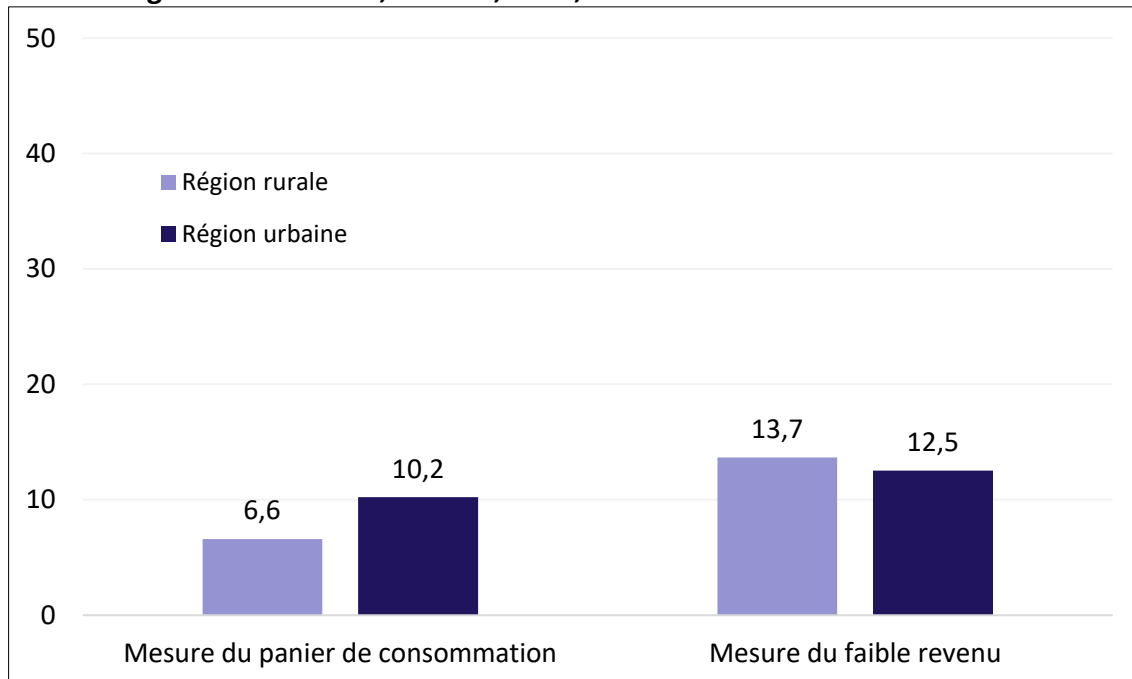
Source : Statistique Canada. *Enquête canadienne sur le revenu 2017*, fichier de microdonnées à grande diffusion. Calculs des auteurs. Note : Les calculs sont pondérés avec les poids d'échantillonnage fournis par Statistique Canada.

Figure 33. Taux de faible revenu des personnes d'après la MPC (base 2008) et la MFR selon la région de résidence, Québec, 2017, en %



Source : Statistique Canada. *Enquête canadienne sur le revenu 2017*, fichier de microdonnées à grande diffusion. Note : Les taux sont pondérés avec les poids d'échantillonnage fournis par Statistique Canada.

Figure 34. Taux de faible revenu des personnes d'après la MPC (base 2008) et la MFR selon la région de résidence, Canada, 2017, en %



Source : Statistique Canada. *Enquête canadienne sur le revenu 2017*, fichier de microdonnées à grande diffusion. Note : Les taux sont pondérés avec les poids d'échantillonnage fournis par Statistique Canada.

Pour aller plus loin

Les indices de l'inégalité utilisés ne permettent pas d'évaluer les écarts entre les régions québécoises d'une part et entre les provinces canadiennes d'autre part. Il y aurait toutefois lieu de se préoccuper des inégalités régionales au Canada selon une étude comparant les indices de Gini des divisions de recensement (territoire intermédiaire entre la municipalité et la province, comme les MRC au Québec) grâce à une technique de géovisualisation : les écarts régionaux se seraient accrus entre 1981 et 2016⁴⁵.

La plupart des études sur les inégalités socioéconomiques sont effectuées à l'échelle nationale ou provinciale ou à de petites unités géographiques telles que les quartiers ou les communautés. C'est d'ailleurs l'approche qui a été suivie à partir de la fin des années 1990 en santé publique pour examiner la défavorisation sociale et matérielle dans divers territoires au Québec⁴⁶.

La mesure des inégalités de revenu à d'autres échelles territoriales que nationales ou provinciales semble une voie prometteuse. Une étude⁴⁷ a ainsi mis en évidence la corrélation entre l'augmentation des inégalités de revenu (mesurées par l'indice de Gini) et l'augmentation des taux de mortalité entre 2002 et 2013 dans les municipalités régionales de comté (MRC) du Québec.

Les politiques de développement ou d'occupation des territoires peuvent influencer sur les inégalités de revenu.

Synthèse des analyses intragroupes

Bien des facteurs influent sur les disparités de revenu entre individus, du milieu social d'appartenance à l'accès à l'éducation et aux conditions du marché du travail en passant par les trajectoires scolaires et professionnelles. Parmi les caractéristiques individuelles analysées, celles du niveau de scolarité, du sexe et du statut matrimonial apparaissent en particulier des sources d'inégalités économiques.

L'examen qui précède a permis de mettre en évidence les groupes ou sous-groupes parmi lesquels les inégalités de revenu sont les plus prononcées d'après l'indice de Palma (tableau 7 et 8).

Tableau 7. Synthèse des principaux constats

Variable	Inégalités de revenu* les plus prononcées	Taux de faible revenu les plus élevés
Sexe	<ul style="list-style-type: none"> • Les femmes pour le revenu du marché 	<ul style="list-style-type: none"> • Les personnes seules, en particulier les hommes seuls • Les femmes âgées
Âge	<ul style="list-style-type: none"> • Les jeunes de moins de 30 ans • Les personnes de 60 ans et plus pour le revenu du marché 	<ul style="list-style-type: none"> • Les jeunes de moins de 30 ans
Statut matrimonial	<ul style="list-style-type: none"> • Les célibataires • Les personnes séparées, divorcées ou veuves pour le revenu du marché, surtout les femmes 	<ul style="list-style-type: none"> • Les célibataires • Les personnes séparées, divorcées ou veuves • Les familles monoparentales dirigées par une femme
Scolarité	<ul style="list-style-type: none"> • Les personnes sans diplôme ou ayant un DES 	<ul style="list-style-type: none"> • Les personnes sans diplôme ou ayant un DES • Les femmes sans diplôme
Statut d'immigration	<ul style="list-style-type: none"> • Les résidentes et résidents non permanents, en particulier les femmes 	<ul style="list-style-type: none"> • Les résidentes et résidents non permanents
Source de revenu	<ul style="list-style-type: none"> • Les travailleurs et travailleuses autonomes 	<ul style="list-style-type: none"> • Les travailleurs et travailleuses autonomes
Région de résidence	<ul style="list-style-type: none"> • Les personnes résidant en milieu urbain pour le revenu disponible (peu de différences) • Les personnes résidant en milieu rural pour le revenu du marché (peu de différences) 	<ul style="list-style-type: none"> • Les personnes résidant en milieu urbain selon la MPC • Les personnes résidant en milieu rural selon la MFR

* Non spécifié concerne le revenu disponible

Tableau 8. Récapitulatif des indices de Palma du revenu individuel

	Québec		Canada	
	Revenu du marché	Revenu disponible	Revenu du marché	Revenu disponible
Ens. de la population	6,6	1,8	7,5	2,3
Sexe				
Femmes	9,3	1,8	9,2	2,1
Hommes	4,6	1,8	5,7	2,3
Âge				
Moins de 30 ans	4,7	2,7	6,4	3,4
30-39 ans	2,5	1,2	3,0	1,4
40-49 ans	2,5	1,3	3,6	1,8
50-59 ans	2,7	1,9	4,2	2,3
60 ans et plus	26,3	1,4	18,1	1,8
Statut matrimonial				
Mariés	7,5	1,9	6,4	2,2
Conjoints de fait	2,4	1,3	2,8	1,5
Séparés, divorcés, veufs	29,6	1,2	14,8	1,4
Célibataires	7,1	2,5	8,2	3,1
Scolarité				
Sans diplôme	243,6	1,6	209,4	2,6
DES	7,0	1,8	8,1	2,3
Diplôme postsecondaire	3,1	1,4	3,8	1,6
Diplôme universitaire	2,9	1,5	3,5	1,9
Statut d'immigration				
Résidents non permanents	15,7	2,4	11	2,6
Immigrants	5,1	1,9	6,3	2,6
Non-immigrants	7,0	1,6	7,2	2,0
Source de revenu				
Salaires et traitements	1,8	1,3	2,3	1,6
Revenu d'un travail autonome	4,8	2,8	4,8	3,0
Autres revenus	1154,2	1,9	256,3	2,4
Région de résidence				
Région rurale	7,9	1,5	8,2	1,9
Région urbaine	6,3	2,0	7,5	2,5

Source : Statistique Canada. *Enquête canadienne sur le revenu 2017*, fichier de microdonnées à grande diffusion. Calculs des auteurs. Notes : L'indice de Palma présenté est le rapport D9/D4. Les calculs sont pondérés avec les poids d'échantillonnage fournis par Statistique Canada.

Généralement, les sous-groupes où les inégalités sont prononcées sont également ceux qui sont davantage touchés par la pauvreté. Le présent état de situation des inégalités de revenu qui se dégage au Québec et au Canada en 2017 rejoint les grands constats issus de la littérature concernant notamment la vulnérabilité sur le plan socioéconomique des personnes vivant seules, des familles monoparentales et des personnes ayant une faible scolarité.

Peu de différences ont été constatées entre le Québec et le Canada en matière d'inégalités de revenu intragroupes. Le portrait dégagé dans la province va dans le même sens que celui qui se dessine à l'échelle du pays. Néanmoins, les inégalités de revenu individuel sont toujours un peu moins prononcées au Québec, et ce, quelle que soit la caractéristique considérée.

Enfin, cet état de situation fait également la démonstration que les politiques sociales et fiscales constituent un levier efficace et essentiel de réduction des inégalités de revenu pour plusieurs catégories de la population, parmi lesquelles figurent les personnes âgées, les personnes séparées, divorcées ou veuves ainsi que les femmes.

Notes de section

- ¹ Gouvernement du Canada. [Qu'est-ce que l'Analyse comparative entre les sexes plus ?](#) (Consulté le 13 mai 2021) ; Secrétariat à la condition féminine. [ADS au Québec](#) (Consulté le 13 mai 2021).
- ² Estelle Carde et al. (2015). L'approche « intégrée » des rapports sociaux inégalitaires : intersectionnalité, inégalités sociales et santé, *Revue du CREMIS*, 8(2), 22-27; Thomas Gulian et al. (2021). *Baromètre Écho 2020 de la Ville de Montréal sur l'inclusion des personnes immigrantes*, Montréal, Institut de recherche sur l'intégration professionnelle des immigrants (IRIPI), p. 21.
- ³ Stéphane Crespo et Sylvie Rheault (2014). L'inégalité du revenu disponible des ménages au Québec et dans le reste du Canada : bilan de 35 années, *Données sociodémographiques en bref*, Institut de la statistique du Québec, 19(1), p. 5-6.
- ⁴ Mircea Vultur et Jean Bernier (2013). [Inégalités structurelles et inégalités fractales dans le contexte postfordiste du marché du travail](#), *Revue Interventions économiques*, 47.
- ⁵ Voir par exemple Conseil du statut de la femme (2020). *Portrait des Québécoises : édition 2020, femmes et économie*, Québec ; Raja Abid (2021). *Inégalités en milieux organisationnels*, Montréal, Observatoire québécois des inégalités, p. 18-19 ; Jessica Gosselin et Elmer van der Vlugt (2020). *Inégalités de genre : le Québec parmi les meilleurs?*, Montréal, Observatoire québécois des inégalités.
- ⁶ Luc Cloutier-Villeneuve (2020). L'emploi à bas salaire au Québec : quelles sont les tendances des 10 dernières années ?, *Marché du travail et rémunération*, 19, Institut de la statistique du Québec.
- ⁷ Vultur et Bernier, *op. cit.*, p. 9 et Conseil du statut de la femme, *op. cit.*, p. 27.
- ⁸ Michael Baker, Derek Messacar et Mark Stabile (2021). *The Effects of Child Tax Benefits on Poverty and Labor Supply: Evidence from the Canada Child Benefit and Universal Child Care Benefit*, NBER Working Paper n° w28556.
- ⁹ Conseil du statut de la femme (2020), *op. cit.*, p. 24.
- ¹⁰ Institut de la statistique du Québec (2020). [Annuaire québécois des statistiques du travail : portrait des principaux indicateurs du marché et des conditions de travail, 2009-2019](#), Québec, L'Institut, 16, p. 120.
- ¹¹ Nicole Fortin (2019). Increasing earnings inequality and the gender pay gap in Canada: Prospects for convergence, *Canadian Journal of Economics*, 52(2), 407-440.
- ¹² Aneta Bonikowska, Marie Drolet et Nicole Fortin (2019). Inégalité des gains et écart de rémunération entre les sexes au Canada : le rôle de la sous-représentation des femmes parmi les personnes gagnant les revenus les plus élevés, *Aperçus économiques*, 088, n° 11-626-X au catalogue de Statistique Canada ; Nicole Fortin (2019), *op. cit.*
- ¹³ Elizabeth Richards (2019). *Qui sont les femmes actives de la tranche de revenu supérieure de 1 % au Canada ?*, n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada, n° 414.
- ¹⁴ Elmer van der Vlugt et Vincent Audet-Nadeau (2020). *Bien vieillir au Québec : portrait des inégalités entre générations et entre personnes âgées*, Montréal, Observatoire québécois des inégalités, p. 18.
- ¹⁵ Sheila Block, Grace-Edouard Galabuzi et Ricardo Tranjan (2019). *Canada's colour coded income inequality*, Canadian Centre for Policy Alternatives (CCPA).
- ¹⁶ Nicole Fortin (2019), *op. cit.*
- ¹⁷ Conseil du statut de la femme (2020). [Prendre soin : perspectives sur le vieillissement](#), avis, Québec.
- ¹⁸ Institut de la statistique du Québec (2019). [L'emploi moins qualifié au Québec : caractéristiques et tendances sur le marché du travail](#), Québec, p. 35.
- ¹⁹ Voir Elmer van der Vlugt et Vincent Audet-Nadeau, *op. cit.*, p. 38-40.
- ²⁰ Stéphane Crespo (2012). L'évolution de l'inégalité de revenu des hommes et des femmes entre 55 et 69 ans au Québec : une analyse par cohortes, dans Sylvie Rhéault et Jean Poirier, *Le vieillissement démographique : de nombreux enjeux à déchiffrer*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 97-112.
- ²¹ À ce titre, Vultur et Bernier (*op. cit.*, p. 11-14) se sont penchés sur les inégalités entre les jeunes qui ont abandonné leurs études secondaires.
- ²² Conseil supérieur de l'éducation (2013). *Parce que les façons de réaliser un projet d'études universitaires ont changé...*, avis, Québec, p. 14-16.

-
- ²³ Statistique Canada. [La réduction de la taille des ménages au cours du dernier siècle](#), *Mégatendances canadiennes* (Consulté le 13 mai 2021).
- ²⁴ Simon Langlois et Mathieu Lizotte (2014). [L'indice de Palma, nouvelle mesure des inégalités au Québec et au Canada](#), *Revue vie économique*, 6(1), p. 6.
- ²⁵ Source : ISQ. [Ménages privés selon la taille, Canada et provinces, 2016](#).
- ²⁶ Statistique Canada (2019). [Enquête canadienne sur le revenu, 2017](#), *Le Quotidien*, 26 février, p. 3.
- ²⁷ CEPE (2020). *La pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale au Québec : état de situation 2019*, Québec, p. 72 ; CEPE (2020). *La pauvreté des personnes de 55 ans et plus au Québec : du travail à la retraite*, note de recherche, Québec ; CEPE (2019). *Influence de la croissance économique et des politiques fiscales sur la pauvreté au fil du temps*, Québec, p. 17 ; Conseil du statut de la femme (2019). *Quelques constats sur la monoparentalité au Québec*, Québec. Voir aussi Statistique Canada (2021). [Enquête canadienne sur le revenu, 2019](#), *Le Quotidien*, 23 mars et Stéphane Crespo (2020). Conditions de vie : taux de faible revenu et revenu médian des familles, dans ISQ, *Panorama des régions du Québec : édition 2020*, chap. 6, 67-71.
- ²⁸ Crespo et Rheault, *op. cit.* et Institut de la statistique du Québec (2020). [Annuaire québécois des statistiques du travail : portrait des principaux indicateurs du marché et des conditions de travail, 2009-2019](#), Québec, L'Institut, 16, p. 122.
- ²⁹ Vultur et Bernier, *op. cit.*, p. 9.
- ³⁰ Christine Lessard (2020). *Les titulaires d'un grade universitaire au Québec : ce qu'en disent les données du Recensement de 2016*, Québec, Institut de la statistique du Québec, p. 174.
- ³¹ Louis Cornelissen et Martin Turcotte (2020). *La persistance de la surqualification en emploi des immigrants et des non-immigrants*, n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.
- ³² Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'intégration (2020). [Les personnes immigrées et le marché du travail québécois 2018](#), Québec, p. 22.
- ³³ Vultur et Bernier, *op. cit.*, p. 11.
- ³⁴ Conseil du statut de la femme (2020), *op. cit.*, p. 29.
- ³⁵ Centre de recherche de l'UNICEF (2017). *Construire l'avenir : les enfants et les objectifs de développement durable dans les pays riches*, *Bilan Innocenti 14*, Centre de recherche de l'UNICEF – Innocenti, Florence, p. 37-39.
- ³⁶ Gaëlle Simard-Duplain et Xavier St-Denis (2020). Exploration of the Role of Education in Intergenerational Income Mobility in Canada: Evidence from the Longitudinal and International Study of Adults, *Canadian Public Policy*, 46(3), 369-396.
- ³⁷ OCDE (2019). *L'ascenseur social en panne ? Comment promouvoir la mobilité sociale*, Paris, Éditions OCDE, p. 283-292 et 326-336.
- ³⁸ Par exemple : Feng Hou et Garnett Picot (2016). *Évolution des caractéristiques des immigrants et de leurs revenus initiaux*, n° 11F0019M – n° 374 au catalogue de Statistique Canada ; Cécile Batisse et Nong Zhu (2011). L'inégalité, la pauvreté et l'intégration économique des immigrants au Canada depuis les années 1990, *L'Actualité économique*, 87(3), 227-403 ; René Morissette (2019). *Le patrimoine des familles immigrantes au Canada*, n° 11F0019M – n° 422 au catalogue de Statistique Canada.
- ³⁹ Eden Crossman, Feng Hou et Garnett Picot (2021). Les écarts relatifs à la situation sur le marché du travail entre les immigrants et leurs homologues nés au Canada commencent-ils à se resserrer ?, *Rapports économiques et sociaux*, 1(4), n° 36-28-0001 au catalogue de Statistique Canada.
- ⁴⁰ Voir aussi Conseil du statut de la femme (2020), *op. cit.*, p. 27.
- ⁴¹ Nicole Fortin, Thomas Lemieux et Javier Torres (2016). Foreign human capital and the earnings gap between immigrants and Canadian-born workers, *Labour Economics*, 41, 104-119.
- ⁴² Lahouaria Yssaad et Andrews Fields (2018). *Les immigrants sur le marché du travail canadien : tendances récentes entre 2006 et 2017*, n° 71-606-X au catalogue de Statistique Canada.
- ⁴³ Vultur et Bernier, *op. cit.*, p. 4-5 et 9.
- ⁴⁴ Comité aviseur-jeunes d'Emploi-Québec (2007). *Le travail atypique au Québec*, avis ; Luc Cloutier-Villeneuve (2014). Évolution de l'emploi atypique au Québec depuis 1997, *Flash-info*, 15(3), Institut de la statistique du Québec, 1-13.
- ⁴⁵ Sébastien Breau et al. (2020). Is it time to start worrying more about growing regional inequalities in Canada?, *The Canadian Geographer*, 64(4), 542-550.

-
- ⁴⁶ Maria De Koninck, Marie-Jeanne Disant et Robert Pampalon (2006). Inégalités sociales de santé : influence des milieux de vie, *Lien social et Politiques*, 55, 125-136 ; INSPQ (2010). *Indice de défavorisation matérielle et sociale du Québec : suivi méthodologique de 1991 à 2006*, Québec, gouvernement du Québec.
- ⁴⁷ Ibrahima Bocoum et al. (2019). Effect of Income Inequality on Health in Quebec: New Insights from Panel Data, *Sustainability*, 11.



Conclusion

Cette étude dresse un état des lieux des inégalités de revenu individuel au Québec et au Canada en 2017 qui exploite des données du fichier de microdonnées à grande diffusion de l'*Enquête canadienne sur le revenu* (ECR). L'objectif de ce portrait consistait à mettre en évidence comment les inégalités de revenu individuel se distribuent selon diverses caractéristiques telles que le sexe, l'âge, le statut matrimonial, le niveau de scolarité ou le statut d'immigration. Les analyses s'appuient essentiellement sur deux mesures des inégalités (les indices de Palma et de Gini) ainsi que sur le taux de faible revenu. Ce portrait approfondi complète le rapport *Évolution des inégalités économiques au Canada et au Québec* de l'Observatoire.

Limites des analyses

L'état de situation qui se dégage de l'analyse des inégalités de revenu a pour principale limite de fort probablement sous-estimer leur ampleur. Les enquêtes de Statistique Canada utilisées peinent à bien mesurer les revenus les plus élevés¹. Selon une étude², dont un des auteurs est l'ancien chef adjoint du statisticien en chef de Statistique Canada, l'ampleur des inégalités serait sous-estimée par les approches traditionnelles de mesure des inégalités, en raison notamment de l'évasion fiscale et de la possibilité pour les familles les plus riches de placer la totalité ou une partie de leurs revenus dans des fiducies privées ou des sociétés privées, et ainsi à éviter de payer tous les impôts qui seraient prélevés sans le recours à ces possibilités.

Par ailleurs, le choix de procéder à des analyses du revenu individuel afin d'éclairer un aspect peu examiné des inégalités fait en sorte que les individus ont été considérés en dehors du contexte familial. Une compréhension plus fine des situations d'inégalités, qui prévalent par exemple parmi les personnes plus jeunes ou parmi les femmes, supposerait de prendre aussi en compte la situation du ménage dont elles font partie.

Principaux apports

Le présent portrait contient des **analyses exclusives basées sur l'indice de Palma**, jusqu'à présent peu utilisé, qui ont montré **une autre facette des inégalités de revenu**. Cet indice indique le niveau de dispersion des revenus en rapportant la somme des revenus détenue par les 10 % les plus riches sur celle détenue par les 40 % les plus défavorisés. Le Palma est propice à l'examen des inégalités intragroupes, c'est-à-dire à l'intérieur d'un groupe. Contrairement au coefficient de Gini qui capte mal les variations qui se produisent aux extrémités de la distribution des revenus, l'indice de Palma mesure précisément l'écart entre le décile supérieur et les quatre déciles inférieurs. **Ce ratio interdécile s'avère complémentaire** avec l'indice de Gini et les taux de faible revenu. L'indice de Palma

¹ Simon Langlois et Mathieu Lizotte (2014). [L'indice de Palma, nouvelle mesure des inégalités au Québec et au Canada](#), *Revue vie économique*, 6(1), p. 6-7.

² Michael Wolfson, Mike Veall, Neil Brooks et Brian Murphy (2016). Piercing the Veil: Corporations and the Income of the Affluent, *Canadian Tax Journal / Revue fiscale canadienne*, 64(1), 1-30.

pourrait ainsi s'ajouter aux autres mesures usuelles pour suivre les tendances en matière d'inégalités socioéconomiques.

Un autre apport de l'état des lieux dressé concerne la comparaison des indices de l'inégalité de revenu avant impôt (revenu du marché) et après transferts et impôt (revenu disponible). Les constats issus de cette comparaison montrent que, sans l'intervention de l'État, les sociétés québécoise et canadienne seraient fortement inégalitaires. Les **politiques sociales et fiscales s'avèrent capitales** pour réduire les inégalités et la pauvreté parmi certaines populations vulnérables.

Quelques pistes d'analyses et de recherches supplémentaires

Les analyses des différences intragroupes à partir des catégories disponibles dans le fichier de microdonnées à grande diffusion de l'ECR et l'exploration de certains croisements entre variables ouvrent la voie à des analyses intersectionnelles plus poussées. Par exemple, l'examen des inégalités de revenu selon le sexe, le niveau de scolarité et l'origine ethnoculturelle est à poursuivre. Les inégalités de revenu parmi les personnes immigrantes pourraient également faire l'objet d'analyses selon la durée de leur séjour, leur maîtrise de la langue, leur niveau de scolarité ou encore leur appartenance à une minorité visible. De plus, il serait intéressant de mettre en perspective le profil des personnes célibataires appartenant aux 10 % les plus riches avec celui des célibataires qui font partie des 40 % les plus pauvres. De même, une analyse approfondie de la diversité des personnes vivant d'un travail autonome pourrait être éclairante. Enfin, la dimension territoriale des inégalités de revenu reste à explorer davantage.

Bibliographie

ABID Raja (2021). *Inégalités en milieux organisationnels*, Montréal, Observatoire québécois des inégalités.

AGENCE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA (2020). *Du risque à la résilience : une approche axée sur l'équité concernant la COVID-19*, rapport de l'administratrice en chef de la santé publique du Canada.

ALON Titan et al. (mars 2020). [*The Impact of COVID-19 on Gender Equality*](#), National Bureau of Economic Research, Working Paper 26947.

ALVAREDO Facundo et al. (2017). *World Inequality Report 2018*, World Inequality Lab.

ASSOCIATION POUR LA SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (2020). *Impact de la pandémie de COVID-19 sur la santé et la qualité de vie des femmes au Québec*, Montréal, ASPQ / Observatoire québécois des inégalités.

ATKINSON B. Anthony (1970). [*On the Measurement of Inequality*](#), *Journal of Economic Theory*, 2, 244-263.

AXTRA (2021). [*Les impacts de la COVID-19 au Québec : revue de littérature*](#).

BAKER Michael, Derek MESSACAR et Mark STABILE (2021). *The Effects of Child Tax Benefits on Poverty and Labor Supply: Evidence from the Canada Child Benefit and Universal Child Care Benefit*, NBER Working Paper n° w28556.

BATISSE Cécile et Nong ZHU (2011). L'inégalité, la pauvreté et l'intégration économique des immigrants au Canada depuis les années 1990, *L'Actualité économique*, 87(3), 227-403.

BEAUDRY Paul, GREEN A. David et Benjamin SAND (2012). Does industrial composition matter for wages? A test of search and bargaining theory, *Econometrica*, 80(3), 1063-1104.

BEAUREGARD Pierre-Loup et al. (2020). Primary School Reopenings and Parental Work, Groupe de recherche sur le capital humain, ESG, UQAM.

BERNARD Paul et Hicham RAÏQ (2011). Le Québec est-il une société égalitaire ?, dans Miriam FAHMY (dir.) (2011). *L'état du Québec 2011 : le Québec est-il (toujours) une société égalitaire?*, Québec, Boréal.

BERNIER F. Nicole et Julia POSCA (2020). *Les super-riches et l'explosion des inégalités : portrait et pistes de solutions*, note socioéconomique, IRIS.

BINETTE CHARBONNEAU Anne (2018). Combien de personnes vivent seules au Québec en 2016 ?, *Données sociodémographiques en bref*, 22(2), 1-7.

BLOCK Sheila, GALABUZI Grace-Edouard et Ricardo TRANJAN (2019). *Canada's colour coded income inequality*, Canadian Centre for Policy Alternatives (CCPA).



BOCOUM Ibrahim et al. (2019). Effect of Income Inequality on Health in Quebec: New Insights from Panel data, *Sustainability*, 11.

BONIKOWSKA Aneta, DROLET Marie et Nicole FORTIN (2019). Inégalité des gains et écart de rémunération entre les sexes au Canada : le rôle de la sous-représentation des femmes parmi les personnes gagnant les revenus les plus élevés, *Aperçus économiques*, 088, n° 11-626-X au catalogue de Statistique Canada.

BOUDARBAT Brahim, LEMIEUX Thomas et W. Craig RIDELL (2003). [Recent Trends in Wage Inequality and the Wage Structure in Canada](#).

BOURDON Sylvain et al. (2020). Des pertes d'emploi plus importantes chez les jeunes moins diplômés, surtout les jeunes femmes, ainsi que chez ceux travaillant à temps partiel, [La jeunesse en chiffres n° 2](#), Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec.

BREAU Sébastien et al. (2020). Is it time to start worrying more about growing regional inequalities in Canada?, *The Canadian Geographer*, 64(4), 542-550.

BRZOWSKI Matthew et al. (2010). [Consumption, Income, and Wealth Inequality in Canada](#), *Review of Economic Dynamics*, 13(1), 52-75.

CARDE Estelle et al. (2015). L'approche « intégrée » des rapports sociaux inégalitaires : intersectionnalité, inégalités sociales et santé, *Revue du CREMIS*, 8(2), 22-27.

CENTRE D'ÉTUDE SUR LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION (2015). [La persistance du faible revenu au Québec](#), Québec, gouvernement du Québec.

CENTRE D'ÉTUDE SUR LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION (2015). *Avis sur la mesure d'exclusion sociale associée à la pauvreté : des indicateurs à suivre...*, Québec, gouvernement du Québec.

CENTRE D'ÉTUDE SUR LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION (2019). *Influence de la croissance économique et des politiques fiscales sur la pauvreté au fil du temps*, Québec, gouvernement du Québec.

CENTRE D'ÉTUDE SUR LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION (2020). *La pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale au Québec : état de situation 2019*, Québec, gouvernement du Québec.

CENTRE D'ÉTUDE SUR LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION (2020). *La pauvreté des personnes de 55 ans et plus au Québec : du travail à la retraite*, note de recherche, Québec, gouvernement du Québec.

CENTRE DE RECHERCHE DE L'UNICEF (2017). Construire l'avenir : les enfants et les objectifs de développement durable dans les pays riches, *Bilan Innocenti 14*, Centre de recherche de l'UNICEF – Innocenti, Florence.

CHANCEL Lucas (2019). *Ten Facts About Inequality in Advanced Economies*, WID.world working paper 2019/15.

CHAN Ping Ching Winnie, René MORISSETTE et Hanqing QIU (2020). [La COVID-19 et la suppression d'emplois : une réflexion à plus long terme](#), n° 45280001 au catalogue de Statistique Canada.

CHEN Wen-Hao, OSTROVSKY Yuri et Patrizio PIRAINO (2016). Mobilité intergénérationnelle du revenu : nouvelles données pour le Canada, *Aperçus économiques*, n° 059, Statistique Canada.

CLEVELAND Janet et al. (2020). [Impacts de la crise de la COVID-19 sur les « communautés culturelles » montréalaises : enquête sur les facteurs socioculturels et structurels affectant les groupes vulnérables](#), Montréal, Institut universitaire SHERPA.

CLOUTIER-VILLENEUVE Luc (2014). Évolution de l'emploi atypique au Québec depuis 1997, *Flash-info*, 15(3), Institut de la statistique du Québec, 1-13.

CLOUTIER-VILLENEUVE Luc (2020). L'emploi à bas salaire au Québec : quelles sont les tendances des 10 dernières années ?, *Marché du travail et rémunération*, 19, Institut de la statistique du Québec.

COBHAM Alex, SCHLOG Luke et Andy SUMNER (2015). [Inequality and the Tails: The Palma Proposition and Ratio Revisited](#), *DESA Working Paper*, 143, ONU.

COMBEMALE Pascal (dir.) (2009). *Les grandes questions économiques et sociales*, Paris, La Découverte.

COMITÉ AVISEUR-JEUNES D'EMPLOI-QUÉBEC (2007). *Le travail atypique au Québec*, avis.

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE (2016). *Mémoire sur le document de consultation intitulé « Solidarité et inclusion sociale : vers un troisième plan »*, Québec.

COMMISSION DES DROITS DE LA PERSONNE ET DES DROITS DE LA JEUNESSE (2020). *Mémoire à la commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse*, Québec

CONNOLLY Marie et al. (2016). *La mobilité économique au Québec vue à travers la transmission intergénérationnelle des revenus*, rapport de recherche, n° 2016-PU-195586, Programme actions concertées.

CONNOLLY Marie, CORAK Miles et Catherine HAECK (2019). Intergenerational Mobility between and within Canada and the United States, *Journal of Labor Economics*, 37(S2), S595-S641.

CONNOLLY Marie, FONTAINE Marie Mélanie et Catherine HAECK (2020). *Les politiques familiales du Québec évaluées à partir des trajectoires de revenus d'emploi des parents et des personnes sans enfant*, CIRANO.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2019). *Quelques constats sur la monoparentalité au Québec*, Québec.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2020). [Prendre soin : perspectives sur le vieillissement](#), avis, Québec.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2020). *Portrait des Québécoises : édition 2020, femmes et économie*, Québec.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. [Dossier Les femmes et la pandémie](#) (Consulté le 2 juin 2021).

CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION (2013). *Parce que les façons de réaliser un projet d'études universitaires ont changé...*, avis, Québec.

CORAK Miles (2013). Income Inequality, Equality of Opportunity, and Intergenerational Mobility, *Journal of Economic Perspectives*, 27(3), 79-102.

CORAK Miles et Andrew HEISZ (1999). The Intergenerational Earnings and Income Mobility of Canadian Men: Evidence from Longitudinal Income Tax Data, *Journal of Human Resources*, 34(3), 504-533.

CORNELISSEN Louis et Martin TURCOTTE (2020). *La persistance de la surqualification en emploi des immigrants et des non-immigrants*, n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.

CÔTÉ Daniel, Jessica DUBÉ et Jorge FROZZINI (2020). Précarité du travail et inégalités sociales de santé : quelles leçons à tirer de la pandémie de COVID-19 ?, dans Bob W. WHITE et Maude ARSENAULT (dir.), *L'interculturel en temps de pandémie*, LABBRI.

COUSINEAU Jean-Michel (2009). *Les déterminants macroéconomiques de la pauvreté : une étude de l'incidence de la pauvreté au sein des familles québécoises sur la période 1976-2006*, Montréal.

CRESPO Stéphane et RHEAULT Sylvie (2014). L'inégalité du revenu disponible des ménages au Québec et dans le reste du Canada : bilan de 35 années, *Données sociodémographiques en bref*, Institut de la statistique du Québec, 19(1).

CRESPO Stéphane (2012). L'évolution de l'inégalité de revenu des hommes et des femmes entre 55 et 69 ans au Québec : une analyse par cohortes, dans Sylvie RHÉAULT et Jean POIRIER, *Le vieillissement démographique : de nombreux enjeux à déchiffrer*, Québec, Institut de la statistique du Québec, 97-112.

CRESPO Stéphane (2019). L'écart de faible revenu, *Données sociodémographiques en bref*, 23(2), Institut de la statistique du Québec, 1-8.

CRESPO Stéphane (2020). Conditions de vie : taux de faible revenu et revenu médian des familles, dans Institut de la statistique du Québec, *Panorama des régions du Québec : édition 2020*, chap. 6, 67-71.

CROSSMAN Eden, Feng HOU et Garnett PICOT (2021). Les écarts relatifs à la situation sur le marché du travail entre les immigrants et leurs homologues nés au Canada commencent-ils à se resserrer ?, *Rapports économiques et sociaux*, 1(4), n° 36-28-0001 au catalogue de Statistique Canada.

DERRIENNIC Jean-Pierre (2019). *Les inégalités contre la démocratie*, Canada, PUL.

DUCLOS Jean-Yves et Mathieu PELLERIN (2016). The evolution of hourly compensation in Canada between 1980 and 2010, *Canadian Public Policy*, 42(3), 250-273.

DUMAIS Lucie (2019). Mesures sociales et fiscales liées à la pauvreté, dans Danielle FILION et Jocelyn VINET, *Pauvreté, inégalités et problèmes sociaux*, 2^e éd, Fides Éducation.

DUVOUX Nicolas (2017). *Les inégalités sociales*, Paris, PUF.

EMPLOI ET DÉVELOPPEMENT SOCIAL CANADA (2019). *Stratégie canadienne de réduction de la pauvreté : mise à jour 2019*, Canada, Sa Majesté la Reine du Chef du Canada.

FANG Tony et Morley GUNDERSON (2016). Poverty Dynamics among vulnerable Groups in Canada, dans David A. GREEN, W. Craig RIDDELL et France ST-HILAIRE, *Income Inequality: The Canadian Story*, Canada, Institute for Research on Public Policy (IRPP).

FILION Danielle (2019). Les inégalités sociales en santé, dans Danielle FILION et Jocelyn VINET, *Pauvreté, inégalités et problèmes sociaux*, 2^e éd, Fides Éducation, 99-121.

FLEURY Charles et al. (2020). Desjeunes inégaux face à la pandémie : situation de l'emploi en juillet 2020 et impact de la crise selon la catégorie de travailleur et la syndicalisation, [La jeunesse en chiffres n° 4](#), Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec.

FORTIN Nicole (2019). Increasing earnings inequality and the gender pay gap in Canada: Prospects for convergence, *Canadian Journal of Economics*, 52(2), 407-440.

Nicole Fortin et al. (2012). Canadian Inequality: Recent Developments and Policy Options, *Canadian Public Policy*, 38(2), 121-145.

FORTIN Nicole et al. (2012). L'inégalité au Québec : évolution récente et options en matière de politiques, dans Marcelin JOANIS, Luc GODBOUT et Jean-Yves DUCLOS (dir.) *Le Québec économique : le point sur le revenu des Québécois*, Québec, PUL.

FORTIN Nicole et Thomas LEMIEUX (2015). [Changes in wage inequality in Canada: An Interprovincial perspective](#), *Canadian Journal of Economics*, 48(2), 682-713.

FORTIN Nicole, LEMIEUX Thomas et Javier TORRES (2016). Foreign human capital and the earnings gap between immigrants and Canadian-born workers, *Labour Economics*, 41, 104-119.

FROHLICH Katherine et al. (dir.) (2008). *Les inégalités sociales de santé au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal.

GALLAND Olivier et Yannick LEMEL (2018). *Sociologie des inégalités*, Paris, Armand Colin.

GAMACHE Philippe, HAMEL Denis et Christine BLASER (2019). [L'indice de défavorisation matérielle et sociale : en bref](#), guide méthodologique, INSPQ.

GASTWIRTH L. Joseph (2017). [Is the Gini Index of Inequality Overly Sensitive to Changes in the Middle of the Income Distribution?](#), *Statistics and Public Policy*, 4(1), 1-11.

GOSSSELIN Jessica et Elmer van der VLUGT (2020). *Inégalités de genre : le Québec parmi les meilleurs?*, Montréal, Observatoire québécois des inégalités.

GORDON J. Robert, DEW-BECKER Ian et Gérard CORNILLEAU (2007). Questions sans réponse sur l'augmentation des inégalités aux États-Unis, *Revue de l'OFCE*, 102, 417-465, trad. de Gérard CORNILLEAU.

GOUVERNEMENT DU CANADA. [Qu'est-ce que l'Analyse comparative entre les sexes plus ?](#) (Consulté le 13 mai 2021).

GREEN A. David, RIDDELL W. Craig et France ST-HILAIRE (dir.) (2016). *Income Inequality: The Canadian Story*, Canada, Institute for Research on Public Policy (IRPP).

GREEN A. David et Benjamin SAND (2014). *Has the Canadian Labour Market Polarized?*, Working paper 133, Canadian Labour Market and Skills Researcher Network (CLSRN).

GULIAN Thomas et al. (2021). *Baromètre Écho 2020 de la Ville de Montréal sur l'inclusion des personnes immigrantes*, Montréal, Institut de recherche sur l'intégration professionnelle des immigrants (IRIPI).

HEISZ Andrew et Brian MURPHY (2016). The Role of Taxes and Transfers in Reducing Income Inequality, dans David A. Green, W. Craig Riddell et France St-Hilaire (dir.), *Income Inequality: The Canadian Story*, Canada, Institute for Research on Public Policy, 435-477.

HOU Feng et John MYLES (2008). The Changing Role of Education in the Marriage Market: Assortative Marriage in Canada and the United States since the 1970s, *Canadian Journal of Sociology*, 33(2), 337-366.

HOU Feng et Garnett PICOT (2016). *Évolution des caractéristiques des immigrants et de leurs revenus initiaux*, n° 11F0019M – n° 374 au catalogue de Statistique Canada.

INSTITUT CANADIEN D'INFORMATION SUR LA SANTÉ (2020). *Mesurer les inégalités en santé : trousse d'outils – glossaire*, Ottawa, ON, ICIS.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, [Revenu – Définitions, méthodologie et informations utiles](#). (Consulté le 26 avril 2021)

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC, *Emploi typique et atypique, données annuelles, Québec*, Tableau [Taux d'emploi atypique selon diverses caractéristiques, Québec, Ontario et Canada](#). (Consulté le 10 mai 2021)

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2019). [L'emploi moins qualifié au Québec : caractéristiques et tendances sur le marché du travail](#), Québec, L'Institut.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2020). [Annuaire québécois des statistiques du travail : portrait des principaux indicateurs du marché et des conditions de travail, 2009-2019](#), Québec, L'Institut, 16.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC et MINISTÈRE DE L'EMPLOI ET DE LA SOLIDARITÉ SOCIALE (2006). *Recueil statistique sur la pauvreté et les inégalités socioéconomiques au Québec*, Québec, gouvernement du Québec.

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (2010). *Indice de défavorisation matérielle et sociale du Québec : suivi méthodologique de 1991 à 2006*, Québec.

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC (2020). *COVID-19 : la résilience et la cohésion sociale des communautés pour favoriser la santé mentale et le bien-être*, Québec.

INSTITUT NATIONAL DE SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC. [Principaux déterminants de la santé – Environnement économique](#), mis à jour le 14 juillet 2016. (Consulté le 7 juin 2021).

HANUSHEK Eric A. et Ludger WOESSMANN (2020). *The Economic Impacts of Learning Losses*, Paris, Éditions OCDE.

JACQUES Olivier et Alain NOËL (2014). *Tous bénéficient, tous contribuent : préserver et bonifier les assises fiscales du modèle québécois*, mémoire présenté à la Commission d'examen sur la fiscalité québécoise, Université de Montréal.

JOANIS Marcelin, GODBOUT Luc et Jean-Yves DUCLOS (dir.) *Le Québec économique : le point sur le revenu des Québécois*, Québec, PUL.

KLASEN Stephan (2005). *Economic Growth and Poverty Reduction: Measurement and Policy Issues*, Working Paper 246, OCDE.

KONINCK De Maria, DISANT Marie-Jeanne et Robert PAMPALON (2006). Inégalités sociales de santé : influence des milieux de vie, *Lien social et Politiques*, 55, 125-136.

LANGLOIS Simon et Mathieu LIZOTTE (2014). [L'indice de Palma, nouvelle mesure des inégalités au Québec et au Canada](#), *Revue vie économique*, 6(1).

LEMIEUX Thomas (2009). [L'évolution des inégalités dans les pays industrialisés : le point sur la situation](#), *L'Actualité Économique*, 84(3), 241-262.

LESSARD Christine (2020). *Les titulaires d'un grade universitaire au Québec : ce qu'en disent les données du Recensement de 2016*, Québec, Institut de la statistique du Québec.

LIN Ken-Hou et Megan Tobias NEELY (2020). *Divested: Inequality in the Age of Finance*, New York, Oxford University Press.

LU Yuqian, MORISSETTE René et Tammy SCHIRLE (2011). The Growth of Family Earnings Inequality in Canada, 1980-2005, *Review of Income and Wealth*, 57, 23-39.

MARCHAND Joseph (2015). [The distributional impacts of an energy boom in Western Canada](#), *Canadian Journal of Economics*, 48(2), 714-735.

MARCHAND Yannick, Jean DUBÉ et Sébastien BREAU (2019). *Exploring the causes and consequences of regional income inequality in Canada*, Working Paper, Donald J. Savoie Institute, Université de Moncton.

MAURIN Louis (2021). *Comment mesurer les inégalités de revenus ?*, notes de l'Observatoire, 6, Observatoire des inégalités.

MESPLÉ-SOMPS Sandrine et Anne-Sophie ROBILLIARD (2018). [Réduire les inégalités : enjeux conceptuels, statistiques et politiques](#), *Statéco*, INSEE, 112.

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION (2020). [Les personnes immigrées et le marché du travail québécois 2018](#), Québec.



MORISSETTE René (2019). *Le patrimoine des familles immigrantes au Canada*, n° 11F0019M – n° 422, au catalogue de Statistique Canada.

MORRISON Val et Pascale MANTOURA (2020). *Approches politiques de réduction des inégalités de santé : exercice pratique s'appuyant sur l'exemple de l'insécurité alimentaire*, Montréal, Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques et la santé (CCNPPS).

MOULIN Stéphane (2016). *Inégalités : mode d'emploi. L'injustice au travail au Canada*, Canada, Les Presses de l'Université de Montréal.

NOËL Alain (2017). Mesurer la pauvreté, *Options politiques*.

OCDE (2015). *Tous concernés : pourquoi moins d'inégalité profite à tous*, Paris, Éditions OCDE.

OCDE (2019). *L'ascenseur social en panne ? Comment promouvoir la mobilité sociale*, Paris, Éditions OCDE.

OCDE (2020). [Données / Inégalité de revenu](#).

PAMPALON Robert, Denis HAMEL et Philippe GAMACHE (2008). [Les inégalités sociales de santé augmentent-elles au Québec ?](#), INSPQ.

PINARD Dominique (2018). *Changements méthodologiques : mesure de faible revenu de la famille de recensement selon le Fichier des familles T1*, n° 75-002-M au catalogue de Statistique Canada.

RICHARDS Elizabeth (2019). *Qui sont les femmes actives de la tranche de revenu supérieure de 1 % au Canada ?*, n° 11F0019M au catalogue de Statistique Canada, n° 414.

SAEZ Emmanuel et Michael R. VEALL (2003). *The Evolution of High Incomes in Canada, 1920-2000*, National Bureau of Economic Research, Working Paper 9607.

SAEZ Emmanuel et Michael R. VEALL (2005). The Evolution of High Incomes in Northern America: Lessons from Canadian Evidence, *American Economic Review*, 95(3), 831-849.

SCARFONE Sonny et al. (2017). *Le Québec est-il égalitaire? Étude sur la mobilité sociale et l'égalité du revenu au Québec et au Canada*, Institut du Québec.

SECRÉTARIAT À LA CONDITION FÉMININE. [ADS au Québec](#) (Consulté le 13 mai 2021).

TJEPKEMA Michael, Russell WILKINS et Andrea LONG (2013). Cause-specific mortality by income adequacy in Canada: A 16-year follow-up study, *Health Reports*, 24(7), 14-22, n° 82-003-X au catalogue de Statistique Canada.

TORRES Sandy (2021). *Évolution des inégalités économiques au Canada et au Québec : tendances et causes*, Montréal, Observatoires québécois des inégalités.

STATISTIQUE CANADA (2003). [Le revenu au Canada](#), n° 75-202-XIF au catalogue de Statistique Canada.

STATISTIQUE CANADA (2019). [Enquête canadienne sur le revenu, 2017](#), *Le Quotidien*, 26 février.



STATISTIQUE CANADA (2021). [Enquête canadienne sur le revenu, 2019](#), *Le Quotidien*, 23 mars.

STATISTIQUE CANADA. [La réduction de la taille des ménages au cours du dernier siècle](#), *Mégatendances canadiennes*. (Consulté le 13 mai 2021)

TANG Jackie, GALBRAITH Nora et Johnny TRUONG (2019). Vivre seul au Canada, *Regards sur la société canadienne*, n° 75-006-X au catalogue de Statistique Canada.

TOBIAS NEELY Megan (2020). [Essential and Expendable: Gendered Labor in the Coronavirus Crisis](#), *Gender News*, The Clayman Institute for Gender Research.

VEALL Michael (2012). Top income shares in Canada: recent trends and policy implications, *The Canadian Journal of Economics*, 45(4), 1247-1272.

VAN DER VLUGT Elmer et Vincent AUDET-NADEAU (2020). *Bien vieillir au Québec : portrait des inégalités entre générations et entre personnes âgées*, Montréal, Observatoire québécois des inégalités.

VULTUR Mircea et Jean BERNIER (2013). [Inégalités structurelles et inégalités fractales dans le contexte postfordiste du marché du travail](#), *Revue Interventions économiques*, 47.

WOLFSON Michael, Mike VEALL, Neil BROOKS et Brian MURPHY (2016). Piercing the Veil: Corporations and the Income of the Affluent, *Canadian Tax Journal / Revue fiscale canadienne*, 64(1), 1-30.

YSSAAD Lahouaria et Andrews FIELDS (2018). *Les immigrants sur le marché du travail canadien : tendances récentes entre 2006 et 2017*, n° 71-606-X au catalogue de Statistique Canada.

Annexe des effectifs

1. Selon les provinces

	D9	D4	Total
--	----	----	-------

Revenu du marché			
Provinces de l'Atlantique	1353	5245	6598
Québec	1411	5121	6532
Ontario	2055	7210	9265
Provinces des Prairies	2010	7869	9879
Colombie-Britannique	915	3274	4189
Canada	7611	28619	36230

Revenu total avant impôt			
Provinces de l'Atlantique	1356	5050	6406
Québec	1443	4967	6410
Ontario	2054	6905	8959
Provinces des Prairies	1992	7678	9670
Colombie-Britannique	946	3099	4045
Canada	7897	27325	35222

Revenu disponible			
Provinces de l'Atlantique	1357	5052	6409
Québec	1484	4932	6416
Ontario	2092	6943	9035
Provinces des Prairies	1969	7709	9678
Colombie-Britannique	946	3100	4046
Canada	7776	27474	35250

2. Revenu du marché, Québec

		D9	D4	Total
	Effectifs	1411	5121	6532
Sexe	Hommes	727	2535	3262
	Femmes	714	2612	3326
Âge	16-19 ans	51	213	264
	20-29 ans	190	585	775
	Total moins de 30 ans	241	798	1039
	30-39 ans	233	673	906
	40-49 ans	221	677	898
	50-59 ans	240	966	1206
	60 ans et plus	455	1893	2348
Statut d'immigration	Résidents non permanents	97	310	407
	Immigrants	341	1131	1472
	Non-immigrants	1093	3614	4707
Niveau de scolarité	Sans diplôme	306	1067	1373
	DES	285	1051	1336
	Diplôme postsecondaire	528	1802	2330
	Diplôme universitaire	347	1030	1377
Statut matrimonial	Mariés	482	1982	2464
	Conjoints de fait	361	1334	1695
	Séparés	28	92	120
	Divorcés	85	295	380
	Veufs	68	258	326
	Total	181	645	826
	Célibataires	366	1271	1637
Source de revenu	Salaires et traitements	786	2545	3331
	Revenu d'un travail autonome	50	179	229
	Transferts gouvernementaux	385	1528	1913
	Placements	54	116	170
	Pensions de retraite privées	113	587	700
	Autre	19	63	82
	Total autres revenus	571	2294	2865
Région de résidence	Rurale	249	911	1160
	Urbaine	833	2862	3695
	Agglomération	378	1292	1670

3. Revenu total avant impôt, Québec

		D9	D4	Total
	Effectifs	1443	4967	6410
Sexe	Hommes	724	2419	3143
	Femmes	735	2524	3259
Âge	16-19 ans	51	222	273
	20-29 ans	219	558	777
	Total moins de 30 ans	270	780	1050
	30-39 ans	253	640	893
	40-49 ans	223	677	900
	50-59 ans	240	982	1222
	60 ans et plus	453	1897	2350
Statut d'immigration	Résidents non permanents	97	292	389
	Immigrants	340	1106	1446
	Non-immigrants	1102	3535	4637
Niveau de scolarité	Sans diplôme	313	1025	1338
	DES	305	1026	1331
	Diplôme postsecondaire	517	1736	2253
	Diplôme universitaire	359	995	1354
Statut matrimonial	Mariés	483	1969	2452
	Conjoints de fait	306	1306	1612
	Séparés	32	81	113
	Divorcés	84	294	378
	Veufs	69	253	322
	Total	185	628	813
	Célibataires	396	1196	1592
Source de revenu	Salaires et traitements	783	2472	3255
	Revenu d'un travail autonome	50	180	230
	Transferts gouvernementaux	380	1345	1725
	Placements	57	116	173
	Pensions de retraite privées	116	569	685
	Autre	19	62	81
	Total autres revenus	572	2092	2664
Région de résidence	Rurale	265	884	1149
	Urbaine	849	2787	3636
	Agglomération	387	1244	1631

4. Revenu disponible, Québec

		D9	D4	Total
	Effectifs	1484	4932	6416
Sexe	Hommes	729	2424	3153
	Femmes	750	2537	3287
Âge	16-19 ans	50	222	272
	20-29 ans	217	556	773
	Total moins de 30 ans	267	778	1045
	30-39 ans	257	637	894
	40-49 ans	221	690	911
	50-59 ans	240	984	1224
	60 ans et plus	463	1897	2360
Statut d'immigration	Résidents non permanents	99	292	391
	Immigrants	342	1105	1447
	Non-immigrants	1131	3521	4652
Niveau de scolarité	Sans diplôme	306	1664	1970
	DES	307	1270	1577
	Diplôme postsecondaire	543	1378	1921
	Diplôme universitaire	365	531	896
Statut matrimonial	Mariés	474	1990	2464
	Conjoints de fait	360	1319	1679
	Séparés	33	78	111
	Divorcés	83	292	375
	Veufs	76	249	325
	Total	192	619	811
	Célibataires	400	1196	1596
Source de revenu	Salaires et traitements	813	2489	3302
	Revenu d'un travail autonome	50	179	229
	Transferts gouvernementaux	384	1349	1733
	Placements	56	117	173
	Pensions de retraite privées	116	579	695
	Autre	19	64	83
	Total autres revenus	575	2109	2684
Région de résidence	Rurale	267	889	1156
	Urbaine	874	2788	3662
	Agglomération	390	1243	1633

5. Revenu du marché, Canada

		D9	D4	Total
	Effectifs	7611	28619	36230
Sexe	Hommes	3881	13709	17590
	Femmes	3993	14940	18933
Âge	16-19 ans	330	1503	1833
	20-29 ans	1136	3660	4796
	Total moins de 30 ans	1466	5163	6629
	30-39 ans	1246	4223	5469
	40-49 ans	1145	4272	5417
	50-59 ans	1314	5316	6630
	60 ans et plus	2422	9602	12024
Statut d'immigration	Résidents non permanents	750	2562	3312
	Immigrants	1465	5093	6558
	Non-immigrants	5977	20629	26606
Niveau de scolarité	Sans diplôme	1370	4821	6191
	DES	2340	7245	9585
	Diplôme postsecondaire	2540	8751	11291
	Diplôme universitaire	1881	6564	8445
Statut matrimonial	Mariés	3665	14649	18314
	Conjoints de fait	869	3486	4355
	Séparés	157	599	756
	Divorcés	397	1381	1778
	Veufs	400	1460	1860
	Total	954	3440	4394
	Célibataires	1891	6969	8860
Source de revenu	Salaires et traitements	4291	14705	18996
	Revenu d'un travail autonome	358	1131	1489
	Transferts gouvernementaux	2044	7786	9830
	Placements	315	906	1221
	Pensions de retraite privées	583	2808	3391
	Autre	154	448	602
	Total autres revenus	1052	4162	5214
Région de résidence	Rurale	1326	4807	6133
	Urbaine	4390	15865	20255
	Agglomération	2376	7569	9945

6. Revenu total avant impôt, Canada

		D9	D4	Total
	Effectifs	7897	27325	35222
Sexe	Hommes	3907	13038	16945
	Femmes	4028	14265	18293
Âge	16-19 ans	339	1510	1849
	20-29 ans	1199	3475	4674
	Total moins de 30 ans	1538	4985	6523
	30-39 ans	1193	4037	5230
	40-49 ans	1157	4166	5323
	50-59 ans	1331	5281	6612
	60 ans et plus	2441	9453	11894
Statut d'immigration	Résidents non permanents	744	2517	3261
	Immigrants	1489	4928	6417
	Non-immigrants	6007	20123	26130
Niveau de scolarité	Sans diplôme	1390	4545	5935
	DES	2418	6928	9346
	Diplôme postsecondaire	2508	8427	10935
	Diplôme universitaire	1837	6349	8186
Statut matrimonial	Mariés	36579	14332	50911
	Conjoints de fait	878	3403	4281
	Séparés	162	561	723
	Divorcés	398	1347	1745
	Veufs	391	1445	1836
	Total	951	3353	4304
	Célibataires	1930	6554	8484
Source de revenu	Salaires et traitements	4330	41560	45890
	Revenu d'un travail autonome	358	1122	1480
	Transferts gouvernementaux	2040	6722	8762
	Placements	315	889	1204
	Pensions de retraite privées	569	2789	3358
	Autre	156	446	602
	Total autres revenus	1040	4124	5164
Région de résidence	Rurale	1325	4654	5979
	Urbaine	4561	15271	19832
	Agglomération	2366	7379	9745

7. Revenu disponible, Canada

		D9	D4	Total
	Effectifs	7776	27474	35250
Sexe	Hommes	3834	13134	16968
	Femmes	3999	14297	18296
Âge	16-19 ans	334	1510	1844
	20-29 ans	1209	3475	4684
	Total moins de 30 ans	1543	4985	6528
	30-39 ans	1246	4037	5283
	40-49 ans	1145	4219	5364
	50-59 ans	1305	5319	6624
	60 ans et plus	2422	9449	11871
Statut d'immigration	Résidents non permanents	734	2510	3244
	Immigrants	1478	4961	6439
	Non-immigrants	5969	20174	26143
Niveau de scolarité	Sans diplôme	1358	4550	5908
	DES	2376	6965	9341
	Diplôme postsecondaire	2546	8487	11033
	Diplôme universitaire	1892	6416	8308
Statut matrimonial	Mariés	3615	14431	18046
	Conjoints de fait	853	3450	4303
	Séparés	168	558	726
	Divorcés	398	1360	1758
	Veufs	392	1452	1844
	Total	958	3370	4328
	Célibataires	1950	6562	8512
Source de revenu	Salaires et traitements	4286	14629	18915
	Revenu d'un travail autonome	347	1137	1484
	Transferts gouvernementaux	2000	6747	8747
	Placements	312	881	1193
	Pensions de retraite privées	585	2806	3391
	Autre	151	455	606
	Total autres revenus	1048	4142	5190
Région de résidence	Rurale	1303	4673	5976
	Urbaine	4487	15358	19845
	Agglomération	2309	7418	9727

8. Faible revenu selon le type de famille

Canada	Québec
--------	--------

Célibataires sans enfant		
Revenu après impôt selon la MFR	4 059	974
Revenu disponible selon la MPC	2 699	495

Couples sans enfant		
Revenu après impôt selon la MFR	2 284	533
Revenu disponible selon la MPC	1 086	202

Couples non âgés avec enfants		
Revenu après impôt selon la MFR	2 519	269
Revenu disponible selon la MPC	1 660	186

Familles monoparentales		
Revenu après impôt selon la MFR	1 996	332
Revenu disponible selon la MPC	1 517	206

Mères monoparentales		
Revenu après impôt selon la MFR	1 790	294
Revenu disponible selon la MPC	1 342	177

Pères monoparentaux		
Revenu après impôt selon la MFR	206	38
Revenu disponible selon la MPC	175	29



Liste des figures et tableaux

Figure 1. Palma du revenu individuel du marché, total et après impôt, Canada, 1990-2017, en dollars constants de 2016.....	23
Figure 2. Palma du revenu individuel du marché, total et après impôt, Québec, 1990-2017, en dollars constants de 2016.....	23
Figure 3. Moyenne du revenu individuel total, Québec, 1990-2017, en dollars constants de 2017	26
Figure 4. Moyenne du revenu individuel total, Canada, 1990-2017, en dollars constants de 2017	26
Figure 5. Palma du revenu individuel du marché et disponible selon le sexe, Québec et Canada, 2017	33
Figure 6. Gini du revenu individuel du marché et disponible selon le sexe, Québec et Canada, 2017	33
Figure 7. Taux de faible revenu des personnes d'après la MPC (base 2008) selon le sexe, Québec et Canada, 2017, en %.....	37
Figure 8. Palma du revenu individuel disponible selon l'âge, Québec et Canada, 2017	40
Figure 9. Gini du revenu individuel du marché et disponible selon l'âge, Québec, 2017	41
Figure 10. Gini du revenu individuel du marché et disponible selon l'âge, Canada, 2017.....	41
Figure 11. Taux de faible revenu des personnes d'après la MPC (base 2008) selon l'âge, Québec et Canada, 2017, en %.....	43
Figure 12. Palma du revenu individuel disponible selon le statut matrimonial, Québec et Canada, 2017	46
Figure 13. Gini du revenu individuel du marché et disponible selon le statut matrimonial, Québec, 2017.....	47
Figure 14. Gini du revenu individuel du marché et disponible selon le statut matrimonial, Canada, 2017	47
Figure 15. Taux de faible revenu des personnes d'après la MPC (base 2008) et la MFR selon le statut matrimonial, Québec, 2017, en %.....	49
Figure 16. Taux de faible revenu des personnes d'après la MPC (base 2008) et la MFR selon le statut matrimonial, Canada, 2017, en %	49
Figure 17. Taux de faible revenu des personnes d'après la MPC (base 2008) et la MFR selon le type de famille, Québec, 2017, en %.....	51
Figure 18. Taux de faible revenu des personnes d'après la MPC (base 2008) et la MFR selon le type de famille, Canada, 2017, en %	51
Figure 19. Palma du revenu individuel disponible selon le plus haut niveau de scolarité atteint, Québec et Canada, 2017.....	54
Figure 20. Gini du revenu individuel du marché et disponible selon le plus haut niveau de scolarité atteint, Québec, 2017	55
Figure 21. Gini du revenu individuel du marché et disponible selon le plus haut niveau de scolarité atteint, Canada, 2017.....	55

Figure 22. Taux de faible revenu des personnes d'après la MPC (base 2008) et la MFR selon le plus haut niveau de scolarité atteint, Québec, 2017, en %.....	57
Figure 23. Taux de faible revenu des personnes d'après la MPC (base 2008) et la MFR selon le plus haut niveau de scolarité atteint, Canada, 2017, en %	57
Figure 24. Palma du revenu individuel disponible selon le statut d'immigrant, Québec et Canada, 2017	60
Figure 25. Gini du revenu individuel du marché et disponible selon le statut d'immigrant, Québec et Canada, 2017.....	61
Figure 26. Taux de faible revenu des personnes d'après la MPC (base 2008) et la MFR selon le statut d'immigrant, Québec, 2017, en %.....	62
Figure 27. Taux de faible revenu des personnes d'après la MPC (base 2008) et la MFR selon le statut d'immigrant, Canada, 2017, en %	62
Figure 28. Palma du revenu individuel disponible selon la principale source de revenu, Québec et Canada, 2017	65
Figure 29. Gini du revenu individuel du marché et disponible selon la principale source de revenu, Québec et Canada, 2017	67
Figure 30. Taux de faible revenu des personnes d'après la MPC (base 2008) selon la principale source de revenu, Québec et Canada, 2017, en %.....	67
Figure 31. Palma du revenu individuel du marché et disponible selon la région de résidence, Québec et Canada, 2017.....	69
Figure 32. Gini du revenu individuel du marché et disponible selon la région de résidence, Québec et Canada, 2017.....	69
Figure 33. Taux de faible revenu des personnes d'après la MPC (base 2008) et la MFR selon la région de résidence, Québec, 2017, en %	70
Figure 34. Taux de faible revenu des personnes d'après la MPC (base 2008) et la MFR selon la région de résidence, Canada, 2017, en %.....	70

Tableau 1. Gini du revenu individuel du marché, total et disponible, provinces et Canada, 2017	15
Tableau 2. Palma du revenu individuel du marché, total et disponible, provinces et Canada, 2017	18
Tableau 3. Palma du revenu individuel et ajusté du marché, total et disponible, Canada et provinces, 2017.....	21
Tableau 4. Gini du revenu individuel et ajusté du marché, total et disponible, Canada et provinces, 2017.....	21
Tableau 5. Statistiques du revenu individuel du marché selon le décile et le sexe, Québec, 2017	35
Tableau 6. Statistiques du revenu individuel du marché selon le décile et le sexe, Canada, 2017	35
Tableau 7. Synthèse des principaux constats	72
Tableau 8. Récapitulatif des indices de Palma du revenu individuel.....	73